

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU
Faculté des Sciences Economiques Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Financières et Comptabilité
Campus Tamda II



Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master en Sciences Financières et Comptabilité
Spécialité : Finance d'Entreprise

Thème :

**Dynamique de financement bancaire du cycle
d'investissement des entreprises en Algérie**
**Cas : Etude d'un crédit d'investissement au sein de la
BADR banque GRE N° 015 de Tizi-Ouzou**

Présenté par :

- MANSOURI Karima
- BOUAKKAZ Yassmine

Dirigé par :

- Dr GUENDOUI Mohammed

Le jury compose de :

- | | | |
|--------------------------------------|-----|-------|
| - Présidente : Dr MEKACHER Amal | MCA | UMMTO |
| - Examinatrice : Dr MAMERI Nardjesse | MCB | UMMTO |
| - Promoteur : Dr GUENDOUI Mohammed | MCB | UMMTO |

Promotion : 2023-2024

Remerciements

Nous tenons à remercier le bon Dieu qui nous a donné la force, le courage et la santé pour pouvoir suivre nos études avec succès.

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance particulièrement à notre promoteur de mémoire Dr GUENDOUDI Mohammed, d'avoir bien voulu nous superviser, ses conseils, sa compréhension, sa bienveillance et son encouragement nous ont été d'un grand soutien.

Nos remerciements sont aussi adressés aux membres de jury, Madame MAMERI Nardjese et Madame MEKACHER Amal, enseignantes au département des sciences financières et comptabilité de l'UMMTO, pour l'honneur qu'elles nous ont fait pour l'évaluation de ce travail.

Nos remerciements sont ensuite adressés à l'équipe pédagogique de la faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou pour avoir assurée la partie théorique de notre formation.

Un grand merci à monsieur SAMACH Ridha et monsieur BAYA Mouhammed, et tous le personnel de la BADR particulièrement l'encadrant monsieur ZERAF Youcef pour son soutiens et collaboration durant la période de stage.

Enfin, à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicace

En témoignage de ma profonde affection et de ma connaissance, je dédie ce modeste travail :

A mes chers parents.

A mes chers frères et sœurs.

A toute ma famille et mes amis.

A mes enseignants et à toute la promotion de finance d'entreprise

2023/2024.

A ma binôme Yasmine et toute sa famille.

A toute personne qui ont contribué dans l'élaboration de ce travail.

Karima

Dédicace

A la plus belle créature qu'Allah a créé sur terre, à cette source de tendresse, de bonheur, de patience et de générosité.

A ma très chère mère qui a toujours été à mes côtés je t'aime.

A mon père à qui je souhaite un prompt rétablissement.

A mes frères : Raid et Mouhamed Adem.

A ma binôme Karima et tout sa famille.

Et à tous ceux qui m'ont donnée la force pour continuer.

YASSMINE

Liste des abréviations

Abréviations	Signification
VAN	Valeur Actuelle Net
TIR	Taux Interne de Rendement
IP	Indice de Profitabilité
DR	Délai de Récupération
CF	Cash-Flows
TRAM	Taux de Rendement Acceptable Minimal
MEDAF	Modèle d'équilibre des Actifs Financières
CMPC	Coût Moyen Pondéré du Capital
CAF	La Capacité d'autofinancement d'exploitation
BOAL	Bulletin Officiel des Annonces Légales
BNA	Banque National d'Algérie
BEA	Banque d'extérieure d'Algérie
CMCC	Crédits de Mobilisation des Créances Commerciales
TVA	Taxes sur valeur ajouté
TCR	Tableau de Compte de Résultat
BFR	Besoin en Fond de Roulement
FR	Fond de Roulements
TN	Trésorerie Nette
TA	Trésorerie active
TP	Trésorerie passive
VRI	Valeur résiduelle de l'investissement
IBS	Impôt sur le bénéfice de société
ANAES	Agence national d'accréditation et d'évaluation de la santé
IBBA	International Ranting-Based Adviced
FIRB	Foundation Iinternal Ratings-Based
AIRB	Advanced Internal Rating-Based
PSP	Prestataires de Services de Paiement
BADR	Banque d'agriculture et du Développement Rural
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PDG	Président Directeur Générale
CNAS	Caisse Nationale des Assurances Sociales
CASNOS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés
SARL	Société a responsabilité limité
DLMT	Dettes à Long et Moyen Terme
DCT	Dettes à Court Terme
SIG	Soldes Intermédiaires de Gestion

Liste des figures

Tableau	Désignation	Pages
Figure N° :01	Schéma représentatif de l'actualisation	15
Figure N° :02	Présentation de la relation entre la VAN et TIR	19
Figure N° :03	Schéma représentatif de l'arbre décision	25
Figure N° :04	Schéma représente le financement par fonds propres	26
Figure N° :05	Présentation des sources de financement del'entreprise	32
Figure N°: 06	Schéma représente les types des banques	40
Figure N°: 07	La notation de la contrepartie selon Bale 3	65
Figure N° :08	Organigramme générale de la BADR-Banque.	84
Figure N° :09	Organigramme de la direction du groupe Régional d'exploitation	85

Liste des tableaux

Tableau	Désignation	Pages
Tableau N° 01	Présentation du BFR et sa variation	56
Tableau N° 02	Présentation du TCR prévisionnel	57
Tableau N°03	Présentation des flux net de trésorerie	57
Tableau N° 04	Présentation de la structure des financements	90
Tableau N°05	Présentation de la structure d'investissement	91
Tableau N° 06	Paramètre de calcul chiffre d'affaire	92
Tableau N° 07	Calcul des charges d'exploitation	92
Tableau N° 08	Totales des services consommés	93
Tableau N°09	Les frais personnel	94
Tableau N°10	Présentation de total des frais divers	94
Tableau N°11	Bilan financiers en grandes masses actifs 2020/2021/2022	95
Tableau N°12	Bilan financiers en grandes masses passif 2020/2021/2022.	96
Tableau N°13	Calcul du fond de roulement net global.	96
Tableau N°14	Calcule de BFR	97
Tableau N°15	Calcul de TN	97
Tableau N°16	Présentation du compte de résultat 2020/2021/2022	102
Tableau N°17	Tableau des frais financiers et échéancier de remboursement	103
Tableau N°18	Plan d'amortissement de l'investissement	104
Tableau N°19	Compte de résultat prévisionnel	105
Tableau N°20	Calcul de la capacité d'auto financement	106
Tableau N°21	Détermination du BFR et sa variation	107
Tableau N°22	Calcul des flux net de trésorerie	107
Tableau N°23	Calcul des flux net de trésorerie actualisés	108

Sommaire

Remerciements	I
Dédicace	II, III
Liste des abréviations	IV
Liste des figures	V
Liste des tableaux	VI
Sommaire:	VII
Introduction générale	2
Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement	7
- Section 01 : Présentation et typologie des projets d'investissement.....	8
- Section 02 : Les critères d'évaluation des projets d'investissement... ..	14
- Section 03 : Les principales sources de financement des entreprises.....	26
Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire ...	35
- Section 01 : Définition et typologie des crédits bancaire	36
- Section 02 : Processus du traitement des demandes de crédit d'investissement.....	46
- Section 03 : Gestion du risque de crédit bancaire et suivis des dossiers.....	59
- Section 04 : Les innovations en matière de financement des investissements auniveau des banques.....	69
Chapitre III : Finance ment et évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou	80
- Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil BADR- banque.....	81
- Section 2 : Montage d'un dossier de crédit d'investissement.....	86
- Section 03 : L'évaluation d'un projet d'investissement.....	103
Conclusion générale	113
Bibliographie	117
Annexes	125
Table des matières	132
Résumé	143

Introduction générale

Introduction générale

Chaque entreprise cherche à générer de la richesse ou à obtenir des rendements financiers supérieurs aux dépenses liées à sa création et à son fonctionnement. « La plupart des événements vécus par l'entreprise ont une traduction financière, de ce fait elle est confrontée à deux grandes décisions financières : elle est amenée à entreprendre des projets d'investissements indispensables à sa croissance et de sa suivie, pour cela, la rentabilité des investissements projetés et leur acceptabilité doivent être vérifiés »¹.

La décision d'investir, qui fait immobiliser des capitaux à long terme, est une décision importante à laquelle l'entreprise se trouve confrontée. La plupart des décisions d'investissements sont irréversibles. Ainsi, elles sont d'ordre stratégique.²

« Une fois que les projets d'investissements sélectionnés. La firme met en place les moyens de financement permettant de les entreprendre »³. A cet effet, « Le financement des investissements de l'entreprise et son activité est une problématique majeure de la politique générale de l'entreprise, car elle va avoir une grande influence sur son évolution future ».⁴

Les sources de financement durables de l'entreprise sont très variées, le premier élément de l'alternative est le choix entre le financement interne et externe. Lorsque l'autofinancement ou le financement interne ne suffit pas à assurer la totalité du besoin du financement à moyen et long terme, ce qui est généralement le cas, il est alors nécessaire de recourir au financement externe à travers l'intermédiaire du système bancaire.⁵

A cet effet, les banques jouent un rôle primordial dans le développement économique par le financement ou l'octroi des crédits. Le financement bancaire du cycle d'investissement offre aux entreprises la flexibilité et les ressources nécessaires pour poursuivre leurs objectifs de croissance en choisissant soigneusement les options de financement qui correspondent à leurs besoins spécifiques, les entreprises peuvent optimiser leur structure de capital et maximiser leurs chances de réussite.

La décision d'accorder un crédit repose sur une analyse financière et économique approfondie, en particulier sur l'importance des garanties fournies par l'entreprise. Cela élimine toute idée de risque, privant ainsi l'activité bancaire de sa raison d'être. Le projet adopte donc une approche axée sur le remboursement de la dette principalement par les revenus futurs générés par le projet lui-même, avec un recours résiduel aux actifs et aux garanties.

¹EDITH, G, « Gestion financière de l'entreprise », Edition, Dollaz, Paris, 1991, P.1.

² NORBERT, G, « Finance d'entreprise », 2^{ème} Edition, d'organisation, Paris, 2004, P.273.

³EDITH, G, Op cité, P.1.

⁴ BRUNO, S, « Gestion financière », 3^{ème} Edition, Fernand Nathan, 1988, P.99.

⁵ JEAN-LOUIS, A, « L'essentiel à connaître en gestion financière, 3^{ème} Edition revue et augmentée, Edition Maxima, Paris, 2002, P.157.

Introduction générale

L'objectif de la recherche :

Tout au long de ce travail nous allons nous intéresser à l'opération de crédit. Et pour assimiler cette fonction principale d'une banque, nous allons aborder la démarche réalisée par le banquier depuis le moment de la demande de crédit jusqu'à la prise de décision de l'octroi ou du refus de l'accord du prêt bancaire. A travers ce travail de recherche nous visons à atteindre les objectifs suivant :

- Connaître des différents types de financement bancaires.
- Analyse des dimensions fondamentales de l'étude d'un dossier de crédit d'investissement.
- Mettre en exergue les aspects financiers d'analyse financière ainsi que ses différentes méthodes, et l'analyse de la rentabilité du projet pour la prise de décision.
- Mettre en avant la notion du risque de crédit et les méthodes de la gestion des risques.

Connaître les innovations en matière de financement des investissements en Algérie.

Le motif de choix du sujet :

Parmi les motifs de choix de ce thème, le financement des entreprises algériennes est très souvent réalisé par le biais des banques contrairement à d'autres pays où d'autres sources de financement sont très répandues. La banque est connue comme un intermédiaire financier entre l'offre et la demande des capitaux, elle joue un rôle important dans la collecte des dépôts qu'elle emploie en opérations financières c'est-à-dire l'accord de crédits aux agents économiques qui ont besoins de financement. Cette partie essentielle de l'activité de la banque peut être à la fois complexe et incomplète pour l'investisseur.

Ce thème va nous permettre de montrer la démarche de financement des demandes de crédits d'investissement introduits par les entreprises algériennes au niveau des banques. Dans ce cadre, notre choix s'est porté sur la BADR banque qui est l'une des plus importantes banques publiques disposant d'un large réseau d'agences pour être toujours plus près de ses clients. Par ailleurs, il s'agit d'une opportunité pour nous d'acquérir de nouvelles compétences en mettant en pratique les connaissances théoriques assimilées durant notre cursus.

Pour répondre aux objectifs précités nous allons procéder à une illustration à travers un cas pratique au niveau de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR).

Problématique de recherche :

Les entreprises ont souvent des besoins de financement importants pour développer leurs projets d'investissements, tels que l'acquisition de nouveaux équipements, l'expansion de leurs activités ou le développement de nouveaux produits. Cependant, elles peuvent rencontrer des difficultés à obtenir les fonds nécessaires en raison de leur taille, de leur manque d'historique financier solide ou de l'absence d'actifs tangibles pouvant servir de garantie. A partir de là, nous avons posé la problématique suivante :

Introduction générale

« **Quelle est la dynamique de financement bancaire des investissements des entreprises en Algérie?** »

La réponse à cette question centrale suppose des réponses à d'autres questions secondaires suivantes :

- ❖ Qu'est-ce qu'un projet d'investissement ? Et quels sont les types des investissements ?
- ❖ Quels sont les sources de financement des projets d'investissement ?
- ❖ Quels sont les types des crédits proposés par les banques pour financer ces projets ?
- ❖ Comment les banques apprécient le risque sur les crédits d'investissement ? Et quels sont les garanties que doit prendre pour faire face à ces risques ?

Les hypothèses de recherche :

Dans le contexte de ce travail nous avons formulés les hypothèses suivantes

Hypothèse N° 01 :

Le crédit bancaire est un moyen de financement privilégié auquel recourent les entreprises, car offrant des liquidités immédiates et la possibilité de réaliser des investissements à long terme pour la croissance et le développement des entreprises.

Hypothèse N° 02 :

Les procédures de traitement des demandes de crédits d'investissement mises en place par les banques Algérienne, notamment au niveau de la BADR banque, permettent d'apprécier l'opportunité des projets et les capacités de remboursement des entreprises qui sollicitent les crédits.

Le motif de choix du sujet :

Parmi les motifs de choix de ce thème, le financement des entreprises algériennes est très souvent réalisé par le biais des banques contrairement à d'autres pays ou d'autres sources de financement sont très répandues. La banque est connue comme un intermédiaire financier entre l'offre et la demande des capitaux, elle joue un rôle important dans la collecte des dépôts qu'elle emploie en opérations financières c'est-à-dire l'accord de crédits aux agents économiques qui ont besoins de financement. Cette partie essentielle de l'activité de la banque peut être à la fois complexe et incomplète pour l'investisseur.

Ce thème va nous permettre de montrer la démarche de financement des demandes de crédits d'investissement introduits par les entreprises algérienne au niveau des banques. Dans ce cadre, notre choix s'est porté sur la BADR banque qui est l'une des plus importantes banques publiques disposant d'un large réseau d'agences pour être toujours plus près de ses clients. Par ailleurs, il s'agit d'une opportunité pour nous d'acquérir de nouvelles compétences en mettant en pratique les connaissances théoriques assimilées durant notre cursus.

Introduction générale

La méthodologie de recherche :

La méthodologie de ce travail est répartie en volets, la recherche documentaire qui nécessite la consultation des ouvrages à caractère financiers, les articles, les revues ainsi que certains sites internet. Cette revue de la littérature nous a permis d'enrichir nos connaissances et donc exposer le cadre théorique relatif à notre sujet de recherche avec une application sur le terrain à travers le stage pratique d'une durée de deux mois au sein de la BADR banque.

Plan de travail :

Pour répondre aux questions précédentes, nous avons jugé utile de structurer notre travail en trois chapitres distincts.

Le premier chapitre, «Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement », portera essentiellement sur la présentation des projets d'investissement, les critères de choix et les modes de financement.

Le deuxième chapitre, porte sur « la dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire», présentera le montage du dossier de crédit en faisant références aux documents constitutifs d'un dossier de crédit, l'analyse de l'équilibre des états financiers ainsi que les différentes interprétations et l'analyse de la rentabilité intrinsèque du projet. Finalement, il exposera les méthodes de la gestion du risque de crédit, avec les innovations en matière de financement des projets d'investissement.

Enfin, le troisième chapitre consacré à l'évaluation d'une demande de crédit d'investissement au sein de la BADR, en présentant l'organisme d'accueil, le montage et l'étude d'un dossier, et enfin l'étude de la rentabilité du projet, menée par le banquier de la BADR avant la prise de décision.

Chapitre I :
Aspects fondamentaux des projets
d'investissement

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

Introduction :

L'investissement constitue un acte fondamental pour l'entreprise, dans la mesure où il conditionne son développement futur et mobilise de nombreuses énergies en termes de temps, de compétences et de ressources (humaines et financière). La décision d'investissement est une composante primordiale de la gestion d'une entreprise, dans la mesure où les choix d'aujourd'hui conditionneront ce qu'elle sera demain. Elle correspond ainsi à l'une des quatre grandes décisions de financement, de gestion de trésorerie et d'analyse financière.¹

Les entreprises lancent des projets d'investissement dans le but de dégager des flux monétaires qui créeront de la valeur pour leurs actionnaires. Les projets jouent un rôle crucial dans le monde des affaires représentant des initiatives stratégiques visant à allouer des ressources financières en vue d'obtenir des rendements positifs à long terme, ils peuvent être indépendants, mutuelles exclusifs ou complémentaires. Le choix d'un bon projet peut couvrir des perspectives favorables de croissance soit en continuité avec les activités actuelles de l'entreprise, soit à l'occasion du lancement d'activités nouvelles, c'est pour cela que la maîtrise des choix et des décisions relevant de la politique d'investissement représente un enjeu essentiel.

A cet effet nous allons exposer dans ce premier chapitre quelques notions de base sur les investissements en citant leurs caractéristiques notamment, à travers les définitions qui ont été données par les auteurs sur les concepts fondamentaux dans la première section et les déterminants de l'investissement dans la seconde section. Aussi il s'agit de passer en revue les différents critères de choix d'investissement permettant de prendre la décision d'investir. Enfin, dans la troisième section, nous allons présenter différents modes de financement.

¹CYRILLE, M, BEYSÜL, A, « Procédures de choix d'investissement », Edition, De Boeck université, Paris, 2009, P. 1.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

Section 01 : Présentation et typologie des projets d'investissements :

La notion de projet est globale car elle évoque un vaste champ de situations très variées, pour saisir les principes fondamentaux des projets d'investissement, il est crucial de débiter par l'introduction des notions liées à l'investissement et à ses traits distinctifs.

1. Notion de l'investissement :

L'investissement est considéré comme le principal élément de ce secteur économique, ce qui permet aux économies d'améliorer leur situation nationale et de prendre une position significative à l'échelle mondiale. Ainsi, il est essentiel de maîtriser les diverses approches de l'investissement.

1.1. Définition de l'investissement :

Un investissement est un engagement d'un capital pour réaliser des gains futurs et étalés dans le temps. Il peut être, également défini comme une dépense immédiate et certaine dans l'espoir de gains futurs. L'investissement est défini comme étant une utilisation des fonds de l'entreprise aujourd'hui dans le but d'obtenir dans le futur des recettes anticipées. Cependant, la notion d'investissement varie selon la vision qu'on adopte.¹

1.1.1. Approche comptable de l'investissement :

Selon l'approche comptable un investissement est une acquisition de biens ou service non consommés au cours d'un exercice. Cette définition vise aussi bien les biens matériels comme les constructions, terrain, équipement, titres de participation, que les biens immatériels comme les brevets ou les fonds de commerce. Elle englobe également les services, ou encore l'investissement commerciaux tels que les compagnes de publicité et la constitution d'une force de vente, dont les effets ont une portée de longue durée.²

1.1.2. Approche financière de l'investissement :

L'investissement se définit comme un échéancier de décaissement et d'encaissement. Cette formule brève s'applique parfaitement à un investissement technique en équipement de production. Elle s'applique de la même façon à un investissement en titre, c'est-à-dire en actifs financiers. Concrètement, elle signifie ceci : à une succession initiale de dépenses, fait suite du moins prévisionnel-à une succession de recettes résultant de ventes plus fortes, de marges améliorées, ou constituées par les dividendes escomptés.³

1.1.3. Approche économique de l'investissement :

Pour les économistes, l'investissement est essentiellement un flux de capital destiné à modifier le stock existant qui consiste avec le facteur travail notamment, l'un des facteurs principaux

¹TRAVERDET, P, «Guide du choix d'investissement», Edition d'organisation, Paris, 2006, P.26.

²HUSSON, B, JORDAN, H, « le choix des investissements», Edition, Masson, Paris, 1998, P.11.

³Edem, P.12

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

fonction de production. L'investissement désigne aussi bien les dépenses de renouvellement du capital que celles qui accroissent les capacités de production.¹

1.1.4. Approche stratégique de l'investissement :

L'investissement doit améliorer la position concurrentielle de l'entreprise de manière à accroître durablement la valeur de la firme. Les investissements, à la base de la mobilité stratégique, indispensable à l'adaptation de l'entreprise à son environnement, s'inscrivent donc dans le cadre de la stratégie retenue, C'est à ce niveau seulement que peuvent être intégrer valablement la multiple interdépendance entre les décisions successives dont dépendent les cash-flows futurs, Cette approche duale, stratégique et gestionnaire de l'investissement est essentielle dans la distinction entre investissement de croissance et de rationalisation.²

1.2. Les caractéristiques de l'investissement :

Tout investissement est caractérisé par une durée de vie, les dépenses et les recettes nettes de l'investissement :³

1.2.1. La durée de vie de l'investissement :

La durée de vie est la période durant laquelle le projet génère des flux de trésorerie.

Le critère à retenir peut être technique. Facile à estimer, la durée de vie correspond alors à une mesure régulière et irréversible à l'investissement. Mais la durée retenue pourra être inférieure à la durée de vie technique, si la durée de vie économique des produits réalisés au moyen de cet investissement lui est inférieure. Le critère économique l'emportera alors sur le critère technique. Pour les investissements à durée de vie particulièrement longue, supérieur à 15 ans par exemple, compte tenu de l'incertitude posant sur l'avenir, on sous-estime généralement délibérément la durée de vie de l'investissement.

1.2.2. Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement comprennent l'ensemble des coûts afférents à la réalisation de l'investissement. L'optique ici est strictement financière, et non comptable. Le recensement des dépenses doit être exhaustif, et ne se limite pas uniquement à celles qui figureront et immobilisation au bilan.

Ainsi, par exemple, dans le cas d'un investissement corporel de types machine, les dépenses d'investissement comprendront :

- Le prix d'acquisition.
- L'ensemble des frais annexes (frais de douanes, frais de transport...).
- Le cas échéant les frais de formation du personnel, de recherche, l'augmentation de BFR induit par l'investissement.

¹FRANCK, B, ALBAN, R, «Les choix d'investissement méthodes traditionnelles, flexibles et analyse stratégique», Edition, Economica, 2002, Paris, P.21

² Idem, P.22.

³JEAN-LOUIS, A, Op cité, P.209, P.210.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

1.2.3. Les recettes nettes de l'investissement :

Les recettes nettes de l'investissement regroupent les cash-flows d'exploitation, la valeur résiduelle de l'investissement, et le BFR en fin de période.

Les cash-flows d'exploitation correspondant à l'estimation des recettes nettes additionnelles secrétées par l'investissement.

Le raisonnement est mené sur des cash-flows nets. En principe, l'investissement procure des recettes supplémentaires (vente), mais il occasionne aussi des dépenses additionnelles (achats, personnel ...). La contribution nette de l'investissement est égale à la différence entre les recettes supplémentaire et le surcroît de dépenses.¹

2. Typologies de l'investissement :

Les investissements peuvent être classés suivant plusieurs paramètres, nous nous limiterons dans ce travail à trois classifications, il s'agit des paramètres suivants :

- Classification selon leur nature.
- Classification selon l'objectif poursuivi par l'entreprise.
- Classification selon la latitude de choix.

2.1. Classification d'investissement selon leur nature:

Dans cette catégorie, on distingue l'investissement incorporel, l'investissement corporel et l'investissement financier :²

2.1.1. Les investissements incorporels :

Ce sont des investissements immatériels qui correspondent à l'acquisition de moyens non physiques de développement tels que recherches, brevets, fonds de commerces, logiciels. Leur part dans les dépenses d'investissement est plus en plus importante.

2.1.2. Les investissements corporels :

Ce sont des investissements matériels susceptibles de maintenir ou d'accroître le potentiel de production. Ils peuvent être immobiliers (terrains, constructions...) ou mobiliers (machines, équipements mobiliers, matériels de transport...).

2.1.3. Les investissements financiers :

Ils correspondent par exemple aux prises de participations dans le capital d'autres entreprises.

Le classement par nature est celui retenu par le plan comptable général de 1982.

2.2. Selon l'objectif poursuivi par l'entreprise :

Selon l'objectif poursuivi par l'entreprise à l'aide de l'investissement conduit à distinguer: Les investissements de renouvellement et de remplacement. Les investissements de modernisation.

¹ JEAN-LOUIS, A, Op cité, P.210.

²Edem, P.206

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

Les investissements d'expansion. Les investissements de prestige. Les investissements de sécurité, les investissements sociaux et les investissements stratégiques :¹

2.2.1. Les investissements de renouvellement et de remplacement:

Ils font référence aux dépenses engagées par une entreprise pour maintenir ou remplacer ses actifs. Ils permettent de maintenir le potentiel d'entreprise intact. Ce sont les plus fréquents : toute entreprise y a recours, car elle connaît la conséquence du non-renouvellement matériel (augmentation des frais d'entretiens, de répartition, ralentissement de la production, risque de panne...). Cette décision appartient souvent à la routine de l'entreprise.

2.2.2. Les investissements de modernisation:

Ce sont des dépenses destinées à mettre à niveau les équipements de l'entreprise, ses processus ou ses systèmes afin d'améliorer son efficacité, sa productivité ou sa compétitivité. Ils visent à permettre à l'entreprise de rester à jour avec les évolutions de son secteur et de répondre aux besoins changeants du marché. Souvent confondus avec les précédents, ils permettent d'améliorer la productivité de l'entreprise. Ils sont aussi appelés investissements de productivité.

2.2.3. Les investissements d'expansion :

Les investissements d'expansion sont destinés à permettre à l'entreprise de faire face à la croissance de la demande et ceci, soit par la réalisation de nouveaux investissements destinés à augmenter sa capacité de production (investissements de capacité), soit par l'élargissement de sa gamme de produits (investissements de diversification). Les investissements d'expansion sont aussi appelés investissements d'extension. Ils permettent soit d'élargir la production la commercialisation de produits nouveaux (diversification) soit d'approfondir la production et la commercialisation de produits existants (extension).

2.2.4. Les investissements de prestige :

Cet investissement permet de renforcer l'image de l'entreprise, sa réputation ou son statut, plutôt que dans le but direct de générer des profits. Donc leur objet est de soigner l'image de marque de l'entreprise. Il sera très difficile d'apprécier leur rentabilité.

2.2.5. Les investissements de sécurité :

Le rôle principal des investissements de sécurité c'est la protection des actifs de l'entreprise, ses employés, ses données et ses opérations contre les risques et les menaces interne et externe, ces investissements indispensables ne peuvent non plus se concevoir en termes traditionnels de rentabilité.

2.2.6. Les investissements sociaux :

Ils font référence aux dépenses engagées par une entreprise dans des initiatives qui ont un impact positif sur la société ou sur la partie prenante, en plus de générer des profits. Ils portent sur ce qu'il est convenu d'appeler maintenant (la qualité de vie), et leur effets ne pouvant être directement mesurés; cette rubrique tend actuellement à s'alourdir avec l'investissement d'intérêt public et l'investissement de protection de l'environnement.

¹JACQUES B, YVES, L, Et JEAN-CLAUDET, «le choix d'investissements», Edition public-union, Paris, 1976, P.21.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

2.2.7. Les investissements stratégiques:

Ils sont planifiés par une entreprise dans le but de réaliser des objectifs à long terme qui sont alignés avec sa stratégie globale. « Ils s'agit des investissements résultant d'une option stratégique prise par l'entreprise. Cela peut être un investissements en recherche en développement sur un secteur ou pour des produits particuliers »¹.

2.3. Selon la latitude de choix:

La latitude de choix permet de distinguer deux types ; les investissements principaux et d'accompagnements, et les investissements induits par le marché et les investissements autonomes :²

2.3.1. les investissements principaux et les investissements d'accompagnements :

Les investissements principaux correspondent à ceux qui sont essentiel pour l'activité principale de l'entreprise comme l'achat d'un équipement de production, et les investissements d'accompagnement sont moins importante, ils soutiennent les investissements principaux comme l'achat l'acquisition d'un logiciel pour gérer les opérations de l'entreprise. On parle aussi d'investissement de prolongations quand il s'agit de compléter un investissement principal.

2.3.2. les investissements induits par le marché et l'investissement autonome :

Les investissements induits par le marché sont ceux qui fluctuent en fonction de la demande globale de biens et de services, tandis que l'investissement autonome, influencé par des éléments tels que les attentes des entreprises et les conditions financière. Ceux-ci jouent un rôle essentiel dans la mesure du niveau globale des investissements dans une économie.

3. La décision d'investissement :

« La décision d'investir est sans aucun doute une décision généralement irréversible, car elle engage l'opérateur sur une longue période. C'est aussi une décision financière difficile dans la mesure où la réalisation d'un investissement nécessite un financement adéquat donc une immobilisation importante de fonds »³

Le processus d'investissement comporte plusieurs phases distinctes, par conséquent on peut citer cinq phases : la phase de perception, la phase de formulation, la phase d'évaluation, la phase de choix et la phase de contrôle.

3.1. La phase de perception :

La première phase est celle de la prise de conscience du besoin de réaliser un investissement. A ce stade, il n'existe pas véritablement de règles. La perception du besoin émanera de différents niveaux de responsabilité, de différentes directions, même si les directions commerciales, industrielles et technique sont prédominantes à ce stade.

3.2. La phase de formulation :

¹BRUNO, S, « Gestion financière», 3^{ème} Edition, Fernand Nathan, 1988, P.82.

² JACQUE, B, YVES, L, Et JEAN-CLAUDE, T, Op cité, P.21.

³ BOUAGHABA, A, « Analyse et évaluation de projets», Edition, Berti, 1998, Alger, P.01.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

Dans cette seconde phase, les différentes solutions répondant aux besoins identifiés en phase 1 sont présélectionnées. Il existe fréquemment en effet plusieurs variantes qu'il faut analyser, en intégrant l'ensemble des paramètres tels que : capacité, besoin en personnel, coût d'exploitation, durée de réalisation, localisation, durée de vie.

3.3. La phase d'évaluation :

C'est la phase de quantification financière des différentes solutions envisageables, de façon à les rendre comparable entre elles, afin qu'il soit possible d'opérer un choix. «L'évaluation financière est la phase de l'étude d'un projet qui permet d'analyser si le projet est viable, et dans quelles conditions, compte tenu des normes et des contraintes qui lui sont imposées, et à partir des études techniques et commerciales déjà réalisées »¹. « Elle concerne les entreprises nouvelles dans un cadre public ou privé ainsi que les projets d'investissements dans des entreprises ou collectivités locales existantes. L'évaluation se veut contre l'idée que l'acquisition d'un financement sur l'achat d'un bien enlève toute réflexion sur cet achat. L'évaluation repose aussi sur l'idée qu'un projet d'investissement ne peut être détaché de son contexte, de son environnement, l'essentiel est dans cette relation, un projet apporte des valeurs spécifiques à chaque acteur »².

3.4. La phase de choix :

Dernière phase ou, sur la base de l'évaluation des différents projets, la solution la plus rentable est retenue. La décision d'investissement est cruciale pour une entreprise car elle conditionne son adaptation à un environnement en évolution. C'est pourquoi les entreprises lancent des projets d'investissement en anticipant les flux de revenus futurs. La phase d'exécution est la phase de concrétisation réelle du projet par la mise à disposition des fonds nécessaire pour sa réalisation.

« Le choix des investissements s'inscrit dans la politique générale de croissance de l'entreprise. Toutefois, le financier se doit de déterminer avec précision les besoins de financement créés par ces investissements, évaluer leur rentabilité et contrôler leur gestion. La décision de choix d'investissements est bien sûr liée à la disponibilité de ressources de financement et surtout à leur coût qui dépendra de la politique financière adoptée »³.

3.5. La Phase de contrôle :

Il est important d'assurer le contrôle et le suivi du déroulement des travaux sur place. Le contrôle d'investissement a pour but de garantir la performance du processus d'investissement sans nécessairement le structurer. L'objectif principal de ce contrôle est de garantir le respect des contraintes légales et des délais de réalisation, ainsi que de comparer les flux financiers prévus et réels.

4. Les cash-flows d'un projet d'investissement :

¹ ROBERT, H., « Projets d'investissement, Guide d'évaluation financière », Edition, Economica, Paris, 2002 P.9.

²Idem, P. 5.

³ BRUNO, S, Op cité, P.65.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

Les cash-flows associés à un projet d'investissement sont indispensables pour apprécier sa rentabilité.¹

La logique sur laquelle repose le choix d'investissement consiste à identifier les cash-flows d'un projet à leurs dates effectives de réalisation, de manière à pouvoir les actualiser. Nous distinguons les flux discontinus comme les investissements des flux continus d'exploitation qui sont mesurés sur une période et actualisés en fin de période, Les cash-flows sont différents selon les trois étapes d'un projet, La première regroupe l'ensemble des décaissements initiaux nécessaires pour le démarrage de l'investissement, La deuxième intègre les cash-flows relatifs à l'exploitation de l'investissement, qui s'étalent sur toute la durée du projets, La troisième se situe à la fin de la vie du projet, Elle prend en compte les encaissements liés à la vente des actifs conservant encore une valeur de marché et les décaissements induits par d'éventuels frais de démantèlement².

Section 02 : Les critères d'évaluation des projets d'investissements :

La prise de décision joue un rôle idéal dans la rentabilité et la croissance économique des entreprises et banques, et l'une des étapes du processus décisionnel constitue l'évaluation des projets d'investissement, qui est une démarche qui suit plusieurs phases et permet de savoir si le projet est rentable et est-ce qu'il réalise des rendements futurs, de classer les investissements selon leurs gains, et aussi facilite à la banque la décision d'accroître l'octroi de crédits ou pas.

Les critères d'évaluation peuvent être regroupés en deux grandes catégories :

- Les critères de choix d'investissement en avenir certain.
- Les critères de choix d'investissement en avenir incertain.

1. Les critères de choix d'investissement en avenir certain :

Dans un futur proche, il est certain que le montant des taux d'intérêt ainsi que les valeurs des Flux de trésorerie prévisionnels, et plus généralement de tous les paramètres d'un projet d'investissement, seront connus avec certitude.

Ces critères sont basés sur le principe d'actualisation.

1.1. Le principe d'actualisation :

L'actualisation est l'opération qui permet de comparer des sommes présentes et futures, en plaçant à une date identique. L'actualisation sert à convertir une somme future en une donnée actuelle, tient compte de deux éléments que sont le prix du temps et le prix du risque.

Le prix du temps vient du fait qu'il n'est pas indifférent pour un individu de percevoir un dinar aujourd'hui ou dans un an. Le temps a un coût, et les individus préfèrent percevoir ce dinar aujourd'hui plutôt que dans le futur. Pour qu'ils deviennent indifférents à percevoir cette somme

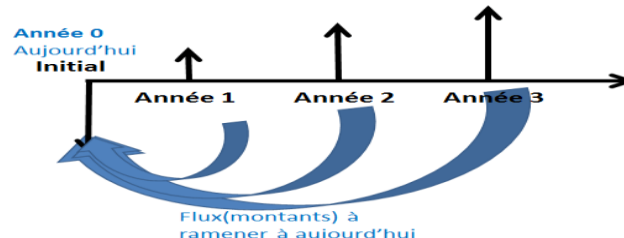
¹FRANCK, B., ALBAN, R, Op cité, P. 62, P.63.

² ASSOUS, N, « L'impact des décisions financières sur la création de valeur au sein des entreprises publiques Algérienne cotée à la bourse d'Alger : Cas SAIDAL ET L'E .G. H-AURASSI », Thèse de doctorat, UMMTO, en Sciences de Gestions, 2015, P.69.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

plus tard, il faut leur proposer plus qu'un dinar. Ce bonus est le prix du temps. Sa prise en compte se fait en majorant la somme à recevoir d'un taux qui rémunère le temps, le taux sans risque (RF), de la même façon, le risque a aussi un prix.¹

Figure N°01 : schéma représentatif de l'actualisation



Source : Guendouzi Mohammed, "Cours d'évaluation de projets, Université de Tizi-Ouzou, SFC, 2023/2024.

1.2. Les critères de choix en avenir certain :

Leur intérêt réside dans la nécessité d'investir du temps, qui est comme nous l'avons vu, l'un des facteurs clés dans la prise de décision d'investissement. Les principaux critères de choix d'investissement basés sur l'actualisation sont :

- La Valeur Actuelle Nette (VAN).
- Le Taux Interne de Rentabilité (TIR).
- L'indice de Profitabilité (IP).
- Le Délai de Récupération Actualisé du capital investi (DRA).

1.2.1. La valeur actuelle nette (VAN) :

1.2.1.1. Définition de la VAN :

« La valeur actuelle nette est la différence entre les cash-flows actualisés à la date 0 et le capital investi »², elle correspond donc à l'actualisation de l'ensemble des flux totaux de liquidité prévisionnels par sa réalisation. En d'autres termes, la VAN est la différence entre la somme des cash-flows actualisés et le capital investi. Elle est déterminée de la façon suivante :

$$VAN = \sum_{k=1}^n CF (1 + i)^{-k} + VR(1 + i)^{-n} - I_0$$

Tel que :

- **VAN** : La valeur actuelle ;
- **CF**: Cash-flow a la period k;
- **n** : la durée de vie du projet ;
- **i** : Taux d'actualisation ;
- **I₀** : Investissement initial ;
- **VR** : La valeur résiduelle à la fin de l'investissement ;

¹ ARNAD, T, « Evaluation d'entreprise », 4^{ème} Edition, Economica, Paris, P. 66.

²JEAN, B, JACQUELINE, D, FLORENCE, D, «Gestion Financière», 14^{ème} édition, Edition Dunoud, Paris, 2005, P. 333.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

La VAN est un indicateur qui permet de prendre la décision de réaliser un projet d'investissement en considération sa rentabilité espérée sur la période de vie de l'investissement. Si la rentabilité est positive sur la période, alors l'investissement peut être réalisé, si la rentabilité est négative, l'investissement est abandonné.

Le fonctionnement de la VAN est simple : il consiste à comparer les gains générés par le projet sur la période à son investissement initial. Autrement dit, il s'agit de comparer des cash-flow générés par le projet avec l'investissement et les charges nécessaires au projet. La VAN permet d'actualiser les cash-flows futurs pour obtenir la valeur actuelle c'est-à-dire la valeur des cash-flows au début du projet, pour pouvoir les comparer avec l'investissement pour actualiser les cash-flows, la VAN utilise un taux qui reflète le taux de rendement requis pour le projet d'investissement ce taux d'actualisation doit également couvrir le taux d'intérêt, dans la mesure où l'investissement initial serait financé par emprunt¹.

1.2.1.2. La règle de décision en matière de VAN :

En investissant dans un projet, la valeur de l'entreprise augmente. Ainsi un projet dont la VAN est positive constitue un enrichissement et devrait être accepté, Alors qu'un projet dont la VAN est négative engendre un appauvrissement et devrait être rejeté.

La règle de décision en présence de plusieurs projets dépend de la relation entre ces projets. Dans le cas des projets indépendants, on accepte tous les projets dont la VAN est strictement positive. Dans le cas des projets mutuellement exclusifs, on accepte le projet ayant la VAN la plus élevée à condition qu'elle soit positive.²

Ces règles ne tiennent pas en compte de la présence d'une contrainte budgétaire, limitant le coût d'investissement total à un certain moment.

1.2.1.3. Les avantages et les inconvénients : La VAN présente un ensemble d'avantages mais aussi certains inconvénients dont il faut tenir compte : ³

- **Les avantages de la VAN :**

Le critère de la VAN présente une rigueur conceptuelle faisant de lui le critère de décision préféré des experts financiers donc c'est un meilleur critère parce qu'elle :

- Elle tient compte de la valeur de l'argent dans le temps en actualisant les flux monétaires nets.
- L'analyse de la valeur d'un projet est établie en fonction de flux monétaire nets et ne se limite donc pas au bénéfice net comptable.
- Tient compte du risque à travers le taux d'actualisation.

- **Les inconvénients de la VAN:**

La méthode de la valeur actuelle nette se distingue par plusieurs difficultés parmi les quelle on peut citer : le taux d'actualisation, et la variation des taux:

- La VAN dépend du taux d'actualisation.

¹ JEAN -ETIENNE, P, CELINE, B, «Gestion financière», Edition Magnard Vuibert, Paris, 2017, P.122, P.123.

² SKANDER, BEN- A, PATTER, T, «Evaluation financière de projet», Edition JFD, 2023, P.39.

³FAOUZI, R, «Gestion financiers à long terme», Edition, Presses de l'université du Québec, 2008, P.181.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

- La VAN est très sensible à la variation du taux.
- L'impossibilité de comparer des VAN des projets dont les durées de vie sont différents.

Le calcul de la VAN demeure la meilleure méthode d'évaluation des projets d'investissement, malgré les limites énoncées ci haut, car elle mesure par excellence, la richesse générée par l'exploitation d'un actif.

1.2.2. Le Taux Interne de Rentabilité (TIR) :

1.2.2.1. Définition de TIR :

« Le taux de rentabilité interne est le taux d'actualisation qui annule la valeur actuelle nette. Il s'agit donc de déterminer le taux de rentabilité tel que la somme des flux nets de trésorerie soit égale au montant du capital investi ».¹

$$VAN = \sum_{t=1}^n CF(1+i)^{-t} - I_0 = 0$$

Autrement dit, le TIR peut être défini comme le taux d'endettement maximum qu'un investisseur est prêt à payer pour financer son projet d'investissement grâce à un emprunt. Il représente le coût maximum des capitaux que le projet pourrait supporter. Ainsi si le TIR est supérieur au taux d'actualisation, le projet considéré comme rentable, entre deux projets, il convient de tenir celui dont le taux de rentabilité interne est le plus élevé.

1.2.2.2. Règles de décision :

Pour des projets indépendants, on accepte les projets dont le TIR est supérieur au taux d'actualisation. Pour les projets mutuellement exclusifs, on accepte le projet qui a le TIR le plus élevé, à condition qu'il excède le taux d'actualisation. Notons que le taux d'actualisation est aussi appelé le taux de rendement acceptable minimal, noté TRAM.²

1.2.2.3. Calcul du TIR :

Le TIR se calcule comme suit :

$$\sum_{k=1}^n CF_k(1 + TRI)^{-k} + VR(1 + TRI)^{-n} - I_0 = 0$$

Dans le cas où le TRI est déterminé par des essais successifs, on doit déterminer la VAN. Dont les signes sont différents (une positive et une autre négative) et correspondantes à des taux d'actualisation dont la différence n'excède pas deux points. Il s'agira ensuite de faire une interpolation linéaire.

¹ FAROUK, H, BOUNAB, M, « Technique de gestion », 3ème édition, Edition Dunod, Paris, 2012, P .204.

² SKANDER, Ben- A, PATTER, T, Op cité, p .41.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

1.2.2.4. Les avantages et les inconvénients :

Le TIR présente un ensemble d'avantages et d'inconvénients :¹

- **Les avantages :**

- Le TIR utilise les flux monétaires nets et non le bénéfice comptable comme facteur essentiel de l'analyse de rentabilité.
- Il tient compte de la valeur de l'argent dans le temps.
- Il exprime la performance des projets en pourcentage.

- **Les inconvénients**

- Le TIR suppose que les entrées nettes de fonds sont réinvesties au taux de rendement interne. Ce dernier devient irréaliste s'il est trop élevé ou trop différent du taux de réinvestissement des flux monétaires réalisés habituellement dans l'entreprise.
- Le TIR ne convient pas à un projet dont les entrées nettes de fonds ne sont pas "standard" ou normales, c'est-à-dire lorsque certains flux monétaires sont négatifs et d'autres positifs.

1.2.2.5. La relation entre la VAN et le TIR :

Les conditions d'utilisation des critères de rentabilité dans la procédure de confection et de sélection des projets d'investissement nécessitent un examen sérieux, au préalable il convient de s'interroger sur la validité des différentes techniques et méthodes examinées et en particulier sur celles issues des méthodes d'actualisation. Chaque technique ou méthode fournit des informations dont il faut connaître la signification profonde ainsi que les limites relatives à son utilisation. Quelques points à différencier entre les deux critères² :

- Les deux méthodes n'ont pas toujours la même signification et ne donnent pas toujours les mêmes résultats ;
- Les deux méthodes donnent la même indication d'abandon ou d'acceptation pour un taux donné (taux d'actualisation en ce qui concerne la méthode de la VAN, taux d'acceptation ou de rejet en ce qui concerne la méthode du TIR).
- Les deux méthodes peuvent donner des résultats divergents voire contradictoires si on veut classer plusieurs projets exclusifs.
- La VAN se base sur l'accumulation des bénéfices et de la richesse dégagée par l'investissement. Cette logique est celle qui est retenue par les bailleurs de fonds en cas d'emprunts. Par contre, le TRI sert principalement un critère de classement des différents projets.

Par conséquent, la VAN et le TIR sont des outils financiers complémentaires car ils peuvent nous fournir des informations importantes et précieuses sur les entreprises et les projets dans lesquels nous sommes prêts à investir, en nous assurant que nous avons toujours des bénéfices dans les projets que vous souhaitez réaliser.

¹ FAOUZI, R, Op cité, P. 185.

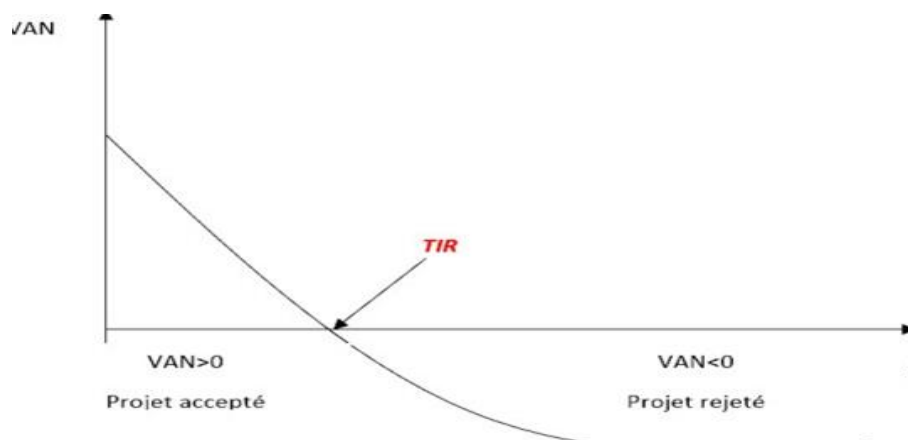
²BOUGHABA. A, Op cité, P.31.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

La valeur actuelle nette d'un projet peut être représentée par une courbe décroissante fonction du taux d'actualisation ou bien $VAN = F(i)$ ou i représente le taux d'actualisation.

Un projet rentable si sa $VAN > 0$
La $VAN = 0$ si $i = TIR$
Le projet est rentable si $i < TIR$

Figure n°02 : Présentation de la relation entre la VAN et TIR



Source : Etablie par nous-même sur la base des informations précédentes.

1.2.3: L'indice de Profitabilité (IP) :

1.2.3.1. Définition de l'indice de profitabilité :

L'indice de profitabilité est « le rapport entre la valeur actuelle et l'investissement initial »¹.
« Il mesure l'avantage induit par un dinar de capital investi en terme relatif, c'est la valeur actualisé par unité de la dépense d'investissement initial ».²

$$IP = \frac{\sum_1^n CF(1+i)^{-n}}{I_0}$$

CF: Cash flow, 0.

I: Le taux d'actualisation.

¹MARCOUX, M, « Organisation et activité comptable», 2ème Edition, Edition Bréal, France, 2003, P.201.

² ALBERT, C, MAPPA, M, « Les fondements de gestion financière», 3ème Edition, Edition de l'université de liège, Belgique, 2008, P. 135.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

I₀: Capital initial.

1.2.3.2. La règle de décision :

« L'indice de profitabilité mesure la rentabilité de l'investissement .Un investissement est rentable si son indice de profitabilité est positif ».¹

- Les méthodes VAN et IP donnent toujours les mêmes données sur l'acceptation ou le rejet d'un nouveau projet. Un IP >1 et une VAN >0 signifient que le projet est acceptable car la richesse de l'actionnaire augmente. Cependant, les IP <0 sont similaires à une VAN <0 et au rejet d'un projet.

- La méthode de l'indice de profitabilité présente les même avantages et insuffisances de la valeur actuelle nette (VAN).

1.2.4. Le Délai de Récupération Actualisé du capital investi (DRA) :

1.2.4.1. Définition du délai de récupération du capital investi :

Il s'agit d'une méthode simple d'évaluation des projets d'investissement basée sur le calcul cumulé des flux de trésorerie. Elle permet de calculer la durée nécessaire pour récupérer le capital initialement investi des flux prévisionnels actualisés. Cet outil permet aux petites entreprises de choisir entre différents projets selon un critère qui, en mettant en avant la rapidité de retour sur l'investissement, sécurise la trésorerie.²

1.2.4.2. La règle de décision :

Pour les projets indépendants on accepte des projets dont le délai de récupération est inférieur au délai de récupération maximal fixé par l'entreprise.

Pour les projets mutuellement exclusifs, on choisit le projet ayant le délai de récupération le plus court à condition qu'il soit inférieur au délai de récupération maximal³

1.2.4.3. Les avantages et les inconvénients :

Le DRA présente un ensemble des avantages et inconvénients :

- **Les avantages du délai de récupération du délai actualisé :**

- Le DRA est simple à calculer.
- Il permet d'estimer la période pour laquelle l'investisseur est exposé à des risques exogènes, soit des risques de source extérieure au projet.
- Il permet de tenir compte la valeur temporelle de l'argent.

- **Les inconvénients :**

- Il ignore les flux monétaires qui arrivent au-delà du délai de récupération.

¹CLAIRE, A, «Gestion à bloc», 2ème Edition, Edition Ellipses, Paris, 2022, P. 104.

² PAUL-JACQUES, L, ARNAUD, C, FRANCOIS, P, «Tout la gestion de l'entreprise», Edition de Boeck, Paris, 2020, P.254.

³ SKANDER, Ben- A, PATTER, T, Op cité, P.36.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

- Défavorise les nouveaux projets ainsi que les projets à long terme tels que la R&D
- Il est possible d'exclure les investissements dont la VAN est positive.

2. Les critères de choix d'investissement en avenir incertain :

Dans un monde incertain, le décideur est conscient des différentes éventualités, qu'il soit exhaustif ou non, mais il n'a pas suffisamment d'informations pour les relier à une probabilité, donc il est impossible de déterminer la probabilité de chaque événement.

2.1. Les méthodes fondées sur la théorie des jeux (en avenir incertain non probabiliste) :

« La théorie des jeux est la discipline mathématique qui étudie les situations où le sort de chaque participant dépend non seulement des décisions qu'il prend mais également des décisions prises par d'autres participants ». ¹

Il existe un large éventail de critères de décision, mais nous allons nous concentrer sur les plus importants :

- Le critère du Maximin.
- Le critère du Maximax.
- Le critère du Horowitz.
- Le critère du Laplace.
- Le critère du Savage.

2.1.1 .Le critère du Maximin (Wald) :

Le critère de Wald propose de retenir la solution qui rend maximal le gain minimal de chaque décision. Ce critère est également connu sous le nom de Maximin. Le critère de Wald est fondamentalement un critère de prudence. Il repose sur l'hypothèse implicite d'une probabilité d'occurrence plus forte pour les événements les moins favorables. ²

2.1.2 .Le critère du maximax :

On nomme ce critère optimiste car il permet d'estimer le maximum de profit. Cependant, il est possible de le combiner avec un risque maximal car il ne prend pas en considération les pertes potentielles liées au Projet.

Pour ce critère, on maximise la plus grande performance c'est-à-dire si l'entreprise est, en face de plusieurs projets, celle-ci est amenée à choisir pour chaque stratégie le résultat le plus favorable, et puis choisir le projet associé au meilleur de ces résultats.

2.1.3 .Le critère d'Hurwicz :

« Il se situe entre le critère du Maximin et du maximax. En effet, il s'agit ici de calculer pour chaque projet, une moyenne arithmétique pondérée des résultats (H).

¹SOUAR, Y, REFAFA, A, « Evaluation d'investissements incertain par la Simulation De Monte Carlo, avec, Cristal Ball », Etude de cas d'un projet de l'ANSEJ, Journal of Economics and Human Développement, Volume 11, Numéro 1, P. 404, P.418.

² JACKY, K, «Les choix d'investissement», Edition Dunod, Paris, 2003, P.64.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

Il consiste pour chaque décision, à pondérer le résultat le plus élevé (optimal), noté M, par coefficient α et le résultat le plus faible (pessimiste), noté m, par un coefficient $1-\alpha$. Ce coefficient α est appelé coefficient d'optimiste (ou de pondération).

Le coefficient de pondération est compris entre 0 et 1. La valeur 0 est attribuée au décideur prudent ou pessimiste et la valeur 1 au décideur audacieux ou optimiste. »¹

Le calcul de la moyenne arithmétique pondérée se fait à partir de la formule suivante :

$$H = \alpha M + (1-\alpha) m.$$

2.1.4. Le critère du Laplace :

Ce critère consiste à effectuer une simple moyenne arithmétique des revenus espérés, associés pour chaque stratégie aux divers états de la nature, puis à retenir la stratégie dont la moyenne est la plus élevée. L'avantage de ce premier critère réside dans sa simplicité de calcul, son inconvénient majeur est d'être peu réaliste : on prétend raisonner en avenir indéterminé, c'est-à-dire dans le cadre d'une situation où l'on ne peut pas, ou ne veut pas, affecter une probabilité de réalisation à chacun des états de nature, alors que le choix du critère de Laplace équivaut, par l'intermédiaire du choix de l'instrument « moyenne arithmétique », à attribuer implicitement la même probabilité d'arrivée aux divers états de nature.²

2.1.5. Le critère du Savage :

Le critère de Savage traduit une attitude de prudence de la part de chef d'entreprise ; la méthode consiste à identifier pour chacun des états de nature la stratégie la plus favorable, puis à évaluer le manque à gagner (regret) que représenterait, par-apport à cette stratégie à l'adoption de chaque une des autres stratégies. Enfin à retenir la stratégie conduisant au plus petit des regrets maximums.³

2.2. Les méthodes fondées sur la prise en compte des probabilités (en avenir aléatoire) :

Contrairement à l'avenir non probabiliste, l'avenir probabilisable est une situation dans laquelle il est possible de déterminer toutes les valeurs que peut prendre le cash-flow relatif à un investissement dans un univers incertain.

Dans une telle situation, il est possible d'appliquer divers critères d'évaluation et de prise de décision, On mentionnera les trois significatifs critères :

- L'espérance de rendement.
- Le MEDAF et la décision d'investissement.
- La méthode de l'arbre de décision.

¹ FAROUK, H, Bounab, M, Op cité, P.212.

² KEREIT, Z, « Contribution à l'étude des méthodes quantitatives d'aide à la décision –appliquées aux indices du marché d'actions ». Sciences de l'Homme et Société. Université Montesquieu - Bordeaux IV, 2007. P .337, P.338

³ BELHADJ, F, « Les méthodes et les outils quantitatifs d'aide à la prise de décision », Revue Algérienne des Sciences Juridiques et Politiques, volume.54, N°01, P.5, P.23, mars 2017.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

2.2.1. L'espérance de rendement :

En avenir probabilisable, il est possible de calculer **espérance de rendement (espérance mathématique)** de la VAN, $E(VAN)$, ainsi que **sa variance**, $v(VAN)$ et son **écart type** $\sigma(VAN)$ et le coefficient de variation.

2.2.1.1. Définition de l'espérance de rendement :

« C'est la moyenne pondérée des observations d'une série statistique. L'espérance mathématique est un indicateur de tendance centrale. Si l'espérance mathématique est positive, le projet sera considéré comme rentable »¹

$$E(VAN) = \text{Somme des } E(CF) \text{ actualisées} - \text{Capital investi}$$

Tels que :

- E (VAN) : l'espérance de la VAN ;
- E (CF) : l'espérance de cash-flow à la période t ;
- i : le taux d'actualisation ;
- N : la durée de vie de l'investissement.

2.2.1.2. La règle de décision :

En cas de projets indépendants, nous retenons tout projet dont $E(VAN) > 0$, c'est-à-dire dont l'espérance mathématique de la (VAN) est positive ;

En cas des projets mutuellement exclusifs remplissant déjà la condition précédente, nous retenons le projet qui a l'espérance mathématique de la (VAN) la plus élevée.²

2.2.1.3. La variance de la VAN ou bien $V(VAN)$:

La variance de la VAN est donc la moyenne arithmétique pondérée des carrés à espérance mathématique »³

La formule de calcul de la variance est la suivante :

$$\text{Var}(CF) = \sigma^2(CF) = \sum_{t=1}^n P_t [CF_t - E(CF)]^2$$

Tels que:

- Var (VAN)**: la variance de la VAN;
- VAN t**: la VAN du projet si l'événement t se produit;
- (VAN)**: écart-type de la VAN;
- Pt**: probabilité de réalisation de l'événement t.

¹JACKY, K, « Les choix d'investissements », Op cité, P.52.

² CHABHA, CH, SAMIRA, B, « Evaluation et choix d'un projet d'investissement : Cas de l'entreprise ELECTRO-Industries AZAZGA », Mémoire de Master, UMMTO, Sciences financières et comptabilité, 2019, P.58.

³ PIERRE, C, « La gestion financière de l'entreprise », 6ème Edition, Edition Dunod, Paris, 1981, P. 484.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

2.2.1.4. La règle de décision :

- Dans le cas des projets indépendants, on favorise le projet ayant un risque inférieur à une norme fixée d'avance ;
- Dans le cas des projets mutuellement exclusifs remplissant la condition précédente, on retient le projet qui a le risque le moins élevé ;
- Un investisseur peut accepter un projet plus risqué à condition qu'il soit plus rentable, tout dépend de son aversion au risque.¹

2.2.1.5. L'écart-type de la VAN :

L'écart-type de la VAN est noté « σ », c'est la racine carrée de la variance de la VAN est également un bon indicateur d'évaluation du risque, puisqu'il traduit la plus ou moins grande stabilité du rendement. »²

Il est calculé par la formule suivante :

$$\sigma(\text{VAN}) = \sqrt{V(\text{VAN})}$$

On synthétise, $E(\text{VAN})$ permet d'évaluer la rentabilité, tandis que $V(\text{VAN})$ ou $\sigma(\text{VAN})$ donnent une mesure du risque.

2.2.2. Le MEDAF et la décision d'investissement :

« L'application du MEDAF (Modèle d'équilibre des Actifs financiers) ou CAPM (capital asset pricing model) à la décision d'investir suppose la construction ou l'existence d'une droite des actifs financiers pouvant caractériser l'ensemble des projets d'investissement de l'entreprise. »³

« L'utilisation de ce modèle à la décision d'investissement devrait permettre de répondre à la délicate question de la combinaison optimale des actifs financiers propre de l'entreprise »⁴

Le MEDAF permet de mesurer l'élasticité de la volatilité des rentabilités d'un actif avec le marché. Cette mesure appelée β est, à proprement parler, un coefficient de sensibilité indiquant la relation existante entre les fluctuations des prix d'un titre et celles du marché. De cette estimation, le modèle permet d'apprécier la rentabilité espérée d'équilibre d'un actif sur le marché.⁵

Voici la formule du MEDAF:

$$R_i = r_f + \text{Bêta} \times (r_m - r_f).$$

¹ CHABHA, CH, SAMIRA, B, Op cité, P.58.

² PIERRE, C, Op cité, P. 484.

³ BOUGHABA, A, Op cité, P.117.

⁴ PIERRE, C, Op cité, P.453.

⁵MARC, D, « Modèles d'évaluation des actifs financiers, anomalies et notation extra-financière. Gestion et management », thèse de doctorat, Sciences de Gestion, Université de Paris-Est, 2019.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

Avec :

(R_i) : est le rendement attendu de l'actif ou du portefeuille désigné par i.

(R_f) : est le taux de rendement sans risque.

(β_i) : (**bêta**) représente la sensibilité des rendements de l'actif i aux rendements du marché et est définie comme la covariance des rendements entre l'actif i et le marché, divisé par la variance du marché.

(r_m) : est le rendement attendu du marché.

2.2.3 La méthode de l'arbre de décision :

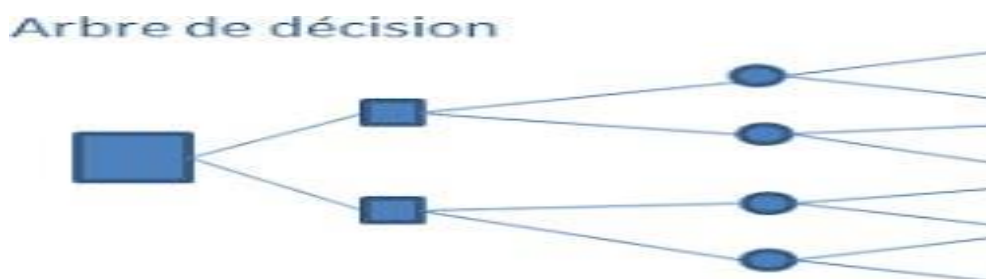
La technique d'analyse systématique c'est une approche simple et structurée qui permet d'évaluer les différentes options disponibles et de prendre la décision basée sur des critères objectifs. L'arbre de décision est un outil visuel puissant qui peut être utilisée pour structurer la première étape de l'analyse systématique, c'est à dire la définition du problème.¹

« Cette technique d'étude des décisions, liées dans le temps, est applicable, aussi bien dans le cadre d'une prévision en univers certain qu'en univers incertain. Elle consiste à construire un graphe qui permet de présenter, sous la forme d'un arbre, les différentes combinaisons possibles des décisions successives. »²

L'arbre de décision est composé d'une racine, de nœud et de branches :³

- Les nœuds décisionnels, sont figurés par des carrés, ils présentent un choix entre plusieurs décisions
- Les nœuds d'événements, pouvant intervenir, sont figurés par des cercles, chaque évènement à une possibilité qui doit être estimée.

Figure N°03 : schéma représentatif de l'arbre décision



Source : BOUGHABA, A, « Analyse et évaluation de projets », 2ème Edition Berti, Alger, 2005, P.63.

Il n'existe pas de méthode précise permettant aux décideurs de prendre des décisions efficace et rationnelle. Cependant la révolution technologique conduit à l'émergence de nouvelle méthodes.

¹THIERRY, D, « Améliorer vos prises de décision », Edition, Bod - Books on demande, Allemagne, 2023, P.269, P.271.

²BOUGHABA, A, « Analyse et évaluation de projets », 2ème Edition, Berti, Alger, 2005, P.63.

³ GUENDOUZI, M, « Cours d'évaluation de projets », UMMTO, SFC 2023/2024, P.99.

Section 3 : Les principales sources de financement de l'entreprise :

Pour assurer un fonctionnement optimal, les entreprises requièrent des financements pour leur création et leur expansion. Ces ressources sont nombreuses et variées, et disponibles selon des critères scientifiques adaptés à la taille, au marché et au secteur d'activité de l'entreprise. Ainsi, pour identifier les ressources de financement adéquates, il est primordial de prendre en considération les caractéristiques des projets.

Le financement désigne l'ensemble des moyens, des ressources financières ou des capitaux nécessaires à la réalisation d'un projet, d'une entreprise ou d'une activité économique.

1. Les sources de financement :

Tout projet doit être financé, une fois que le choix du projet est fait, la direction financière doit préparer les fonds nécessaires à la couverture des besoins de financement engendrés, « le choix du mode de financement des investissements est une décision qui déterminera l'équilibre du bilan et la rentabilité financière »¹. Ainsi, l'entreprise est tenue de déterminer une nouvelle structure financière en adoptant de nouveaux modes de financement. Pour financer ses besoins en investissement et assurer sa suivie et son développement, l'entreprise doit se procurer des ressources interne et externe .

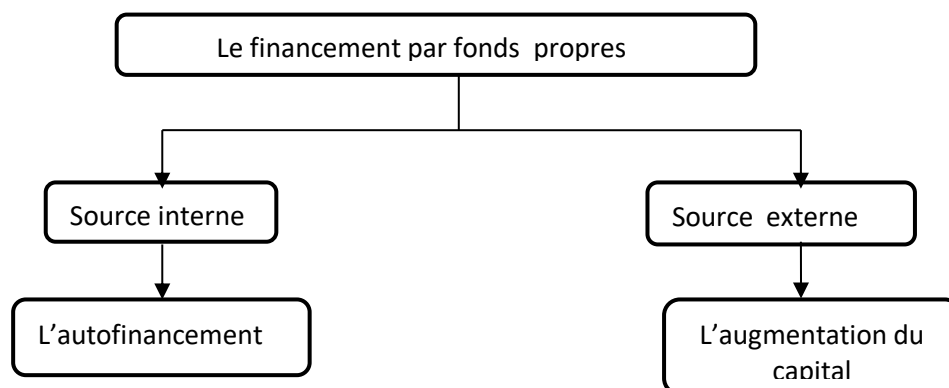
1.1. Les sources de financement interne :

Le financement interne fait référence à l'utilisation des ressources produites par l'entreprise elle-même, sans recours à des sources externes.

1.1.1. Le financement par fonds propres :

Egalement appelée financement en capital, « Les fonds propres sont la première ressource financière de l'entreprise »². Le financement par les fonds propres se réalise via l'autofinancement et l'augmentation du capital

Schéma N°4 : Schéma représente le financement par fonds propre



Source : établie par nous même

¹ NORBERT, G, « Finance d'entreprise », 2^{ème} Edition, D'organisation, Paris, 2004, P.363.

² ROBERT, H, « Projets d'investissement Guide d'évaluation financière », Edition Economica, Paris, 2006, P.67.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

1.1.1.1.L'autofinancement :(interne)

«On appelle autofinancement l'opération qui consiste pour une entreprise à financer ses investissements sans faire appel à des capitaux extérieurs. Elle se finance donc avec ses propres capitaux (source de financement interne) »¹. C'est l'ensemble des ressources générées par l'entreprise de façon autonome. « Dans son acception la plus courante, il désigne l'ensembles des ressources secrétées par l'activité de l'entreprise et qui y sont maintenues ».²

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'ensemble des ressources générées par l'entreprise, au cours de l'exercice, du fait de son opération courante³.

L'autofinancement ainsi, a été défini comme la capacité d'autofinancement diminuée des dividendes distribuée, c'est-à-dire la partie de la CAF dont l'entreprise dispose. Son niveau est donc directement lié à la politique de distribution.⁴

$$\text{L'autofinancement (n)} = \text{CAF} - \text{Dividendes distribués au cours de l'exercice (n)}$$

Le CAF est la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables, il se calcul à partir du compte de résultat.

$$\text{CAF} = \text{résultat net} + \text{dotation de l'exercice} - \text{reprise sur amortissement et sur provision que} \\ + \text{valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées} - \text{produits de cession} \\ \text{d'immobilisation}$$

« L'autofinancement c'est le moyen de financement souple, et avantageux qui conditionne, et améliore la capacité d'endettement et permis le financement de la partie que les prêteurs laissent à la charge de l'entreprise. On distingue l'autofinancement de maintien et l'autofinancement de croissance.

- **L'autofinancement de maintien :**

Il correspond aux amortissements accumulés et qui reste à la disposition de l'entreprise pour assurer le renouvellement de l'actif immobilisé.

- **L'autofinancement de croissance :**

Il comprend les bénéfices mis en réserve pour assurer la croissance et le développement ».⁵

L'entreprise a besoin de faire appel à des ressources externes qui sont à plusieurs ordres :

$$\text{L'autofinancement de croissance} = \text{L'autofinancement total} - \text{L'autofinancement de} \\ \text{maintien}$$

¹ BERNET, R, « Principe et technique bancaire», 23^{ème} Edition, Dunod, Paris, 2004, P.252.

² BERNARD, D, HENRI, R, « Finance et développement de l'entreprise », Edition, ouvrière, Paris, P.141.

³ JEAN, B, JACQUELINE, D, Et FLORENCE, D, « Gestion financière», 14^{ème} Edition, Dunod, Paris, 2005, P.361.

⁴ JEAN-LOUIS, A, Op cité, P.158.

⁵ Edem, P.158.

1.2. Les sources de financement externes :

Le financement externe fait référence à l'utilisation de ressources financière provenant de sources externes à l'entreprise afin de financer ses activités ou ses investissements.

Le financement externe, à la différence du financement interne, consiste à obtenir des fonds auprès de tiers externes à l'entreprise. Ces ressources financières peuvent englobe : l'augmentation du capital, le financement par l'endettement, et quasi fonds propres.

1.2.1. Le financement par l'augmentation du capital :

L'autofinancement ne suffisant généralement pas à assurer la totalité des besoins en fonds propres des entreprises, elles sont parfois amenées à procéder à des augmentations de capital. Ces opérations qui demeurent peu fréquentes, consistent à vendre à des investisseurs de nouvelles actions de la société.¹

1.2.1.1. Les conditions juridiques de l'augmentation du capital :

- Avant toute augmentation de capital, le capital déjà émis doit être entièrement libéré ;
- L'augmentation du capital est proposée par le directoire ou le conseil d'administration selon le cas. Elle est ensuite décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires puisqu'elle entraîne une modification des statuts (Quorum : moitié des actionnaires à la première convention en quart ensuite ; majorité : deux tiers des voix des actionnaires présente ou présentée. Le quorum correspond au nombre de voix présentes ou représentées ; la majorité est le nombre de voix exprimées nécessaires pour qu'une décision soit prise) ;
- La publicité sur l'émission doit être faite d'une part par le dépôt de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire au greffe du tribunal de commerce, et d'autre part par une insertion au BOAL (Bulletin officiel des annonces légales). Les anciens actionnaires bénéficient d'un droit de souscription préférentiel.²

1.2.1.2. Les différentes formes d'augmentation du capital :

L'augmentation du capital peut revêtir différentes formes, qui n'ont pas toutes pour effet d'accroître les ressources financières de l'entreprise.

Pour réaliser une augmentation du capital, plusieurs procédures sont possibles :³

- **Augmentation de capital par apport en numéraire :**

C'est une augmentation de capital par apport nouveau, suite à l'émission d'actions nouvelles payantes, cette augmentation du capital améliore la situation financière de l'entreprise par l'apport de ressources financière supplémentaires. Le renforcement des capitaux propres améliore le fonds de roulement et conforte le crédit de l'entreprise à l'égard des tiers et tout particulièrement des prêteurs.

- **L'augmentation du capital par apport en nature :**

¹ JEAN-LOUIS, A, », Op cité, P.159.

² BERNET-ROLLANDE, L« Principe et technique bancaire» ,23^{ème} Edition, Dunod, Paris, 2004, P.253

³ JEAN-LOUIS, A, Op cité, P.160.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

« Les associés reçoivent des actions ou des parts sociales en échange d'apports qui peuvent être réalisés en nature ex : apport d'un immeuble, d'un matériel... »¹ Si cette augmentation de capital n'apporte aucune liquidité additionnelle, elle accroît les moyens de production de l'entreprise par l'apport d'actifs : terrain, immeubles, équipement, stocks... Au niveau du bilan, elle se traduit par une augmentation de l'actif immobilisé et des capitaux propres de même montant.

- **Augmentation de capital par incorporation des réserves :**

« Une société peut augmenter son capital sans faire appel aux actionnaires. Elle le fera par incorporation de réserves (bénéfices des années précédentes non distribués) »². L'augmentation du capital par incorporation de réserves, de prime d'émission ou de bénéfices non affectée est neutre sur la structure financière de l'entreprise, puisqu'aucune liquidité additionnelle n'est apportée à l'entreprise. Il s'agit d'une simple modification de la situation nette par transfert du poste de réserves au poste capital. Cette augmentation du capital peut se réaliser de deux manières : augmentation de la valeur nominale des actions, ou par distribution d'action gratuites.

- **Augmentation de capital par conversion de créances :**

L'opération consiste à convertir en actions des créances détenues par des tiers sur l'entreprise. Elle ne génère pas de ressources nouvelles, mais elle entraîne la suppression de l'exigibilité de certaines créances, cette forme d'augmentation de capital introduit de nouveaux actionnaires.

1.2.2. Le financement par l'endettement :

« Si le financement propre est insuffisant, l'entreprise fait appel aux épargnants directement ou indirectement, aux banques en empruntant ; Les sommes encaissées alors seront remboursées (décaisser) plus tard suivant un plan de remboursement convenu entre la banque et l'entreprise, il va de soi que ces remboursements s'accompagnent du paiement d'intérêts aux prêteurs ».³

« Le financement par dette correspond au prêt d'une somme par un créancier à un débiteur, cette somme devant être remboursée par le débiteur à une échéance donnée et donnant lieu au paiement d'un intérêt par ce dernier. Plusieurs formes de financement par endettement coexistent : »⁴

1.2.2.1. Les emprunts indivis :

Il s'agit des emprunts contractés auprès des banques et des établissements financiers spécialisés, et ils sont dits indivis, parce que la dette n'est pas divisible et qu'en outre la banque ou l'établissement financier est l'unique interlocuteur de l'entreprise. En général, ce type d'emprunt est destiné à un objet particulier, et le financement accordé est accompagné d'une prise de garantie. C'est pourquoi on parle à son propos de crédit objectif.⁵

Les emprunts indivis peuvent prendre la forme de prêt ou de crédits :

¹ NORBERT, G, Op cité, P.387.

² BERNET, R, Op cité, P.252.

³ JEAN-GUY, D, STEPHANE, G, « Gestion financière, De l'analyse à la stratégie », Edition, D'organisation, Paris, 2011, P.20

⁴ JEAN-ETIENNE, P, CELINE, B, « Gestion financière », Edition, Magnard- Vuibert, Paris, 2017, P.167.

⁵ ARMAND, D, ALAIN, B, Et All, « Manuel de gestion », 2^{ème} Edition, Ellipses édition Marketing, Paris, 2004, P.176.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

- **« Un prêt »** : est un concours bancaire versé effectivement en une ou plusieurs fois et dont le remboursement est prévu dans le contrat.

Le prêt est un capital mis à la disposition de l'entreprise, laquelle s'engage à le rembourser dans des conditions prédéterminées. Un prêt se caractérise par :

- Son montant
- Sa durée
- Son taux
- Ses modalités de remboursement
- Les garanties exigées.

- **Le crédit** : se différencie par le fait que le versement des fonds n'est pas obligatoire.

L'entreprise sait qu'elle dispose d'un montant précis qu'elle peut à tout moment utiliser en fonction de ses besoins et des accords passés avec l'institution de crédit . En général, les emprunts à long terme prennent la forme de prêts et les emprunts à moyen ou court terme, celle de crédits (ou lignes de crédit) ». ¹

1.2.2.2. Les emprunts obligataires :

« Une obligation est un titre de dette ou (titre de créance), les obligations sont émises par des entreprises ou par l'Etat ou encore par des organismes publics et sont achetées par des investisseurs en échange de la promesse de paiement futurs.

L'emprunteur est celui qui émet l'obligation et les prêteurs sont ceux qui les souscrivent et les détiennent, ils sont appelés obligataires.

Lors de l'émission des obligations, leurs caractéristiques sont définies dans un prospectus d'émission ou notice d'information.

L'obligation donne lieu généralement à deux types de flux :

- Le paiement des intérêts qui sont perçus sous forme de coupons et leur périodicité est souvent annuel mais elle peut être semestrielle ou trimestrielle.
- La valeur nominale ou la valeur faciale qui consiste le principal de l'obligation est le montant de références utilisé pour le calcul des intérêts ». ²

Les modalités de remboursement de l'emprunt obligataire : les trois procédés d'amortissement des emprunts obligataires sont les suivantes : ³

- **Remboursement in fine** : le remboursement du capital s'effectue en une seule fois à l'échéance afin d'éviter une ponction brute sur la trésorerie.

¹ JEAN, B, JACQUELINE, D, et FLORENCE, D, Op cité, P.36

² GUENDOUZI, M, « Module Gestion obligataire, Finance d'entreprise », Master 2 Finance d'entreprise, UMMTO, 2023-2022.

³ JEAN-LOUIS, A, Op cité, P.171.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

- **Remboursement par annuités constantes :** le montant consacré au remboursement du capital et des intérêts est constant chaque année. Le montant de capital remboursé augmentant dans le temps, le nombre de titre remboursés varie d'une année sur l'autre.
- **Remboursement par tranches ou séries constant :** le montant du capital constant est amorti chaque année, et le montant des intérêts est dégressif dans le temps. Le premier remboursement peut intervenir après une période.

1.2.2.3. Le crédit-bail :

« Le crédit-bail est une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiert un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise, cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle généralement faible en fin de contrat.

Les formes principales de crédit-bail sont :

- **Crédit-bail mobilier :** Il porte sur des biens d'équipement qui doivent être utilisés pour les besoins de l'entreprise ou à titre mixte et participer à la productivité de l'entreprise.
- **Crédit-bail immobilier :** Il concerne des biens immobiliers professionnels déjà construits ou à construire. »¹
- **La cession bail :** « C'est une opération qui consiste, pour une entreprise, à céder des biens immobiliers (usine, siège, social) ou des biens d'équipement (matériels) à une société de crédit-bail qui lui en laisse la jouissance sur la base d'un contrat de crédit-bail prévoyant les conditions du rachat. Cette opération permet à une entreprise de se procurer des capitaux pour mettre à profit une opportunité d'investissement qu'elle ne pourrait financer autrement ».²

1.2.3. Le quasi fonds propres :

Les quasi fonds propres font référence à des instruments financiers qui partagent certaines caractéristiques avec fonds propre (action) et certaines avec les dettes. Ils sont considérés comme des instruments financiers hybrides, offrant une certaine flexibilité en termes de remboursement et de rémunération.

On retiendra dans les quasi-fonds propres ; les prêts participatifs, les titres participatifs, et les titres subordonnés :³

1.2.3.1. Les prêts participatifs :

Les prêts participatifs sont des capitaux à risques dans la mesure où le prêteur est un créancier de dernier rang, ce qui signifie qu'en cas de liquidation de la société il ne sera remboursé qu'après complet désintéressement des autres créanciers. La rémunération de ces prêts à long terme, est en

¹ ROBERNET-ROLANDE, Op cité, P.259.

² JEAN, B, JACUELINE, D, « Gestion financière ; Enseignement supérieur Formation continue », Edition, Dunod, Paris,1991, P.362.

³JEAN-LOUIS, A, Op cité, P.165, P.166.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

principe constituée d'une partie fixe et une partie variable en fonction des résultats de l'entreprise.

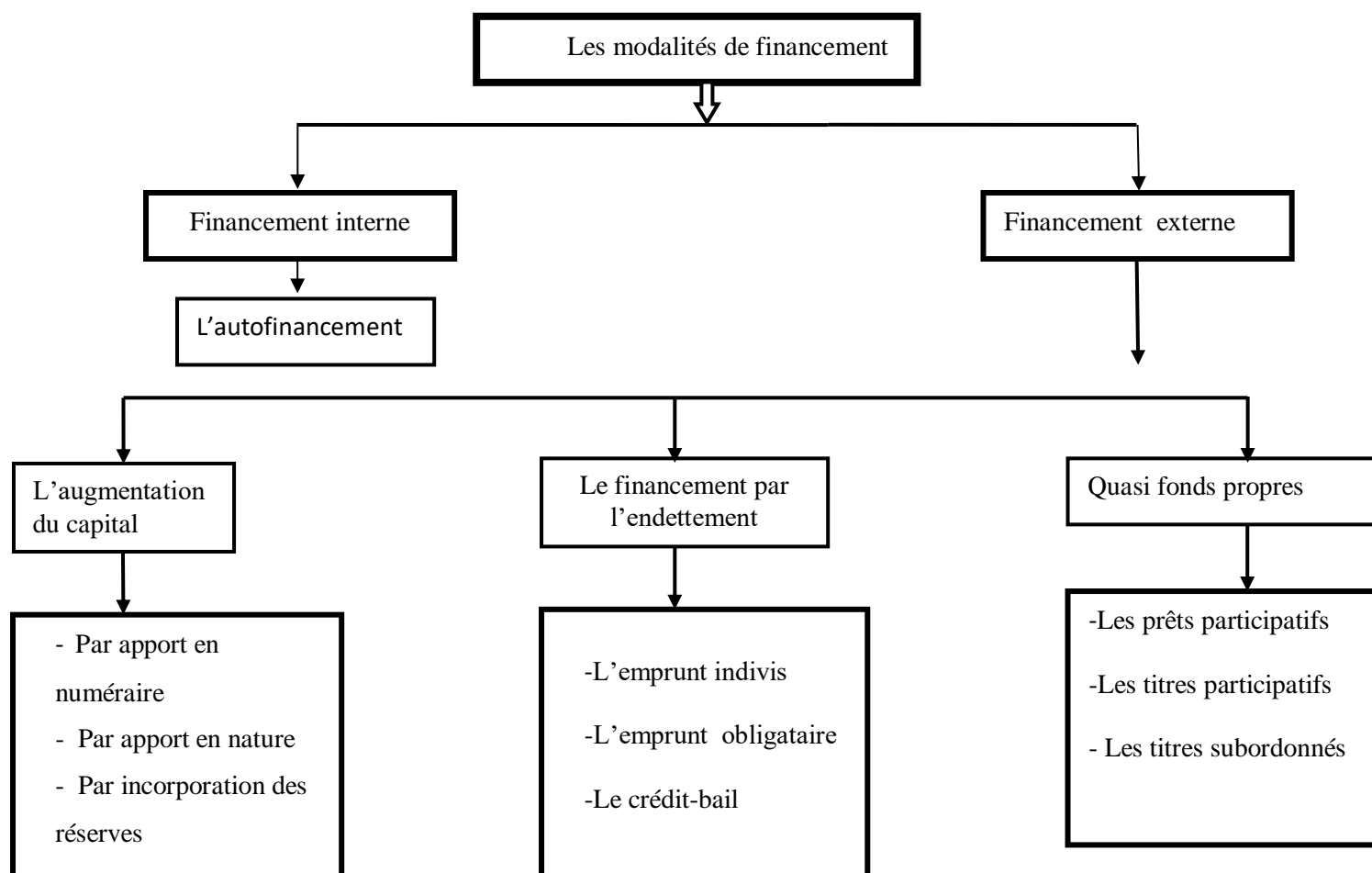
1.2.3.2. Les titres participatifs :

Ce type de financement réservé aux sociétés du secteur publique et aux coopératives a été créé en 1983 afin de renoncer les fonds propres des sociétés nationalisée, leur rémunération, comme pour les prêts participatifs, se compose d'une partie fixe et d'une partie variable.

1.2.3.3. Les titres subordonnés :

Les titres subordonnés également appelés titres ou instruments de dette subordonnée, sont des formes de financement ou les investisseurs prêtent de l'argent à une entreprise ou à une institution financière en échange de paiements d'intérêts réguliers ; autrement dit sont des titres dont le remboursement est subordonné à celui des autres créanciers, en cas de liquidation, ces titres sont remboursés après désinvestissement préalable des autres créanciers, à l'exclusion des prêts participatifs et des titres participatifs. La nature de ces titres est ambiguë, à certain égard, ils peuvent être assimilés à des dettes, et à des fonds propres.

Schéma N°5 : Les sources de financement de l'entreprise :



Source : réaliser par nous-mêmes sur la base des informations précédentes.

Chapitre I : Aspects fondamentaux sur les projets d'investissement

Conclusion :

Au terme de ce chapitre, nous avons présenté divers notions des projets d'investissements et nous avons découvert qu'investir est un besoin vital qui permet aux entreprises d'assurer leur pérennité, leur survie et leur croissance. Nous pouvons donc affirmer que l'investissement est la principale raison d'être des entreprises.

On a également présenté les différents critères d'évaluation qui déterminent l'acceptation ou le rejet d'un projet d'investissement afin de choisir leur mode de financement unique qui réponde aux besoins de l'entreprise, et l'un des sources de financement les plus utilisée c'est le crédit bancaire qui est un moyen externe dans lequel un établissement de crédit va mettre à la disposition d'une entreprise une certaine somme d'argent afin d'aider dans sa création ou pour son développement.

Chapitre II

Dynamique de financement des projets d'investissement

par le crédit bancaire

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

Introduction :

Les fonds propres se révèlent bien souvent insuffisants pour les besoins de financement des entreprises, aussi au moment de la création que lors du développement de celle-ci. Il faut faire appel à des sources de financement externes, c'est-à-dire autres que les associés, actionnaires ou autofinancement. Le créateur ou les dirigeants d'entreprises vont avoir comme réflexe de s'adresser à leur banquier ou à tout autre organisme financier pour combiner leurs besoins.¹

Parallèlement au financement propre, dont on a vu qu'il n'est pas toujours véritablement propre et véritablement simple, l'entreprise peut demander la collaboration des banques. Dans ce cadre, elle constitue un dossier de demande de crédit, en général motivé par un projet donné. Pour obtenir un crédit au meilleur coût, l'entreprise peut s'adresser à plusieurs banques afin de les mettre en concurrence.²

Les banques sont les interlocuteurs privilégiées des entreprises. Celles-ci, collectent des ressources sous forme de dépôts des particuliers ou des entreprises et elles octroient des crédits à court et à moyen terme pour le financement de l'exploitation et des crédits à long terme pour le financement de l'investissement, c'est-à-dire à partir desquelles elles peuvent obtenir des refinancements auprès des organismes financiers. Les crédits doivent alors remplir certaines conditions fixées par la banque : leur durée, le montant du crédit et le taux nominal qui est négociés entre la banque et l'entreprise.³

Nous allons répartir ce deuxième chapitre en quatre sections, dans la première section on abordera la définition et typologies des crédits bancaires, dans la deuxième, le processus de traitement des demandes de crédit d'investissement, puis on se penchera dans la troisième section sur la gestion des risques de crédit bancaire et suivis des dossiers, Enfin, en terminant par les innovations introduites en matière de financement bancaire notamment pour le cycle d'investissements.

¹ARMAND, D, ALAIN, B, Et ALL, , Op cité, P.175.

²JEAN-GUY, D, STEPHANE, G, Op cité, P.25

³ Ibid.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

Section 1 : Définition et typologies des crédits bancaire.

La banque occupe une place prépondérante dans le processus de finance indirecte en raison des fonctions essentielles qu'elle joue dans ce processus.

Bien que actuellement on parle des banques universelle en raison de la polyvalence de ces dernières, toutefois il ya une certaine distinction a faire en raison de la spécialisation de certaines banques dans certaines activités.

1. La définition de la banque :

« La banque est une entreprise qui s'occupe des dépôts d'argent et des moyens de paiement »¹. « Sont considérées comme banque, les entreprises ou établissements qui font profession habituelle de recevoir du public, sous forme de dépôts ou autrement, des fonds qu'ils emploient pour leur propre compte, en opérations de crédits ou en opérations financières »².

1.1. La définition juridique :

Selon la loi bancaire Algérienne dans l'article 66 de l'ordonnance N°03 /11 du 26 aout 2003 : Les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mis à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.

1.2. La définition économique :

« Les banques sont des organismes qui gèrent dans leur passif les comptes de leur clientèles qui peuvent être utilisés par chèque ou virement dans les limites de la provision disponible. Elles sont prestataire de service, assurent les règlements et le transfert des fonds. Elle distribuent des crédits ».³

2. Le rôle de la banque :

La banque joue un rôle essentiel dans l'économie en facilitant la gestion, la circulation et la création de richesse à travers divers services financiers tels que l'intermédiaire financiers, la collecte des dépôts la distribution des crédits et la gestion des moyens de paiement.

2.1. L'intermédiaire financière : « L'intermédiaire financière consiste en la collecte de fonds à vue ou à court, moyen, long terme et en l'octroi de financement : par crédit et par acquisition de titres »⁴. « Les intermédiaire financiers, et plus particulièrement les banques, remplissent des rôles irremplaçables dans l'allocation des ressources, regroupés autour de

¹ BELAID, H, MOKHTARI, S, « Comprendre la banque », Edition, Page bleues international, Algérie, 2015, P.6.

² HADJ- SADOK, T, « Les risques de l'entreprise et de la banque », Edition, Dahlab, 2007, P. 10.

³ PATAT, JP, « Monnaie institution financière et politique monétaire », Edition, Economica, Paris, 1993, P.20.

⁴ HADJ- SADOK, T, Op cité, P.10.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

trois arguments. »¹. « Le recours à l'intermédiaire financière s'explique en premier lieu par l'imperfection des marchés : puisque les agents à capacité de financement et ceux à besoin de financement ne disposent pas de l'ensemble des informations nécessaires à leur prise de décision »².

2.1.1. Agent à capacité ou à besoin de financement :

« Certains agents économiques, ainsi que les ménages, ne consomment pas l'intégralité de leur revenu et dégagent une épargne qu'ils cherchent à placer. Ils ont une capacité de financement, ils sont donc prêteurs. D'autres agents, au contraire, dépensent davantage que leur revenu parce qu'ils ont des projets d'investissement à réaliser comme par exemple les entreprises ou l'Etat. Ils ont un besoin de financement, ils sont emprunteurs.

Les agents à besoin de financement s'adressent aux agents à capacité de financement afin de leur excédent de revenu selon deux modalités :

2.1.1.1. La finance directe :

Appelée également finance désintermédiée ou économie de marchés de capitaux : avec la finance directe, les agents à besoin et capacité de financement entrent directement en relation en se présentant sur des marchés dits marchés de capitaux. Les agents à besoin de financement émettent des titres (de type actions, obligations, TCN) qui sont souscrits (achetés) par les agents à capacité de financement. Ceci revient pour les agents à capacité de financement à prêter et pour les agents à besoin de financement à emprunter.

2.1.1.2. La finance indirecte :

Dite également finance intermédiée ou économie d'endettement par recours au crédit bancaire, avec la finance indirecte, la banque vient s'intercaler entre les agents à capacité et à besoin de financement. Elle emprunte aux agents à capacité de financement leur épargne en leur proposant des contrats de type contrats de dépôts, ce faisant l'intermédiaire collecte des capitaux, puis il va prêter les capitaux ainsi collectés aux agents à besoin de financement en leur proposant des contrats de crédit ».³

« La banque dispose parmi les partenaires de l'entreprise d'un statut particulier : à la fois fournisseur de moyens, mais également client, qu'il faut persuader »⁴, à cet effet donc elle fait la collecte des dépôts et la distribution de crédit :

2.2. La collecte des dépôts :

¹ SYLVIE, D, GRDEAUTIER, B, Et, THOMAS, P, « Gestion de la banque », 8^{ème} Edition, Dunod, Paris, 2017, P.6.

² AMELIE, C, STEPHANE, M, Et, ETIENNE, R, « Le financement des entreprises », 2^{ème} Edition, Economica, Paris, 2014, P.50.

³ SYLVIE, D, Op cité, P.2, P.3.

⁴ JEAN-MARC, T, « Guide pratique des relations banque entreprise », Edition, Groupe Ellyrolles, Paris, 2011, P.01.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

La collecte des dépôts est un aspect crucial de l'activité bancaire, car elle fournit aux banques une source de financement pour accorder des prêts et réaliser d'autres activités financières. En échange de leurs dépôts, les clients peuvent bénéficier d'intérêts, de services bancaires et de la sécurité de leurs fonds. La collecte des dépôts fait référence à la pratique des banques de recueillir des fonds de la part des clients qui peuvent prendre plusieurs formes :

2.2.1. Les dépôts à vue : également connus sous le nom de compte courants ou de comptes chèques, sont des types de dépôts où les fonds sont disponibles pour le retrait à tout moment par le titulaire du compte sans préavis. Ces dépôts sont souvent utilisés pour effectuer des transactions courantes telles que le paiement de factures, les achats par carte de débit ou les retraits d'espèces aux guichets automatiques. Ainsi ils peuvent être des dépôts à vue rémunéré ou non rémunéré.

2.2.2. Les dépôts à terme : Les dépôts à terme sont des dépôts où les fonds sont bloqués pendant une période déterminée, qui peuvent varier de quelques mois à plusieurs années. En échange de ce blocage des fonds, les institutions financières offrent des taux d'intérêts plus élevés que ceux des dépôts à vue.

2.3. La distribution des crédits :

la distribution de crédit c'est l'activité principale des banques, il fait référence au processus par lequel les banques accordent des prêts ou des lignes de crédit à des emprunteurs potentiels tels que les particuliers et les entreprises.

2.4. La gestion des moyens de paiements :

En contrepartie du dépôt d'argent et relativement à l'ouverture, la tenue et la clôture d'un compte bancaire, et pour simplifier les transactions, les banques offrent à leur clients divers moyens de paiement sûrs et efficace, tels que :¹

- Le paiement en espèce.
- Le chèque.
- Le virement bancaire.
- Le prélèvement bancaire automatique.
- Le paiement international (crédit et remise documentaire).
- La lettre de change.

3. Les types des banques :

Il existe plusieurs types de banques selon deux critères : le statut juridique et la nature d'activité.

3.1. Selon le statut juridique :

¹ BELAID, M, HADDA, S, Et GUENANE, S, « Comprendre la banque, organisation et fonctionnement » , Edition, Nouvelle Edition augmentée, Pages bleues international, Algérie, 2021, P.38.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

3.1.1. La banque centrale :

« La banque centrale d'un pays est une institution chargée par l'Etat de décider d'appliquer la politique monétaire. Elle joue tout ou une partie des trois rôles suivants :

- Assurer l'émission de la monnaie fiduciaire et contribuer ainsi à fixer les taux d'intérêt ;
- Superviser le fonctionnement des marchés financiers, assurer le respect des réglementations du risque (ratio de solvabilité) des institutions financières (en particulier des banques de dépôts) ;
- Joue le rôle de prêteur en derniers ressort en cas de crise systématique.

3.1.2. La banque publique :

Il s'agit de sociétés bancaires détenues par l'Etat; exemple la BNA, la BEA..... , elle se distingue de la banque privée par son type d'actionnariat, mais souvent aussi par certaines missions qui lui sont confiées par les pouvoirs publics.

3.1.3. La banque commerciale ou privée :

Est une société constituée d'un capital détenu par des actionnaires extérieurs à leur clientèle, la banque commerciale a pour but de réaliser des bénéfices commerciaux et peut être cotée en bourse. Elle collecte de l'argent par les dépôts et le marché monétaire et le redistribue sous forme de liquidités ou de crédits. Elle propose différents produits financiers tels que les crédits, les placements et l'épargne ainsi que les assurances, par exemple : la société générale, la housing bank....

3.1.4. La banque coopérative :

Il s'agit de la banque dont la propriété est collective et dans laquelle le pouvoir est démocratique. Les dirigeants d'une banque coopérative sont élus par les sociétaires avec le principe d'élection « une personne, une voix », et les décisions sont prises en assemblée générale. La banque coopérative se caractérise par une gestion très décentralisée et locale et a pour atout de mieux connaître les besoins et les attentes de leur clientèles. C'est un acteur du développement durable et de la responsabilité sociale. »¹

3.2. Selon la nature d'activité :

3.2.1. Les banques de dépôts :

« Elles gèrent l'argent des particuliers et des petites entreprises (banque de détail) ou des grandes entreprises (banque d'affaires). Les banques de dépôts reçoivent l'argent de leurs clients qu'elles déposent sur des comptes. Elles gèrent ces dépôts et accordent des prêts.

3.2.1.1. La banque de détail :

¹ IBELAID, M, HADDA, S, Et GUENANE, S, Op cité , P.10, P.11.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

S'adresse à une clientèle individuelle, les particuliers et les professions libérales. Elle cherche à construire une relation durable avec le client. Ses activités sont : les crédits, les produits de placement, les produits spécialisés comme l'assurance.

3.2.1.2. La banque d'affaires :

La banque d'affaire a pour rôle de financer les entreprises de moyenne et grande taille. C'est une banque dite de (capitaux à long terme), l'objet essentiel des banques d'affaires de prendre des participations dans des entreprises. Pour ces dernières, l'intervention des banques d'affaires comporte de nombreux avantages : elles seront épaulées tant au point de vue financier que technique ou commercial.

3.2.3. Les banques d'investissement :

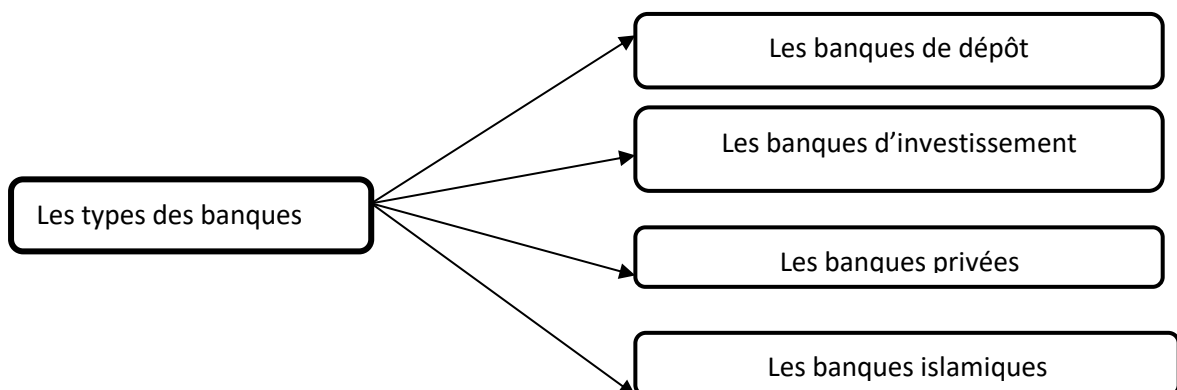
Une banque d'investissement est une banque qui rassemble l'ensemble des activités de conseil, d'intermédiaires et d'exécution ayant trait aux opérations dites du haut de bilan. On différencie parfois la banque d'investissement (investment banking en anglais) des banques d'affaires (corporate banking) en attribuant à la première les activités de marchés et à la seconde celles de finance d'entreprises.

3.2.4. Les banques privées : Une banque privée est une banque qui rend des services financiers très personnalisés et sophistiqués, souvent résumés sous l'expression (gestion de fortune), à des particuliers détenant un patrimoine net important. »¹

3.2.5. Les banques islamiques :

« La banque islamique est définie comme une institution qui reçoit des dépôts et mène toutes les activités bancaires à l'exception de l'opération de prêt et d'emprunt à intérêt ». ² Se sont des banques qui fonctionnent selon les principes de la finance islamique, qui interdit l'intérêt (riba) et privilégie les transactions basées sur le partage des risques et des profits.

Figure N°6 : Les types des banques



Source : établie par nous même

¹ BELAID-HADDAD, S, MOKHTARI, S, Op cité, P.1,P.12.

² HASSOUNE, A, « La gestion des risques dans les banques islamique » Edition, Moody's investors, 2008.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

4. Les crédits bancaires : « L'utilisation d'une ligne de crédit par l'entreprise suppose la décision de la banque de lui faire crédit. Cette décision est discrétionnaire et un refus ne peut lui être reproché »¹. Un crédit bancaire est une forme de prêt octroyée par une institution bancaire à un emprunteur, que ce soit une personne physique ou morale.

4.1. La définition du crédit bancaire : « Un crédit constitue tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'aval, cautionnement ou garantie ».²

« Faire le crédit, c'est faire la confiance, mais c'est aussi donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien ou un équivalent vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger couru, danger de prêt partiel ou total que comporte la nature même de ce service »³.

4.2. Typologies des crédits bancaires :

« Les banques s'adressent à toutes les catégories d'entreprises, sans distinction de taille ou du secteur d'activité »⁴. Le financement des entreprises dépend largement du crédit bancaire, donc nous examinerons les diverses formes de ce dernier, on distingue les crédits d'exploitation et les crédits d'investissement :

4.2.1. Les crédits d'exploitation (à court terme) : « Les crédits à court terme ont pour dessein de permettre à l'entreprise de financer son exploitation : il est en général inférieur à un an mais il peut aller jusqu'à deux ans pour les entreprises ayant un cycle d'exploitation long ».⁵

« De nombreuses entreprises recourent à des financements à court terme pour financer une partie de leur cycle d'exploitation »⁶, les banques offrent des prêts à court terme pour répondre à des besoins de financement spécifiques à court terme, tels que le financement des stocks ou le paiement de factures.

Les formes de crédits d'exploitation sont nombreuses, pour les présenter, les plus fréquemment utilisés ont été regroupés en deux catégories : les crédits de mobilisation de créances et les crédits de trésorerie :

4.2.1.1. Les crédits de mobilisation des créances : Les crédits de mobilisation de créances également appelés crédits de mobilisation de factures, sont des produits financiers offerts par les banques, ils permettent aux entreprises d'obtenir un financement en utilisant leurs

¹ MICHEL, S, « Gérer la trésorerie et la relation bancaire », 4^{ème} Edition, Dunod, Paris, 2006, P.124.

² L'article 68 de la loi bancaire Algérienne, l'ordonnance n°03/11 du 26 août 2003.

³ PERTIT, D, « Le risque de crédit bancaire », Edition d'organisation, Paris, 2006, P.13.

⁴ EDITH, G, « Gestion financière de l'entreprise », Edition, Dalloz, Paris, 1991, P.85.

⁵ PATRICK, P, « Gestion financière de l'entreprise », Edition, Economica, Paris, 1998, P.530.

⁶ MICHEL, S, « Gérer la trésorerie et la relation bancaire », 6^{ème} Edition, Dunod, Paris, 2015, P.119.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

créances comme garantie, ils concernant essentiellement l'escompte commercial, la cession Daily, et l'affacturage :

- **L'escompte commercial :** « L'escompte est l'opération par laquelle un banquier, ou toute autre personne, avance au porteur d'un effet de commerce non échu le montant de cet effet, contre le transfert à son profit de la propriété de la créance qu'il présente »¹. Les crédits interentreprises se matérialisent le plus souvent au moyen d'effet de commerce : lettre de change et billet à ordre.

- **La cession Daily :** « La cession Daily repose sur le principal de l'escompte. Mais la différence du CMCC (les crédits de mobilisation des créances commerciales), il est désormais possible pour une entreprise d'escompter des créances professionnelles et non plus uniquement des créances commerciales. Une entreprise peut ainsi choisir de mobiliser une créance sur un client, une subvention obtenue mais non versé, un crédit de TVA, etc.... »²

- **L'affacturage :** « l'affacturage également connu sous son nom anglo-saxon de factoring est une technique qui permet à l'entreprise d'obtenir un financement immédiatement après la facturation des ses clients »³.

4.2.1.2. Les crédits de trésorerie :

« Autre forme de crédit très répondu, le crédit de trésorerie est essentiellement caractérisé par sa technique bancaire »⁴, « il s'agit généralement de crédits octroyés directement par la banque et dont la durée est inférieure à trois mois »⁵. Les crédits de trésorerie sont mis en place par les banques dont le BFE excède les possibilités du fond de roulement. » Il existe une variété de crédits de trésorerie, adaptés à la particularité de chaque entreprise »⁶, Par exemple, facilite de caisse ou la découverte, crédit relais et les crédits par signature....

- **Facilite de caisse :** « Il s'agit d'un crédit de très courte durée (de quelques jours à quelques semaine) ouvert à une entreprise pour des échéances difficiles. La durée du crédit est inférieur à un mois et les recettes qui vont servir à rembourser la facilité de caisse doivent être clairement identifiées »⁷.

- **Le découvert :** « Le découvert est un crédit utilisé sur une période plus longue et de façon plus systématique que la facilite de caisse. Il se matérialise par un solde débiteur (découvert) sur le compte courant bancaire de l'entreprise »⁸, c'est un concours temporaire destiné à aider une entreprise qui doit faire face à des règlement importants causés par des besoins précis dépassant temporairement ses possibilités de trésorerie »⁹.

¹ GASTON, D, « La gestion financière des entreprises », Edition, Presses université de France, Paris, P.232.

² AMELIE, C, STEPHANE, M, et, ETIENNE, R, Op cité, P.87.

³ Idem, P.89.

⁴ FRANCOIS, L, « La gestion des crédits à court terme », Edition, Dunod, Paris, 1980, P.120.

⁵ BRUNO, S, Op cité, 1988, P.145.

⁶ MICHEL, S, Op cité, P.119.

⁷ BRUNO, S, Op cité, P.146.

⁸ Idem, P.146.

⁹ AMELIE, C, STEPHANE, M, et ETIENNE, R, Op cité, P.231.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

- **Le crédit relais :** « Le crédit relais est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis »¹, autrement dit c'est un prêt temporaire destiné à financer l'achat d'un bien immobilier dans l'attente de la vente d'un autre bien immobilier ou de la perception de fonds à venir, une fois que l'ancien bien est vendu, le produit de la vente est utilisé pour rembourser le crédit relais.

4.2.1.3. Les autres crédits d'exploitation :

- **Les crédits de financement des stocks :** « La majorité des entreprises industrielle ou de négoce constituent un stock pour exercer leur activité. Celui-ci est en priorité financé par le crédit fournisseur et les crédits de mobilisation de créances »².

Les crédits de financement des stocks sont des crédits accordés aux entreprises pour les aider à financer l'achat ou le maintien de leurs stocks de produits fini ou de matière premières, ces crédits sont généralement utilisés pour couvrir les coûts associés à la production ou à la vente des biens.

- **Les avances sur marchandises :** Les avances sur marchandises sont des formes de financement où les banques fournissent des prêts aux entreprises pour acheter des marchandises. Ces avances sont généralement basés sur la valeur des marchandises elles-mêmes et peuvent être utilisés pour financer l'achat, le stockage ou la transformation de marchandises.

« Les avances sur marchandises reposent sur des sûretés qui ont pour support les biens financés. La banque qui accorde le financement a ainsi la possibilité de vendre les marchandises en cas de non-remboursement de la créance. Généralement se sont des marchandises qui possèdent une valeur intrinsèque qui sont données en gage (les produits de grande consommation) ».³

- **Le crédit par signature :** « Si le plus souvent la banque aide l'entreprise en mettant à sa disposition des fonds sous forme de trésorerie, elle peut aussi lui apporter son concours sous forme d'engagement que l'on appelle des crédit par signature. La banque prête alors simplement sa signature sans supporter de charge de trésorerie. On distingue généralement trois types d'engagement par signature : les cautionnements, les acceptations ou aval et le crédit documentaire »⁴

- **La caution :** « Est un contrat par lequel une personne appelée caution s'engage à l'égard d'un créancier à exécuter l'obligation de son débiteur au cas où il ne l'exécuterait pas lui-même. Le cautionnement est une garantie dite accessoire en ce qu'elle n'a de sens que par

¹ PATRICK, P, « Gestion financière de l'entreprise », Edition, Economica, Paris, 1995, P.530.

² MICHEL, S, Op cité, 2015, P.119.

³ AMELIE, C, STEPHANE, M, et ETIENNE, R, Op cité, P.105.

⁴ Idem, P.106.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

rapport à une obligation principale, qui est en l'occurrence celle qui découle d'un prêt, c'est le plus souvent assorti d'une clause de solidarité, on parle alors de caution solidaire »¹.

- **Les acceptations ou aval :** « L'aval ne concerne que les effets de commerce, il est donc soumis au droit cambial. Il est donné pour garantir le paiement du titre de créance auquel il est attaché, contrairement au cautionnement qui s'applique à l'obligation pour laquelle il est donné. »²
- **Les crédits documentaires :** « Il s'agit de la forme traditionnelle de crédit du commerce international. Ce crédit fait intervenir la banque de l'importateur et la banque de l'exportateur qui désire être réglé comptant. L'importateur demande à sa banque de procéder à l'ouverture d'un crédit documentaire auprès de la banque de l'exportateur sera réglé dès l'expédition des marchandises, et contre remise des documents qui attestent des marchandises expédiées (certificat d'origine, police d'assurance, connaissement, etc.) »³

4.2.2. Les crédits d'investissement :

les crédits d'investissement sont des crédits accordés par les banques aux entreprises ou aux individus pour financer des investissements à long terme, tels que l'achat d'équipements, la construction d'installations ou le développement de nouveaux projets, ces crédits sont généralement remboursés sur une période prolongée, avec des taux d'intérêt adaptés aux besoins et aux risques associés à chaque projet.

Contrairement aux crédits de fonctionnement qui sont destinés à couvrir les besoins courants de trésorerie, les crédits d'investissement sont conçus pour financer des projets à long terme qui nécessitent des investissements importants. Les crédits d'investissement se réfèrent principalement aux crédits à moyen terme et aux crédits à long terme :

4.2.2.1. Les crédits à moyen terme :

Les crédits à moyen terme sont des crédits accordés par les banques pour une durée comprise généralement entre 2 et 7 ans, ce type de crédits est essentiel pour de nombreuses entreprises. Ils sont généralement utilisés pour financer des investissements qui ont un horizon de temps plus long que les besoins immédiats de liquidités.

« Parmi les crédits à moyen terme le banquier distingue ceux qui sont réescomptables de ceux qui ne le sont pas ; si dans les deux cas, la banque prend le risque de l'opération, elle a la possibilité dans le premier cas de mobiliser sa créance. L'octroi d'un crédit à moyen terme fait, de la part du banquier, l'objet d'une étude poussée car le risque provient de la durée et de l'importance du prêt »⁴.

Les crédits à moyen terme qui sont offerts par toutes les banques, se classent en deux catégories : les crédits dits mobilisables, et ceux qui ne le sont pas :

¹ HURBERT, de la B, « Analyse financière et risque de crédit », Edition, Dunod, Paris, 1999, P.317.

² Idem, P.107.

³ BRUNO, S, Op cité, P.151.

⁴ BERNET, R, Op cité, P.258.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

- **Les crédits à moyen terme mobilisables :**

« sont les crédits accordés par les banques qui peuvent les mobiliser auprès de certains établissements financiers, lesquels peuvent, le cas échéant se refinancer de la banque centrale, cette possibilité rend ce type de crédit moins cher (risque amoindri pour la banque). Le coût globale de ces crédits dépend du taux de base bancaire ou du taux du marché monétaire, de la marge de l'établissement de crédit, et de la commission d'engagement qui est calculée sur le montant total du crédit.

- **Les crédits à moyen terme non mobilisables :**

Sont accordés uniquement sur la base de la négociation directe entre le banquier et l'entreprise. Des projets d'investissement qui ne remplissent pas les conditions des crédits mobilisables peuvent ainsi être financés par les crédits non mobilisables.

Ces deux formes de financement sont, en fait, complémentaires, et l'on constate très souvent que les entreprises financent un programme d'investissement en combinant des crédits à moyen terme avec un prêt à long terme ».¹

4.2.2.2. Les crédits à long terme :

« Les crédits à long terme sont octroyés par les banques et les établissements spécialisés ; les banques s'intervenant toutefois que très modestement dans la distribution des crédits à long terme. Selon la pratique bancaire, la durée des crédits à long terme est supérieure à 7 ans et peut aller jusqu'à 15 ans ».² Ces crédits sont distribués généralement par « Les banques d'affaires et de dépôts qui accordent des prêts à long terme, Toutefois, elles répugnent à transformer les sommes déposées à leurs guichets sous forme de dépôts à court terme en des prêts à long terme ».³

Pour ces types de crédits les banques ne jouent la plupart du temps, qu'un rôle de relais avec toutefois, dans certains cas, une participation en risque avec l'établissement prêteur.

¹ ARMAND, D, Alain, B, Et, All, Op cité, P.176.

² JEAN-LUIS, A, Op cité, P.174.

³ BRUNO, S, Op cité, P.28.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

Section02 : processus du traitement des demandes de crédit d'investissement

Lorsque vous sollicitez un prêt, la banque ou l'établissement financier devra examiner votre situation financière, votre situation personnelle et éventuellement la réalité de votre projet.

Le processus d'octroi de crédit fait l'objet d'une procédure formalisée qui met en action différents acteurs **sous trois étapes principales**. Par ailleurs, la procédure suivie, bien que chaque banque utilise ses propres documents, se rejoignent sur les grands axes suivants et sont donc au final très similaires, ce qui facilite la constitution d'engagements consortiaux entre plusieurs banques :

- Introduction de la demande du financement des investissements.
- L'étude de la demande du crédit d'investissement par la banque.
- La prise de décision.

1. Introduction de la demande du financement des investissements :

L'emprunteur doit d'abord choisir la banque selon ses besoins propre et définir le crédit solliciter, une fois le choix effectué, l'emprunteur doit monter un dossier pour sa demande de crédit qui est constituer :¹

1.1. Dépôt et enregistrement de la demande de crédit d'investissement au niveau de la banque :

La demande de crédit est adressée au banquier, elle doit comporter un entête contenant toutes les références et coordonnées de l'entreprise. Elle doit aussi être signée par les personnes habilitées à engager l'entreprise en matière de crédit. La demande de crédit doit **préciser** :

- La date d'introduction.
- L'identification de la relation (raison social et siège social).
- L'activité principale.
- L'objet de la demande de crédit.
- Le montant et la durée des concours sollicités.
- L'estimation des garanties proposées (estimation du client).

1.2. La constitution de dossier du crédit d'investissement :

Les demandes de crédit donnent lieu à la constitution d'un dossier, « qui est l'une des pièces centrales du dossier du client. Il retrace l'étude, le diagnostic et la décision à une demande d'accord ou de renouvellement de crédit».²

Le dossier est constitué d'un ensembles des documents :

¹ Documents fournis par la banque

² HUBERT, de la B, Op cité, P.369.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

1.2.1. Documents comptables et fiscaux :

- Bilan et TCR des trois (3) derniers exercices.
- Rapport du commissaire aux comptes pour les entreprises concernées.
- Bilan et TCR prévisionnels étalés sur la durée du crédit sollicité et dûment singé. par une responsable habilité.
- Plan de financement et/ou de trésorerie .
- Pièces fiscales et parafiscales auprèses autant d'au moins trois mois pour les entreprises en activité et déclaration d'existence pour les entreprises n'ayant pas encores exercé.

1.2.2. Documents administratifs et juridiques :

- Copie dûment légalisée des statuts (pour les personnes morales).
- PV de délibération désignant et autorisant les gestionnaires à contracter des emprunts.
- Copie dûment légalisée du registre de commerce ou tous autres documents justifiant l'autorisation d'exercices de l'activité projetée ou exercés (agrément, autorisation d'exploitation, carte fellah, carte d'artisan...etc.).
- Copies certifiée du BOAL (Bulletin officiel des annonces légales) .
- Copie dûment légalisée de l'acte de propriété, de concession ou de bail des locaux professionnels.

1.2.3. Les documents économiques et financiers :

- Etude techno-économique
- Facture pro forma, devis de commande, contrât, convention,...etc.

Pour une bonne étude d'une demande de crédit la banque doit **acquérir plus d'information** sur l'entreprise souhaitant investir, en utilisant des entrieries avec les clients, la consultation du service renseignements, et aussi la consultation des fichiers de la banque d'Algerie :¹

- L'histoire de l'entreprise peut éclairer le banquier sur la culture de l'entreprise.
- La motivation et l'impact des décisions marquantes prises par ses dirigeants.
- L'environnement externe de l'entreprise (économie de pays et secteur d'activité).
- Avoir une idée sur le passé de l'entreprise permet au banquier d'apprécier l'évolution de celle-ci dans le temps. Il pourra s'intéresser notamment à la date et le contexte de sa création, aux modifications de sa forme juridique, et l'histoire et le portrait de ses hommes.
- Les documents du dossier de crédit varient selon la forme juridique de l'entreprise et le type de relation qu'elle a avec la banque.

2. L'étude de la demande du crédit d'investissement par la banque :

¹BOUYAKOUB ,F, « L'entreprise et le financement bancaire », Edition Casbah, Alger, 2001, P.27.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

Après la constitution de dossier d'une demande de crédit ,et la vérification de la date de validité des pièces versées au dossier et à l'inscription du dossier dans un registre, en lui attribuer un numéro d'ordre, et en précisant la date effective de dépôt du dossier et si aucune pièce ne manque, l'étude de la demande de financement va commencer. Cette étude est précisée sur deux phases :

- Etude de la viabilité et faisabilité d'un projet d'investissement.
- Analyse de la rentabilité intrinsèque d'un projet d'investissement .

2.1. Etude de la viabilité et la faisabilité d'un projet d'investissement :

« Cette étude permet d'une façon claire d'appréhender la faisabilité d'un projet d'investissement. Car il serait inutile de mener une analyse de la rentabilité d'un projet si déjà il n'est pas viable»¹. Cette étude est élaborée par des bureaux d'études ou de comptabilité spécialisés.

L'étude de la viabilité du projet porte sur : la présentation du projet et du promoteur, l'analyse de marché, L'analyse marketing et commerciale, l'analyse technique, l'analyse des coûts, et une évaluation socio-économique .

2.1.1. Présentation du projet et du promoteur :

La présentation globale comprend différents éléments tels que : la présentation de l'entreprise (sa structure juridique, son capital social, son siège social et sa description de son activité), la présentation des associés, l'objectif de l'investissement (extension, renouvellement ou projet de création avec des commentaires sur la capacité de production avant et après la réalisation de l'investissement), la construction prévue pour les équipements à acquérir, ainsi que le mode de financement envisager².

2.1.2. L'analyse de marché :

Est une analyse quantitative et qualitative d'un marché, C'est-à-dire l'offre de la demande réelles ou potentielles d'un produit ou d'un service afin de permettre l'élaboration de décisions commerciales» .En effet, l'étude du marché permet d'analyser le comportement du consommateur ainsi que l'évolution du marché sous l'ongle de deux d'autres études : L'étude quantitative, L'étude qualitative³.

2.1.2.1. L' étude qualitatives :

¹TARI, M-L, REDDA, KH, « L'évaluation financière des projets et son impact sur le choix d'investissement opportun », 2016, P549-568 , (1)7. مجلة الدراسات المالية والمحاسبية. Disponible sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/40327>, Consulter le 28/03/2024 à 12:30h.

² RILI, A, SLAIM, T, « Démarches et procédures d'octroi d'un crédit d'investissement au niveau de la BADR de Sidi-Aich Agence N° 362 »,Mémoire de master,Université ABDERRAHANE MIRA BEJAIA, Compabilité et audit Sciences, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de Gestions, 2021, P.33.

³TARI, M-L, REDDA, KH, Op cité.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

Cette analyse concerne le type de produit ; le mode d'utilisation, l'attitude et le comportement de la clientèle. Elle permet de :

- Comprendre le comportement de l'acheteur .
- Connaître l'adaptation du produit au marché .
- Connaître l'attitude de la concurrence.

2.1.2.2. L'étude quantitative :

A la base mathématique, elles ont pour objet de répondre aux questions du style « combien de personnes qui seront susceptibles d'acheter notre produit, et en quelle quantité... ». ¹

2.1.3. L'étude marketing et commercial : Le marketing est « l'ensemble des méthodes et des moyens dont dispose une organisation pour promouvoir, dans les publics auxquels elle s'adresse, des comportements favorables à la réalisation de ses propres objectifs ». ²

L'analyse commerciale est généralement réalisée en utilisant la méthode des 4P : ³

- **L'analyse des produits :** Cette analyse consiste à analyser le cycle de vie du projet. Elle prend en compte les caractéristiques du projet (la qualité, la gamme, la finition, l'emballage, la commodité,...) sur le marché.
- **L'analyse des prix :** Après l'analyse de marché, l'entreprise doit pouvoir fixer ses prix de vente avec une forte pénétration du marché.
- **L'analyse de la distribution :** C'est l'ensemble des moyens utilisés par l'entreprise pour pouvoir vendre ses produits. L'entreprise doit mettre en place un mode de distribution et un réseau précis.
- **L'analyse de la promotion :** L'analyse de la promotion consiste à faire la publicité des produits à travers différents supports dont l'entreprise pourra utiliser (les médias, les prospectus, les sponsorings, l'affichage, ...).

2.1.4. L'analyse technique :

La réussite d'un projet repose principalement sur l'analyse technique, qui se concentrera sur les aspects suivants : ⁴

2.1.4.1. Le processus et moyens de production : Le banquier doit vérifier que le processus de fabrication retenu est le choix optimal pour atteindre les résultats déterminés. Les moyens de production choisis doivent être compatibles avec le processus retenu, le choix de ces moyens doit

¹MEYER, J « Economie de l'entreprise Classes de première G », 2ème Edition Edition, Dunod, Paris, 2007, P. 109 .

² LENDREVIE, J, LINDON- Denis, M, « Théorie et pratique du marketing », 5ème Edition, Edition, Dalloz, 1990, P.02.

³ MALENGUE-PEMBE, R- A, « Crédit d'investissement : Présentation et analyse - Cas du CPA de Bejaia », Mémoire de master, UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA, En Finance d'entreprise, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de Gestions, 2023, P.30.

⁴ LASARY, « Evaluation et financement de projet, la collection de l'étudiant », Edition, DAR EL OTHMANIA, Alger, 2007, P.38.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

répondre à une analyse des conditions ultérieures de fonctionnement pour leur assurer une souplesse d'exploitation future.

2.1.4.2. Les besoins de l'entreprise : Le processus de production étant choisi et les caractéristiques des moyens de production étant définis, les techniciens ont à déterminer de manière précise les besoins de l'entreprise, tant pour la période d'investissement (bâtiment et matériel divers) que pour celle de l'exploitation (matières premières, eau, énergie et main-d'œuvre,...).

2.1.4.3. La localisation de l'unité de production : Le problème de la localisation de l'unité de production se pose en termes fort différents d'une activité à l'autre. Pour minimiser les coûts d'approvisionnement d'une part et les coûts de distribution d'autre part, le projet doit être bien implanté (Il ne faut pas s'éloigner des fournisseurs qui est la source d'approvisionnement ni des clients pour l'écoulement de la production).

2.1.5. L'analyse des coûts :

La détermination de la viabilité des coûts implique de vérifier la validité de tous les coûts impliqués dans la réalisation du projet, qu'ils soient liés à l'investissement. Toutes les dépenses prévues liées à l'investissement (locaux, terrain de construction, équipement, imprévus,...), sont examinées de manière exhaustive. Suite à cette étude, il est possible d'effectuer l'évaluation de la rentabilité du projet¹.

2.1.6. Evaluation socio-économique :

L'évaluation socio-économique constitue le second niveau de synthèse de l'étude du projet. En effet, après avoir effectué l'analyse d'un projet du point de vue du promoteur (objet de l'évaluation financière), il est souvent nécessaire de compléter l'étude par l'analyse de l'utilité socio-économique du projet qui portera sur différents volets d'étude : Le contexte économique du pays d'accueil du projet, La contribution économique du projet : **L'impact social du projet** : Les quatre différents niveaux d'analyse ci-dessus seront abordés non pas selon une démarche strictement linéaire, mais suivant un processus itératif, comptant des cycles de rétroactions entre les différents niveaux, en fonction des différentes variantes possibles, de façon à déboucher sur une solution optimale de faisabilité du projet d'investissement².

2.2. Analyse de la rentabilité intrinsèque d'un projet d'investissement :

Cette analyse consiste à évaluer le projet avant le financement pour déterminer est ce que le projet peut apporter indépendamment des conditions de financement.

Cette analyse permet d'apprécier la rentabilité du projet avant l'accord du crédit bancaire . Elle procède par :

¹ MALENGUE, PEMBE, R- A, Op cité, P.31.

² TARI-M- L, REDDA, KH, Op cité, P. 552.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

- Analyse financière.
- Elaboration du tableau emploi / ressources.
- Etude des critères de rentabilité de l'investissement.

2.2.1. Analyse financière :

Grâce à cette analyse, nous pouvons observer comment les performances et la situation de l'entreprise ont évolué. Le banquier effectue une analyse comparative des divers documents comptables présentés par le client, c'est-à-dire les bilans des exercices précédents, les états financiers et les tableaux des comptes de performance.

2.2.1.1. Analyse des indicateurs de l'équilibre financier :

- **Le fond de roulement :**

Le fond de roulement représente : « le montant de ressources permanentes restant à la disposition de l'entreprise après que les emplois (immobilisation) aient été financés. »¹

Il est calculé comme suite :

Par le haut du bilan :

$$\text{FRN} = \text{Capitaux permanents} - \text{Actif immobilisés}$$

Par le bas du bilan :

$$\text{FRN} = \text{Actif circulant} - \text{dettes à court terme}$$

Le résultat de calcul du fond de roulement peut présenter trois situations différentes, on distingue :

FR > 0 : le passif immobilisé finance suffisamment les immobilisations et une partie de l'actif circulant. C'est une situation très favorable pour l'entreprise.

FR = 0 : le passif stable finance suffisamment l'actif stable mais pas une partie de l'actif circulant .

FR < 0 : les ressources stables ne financent pas suffisamment l'actif stable, il existe un besoin de financement à long terme des immobilisations.

En effet le fond de roulement doit être toujours positif mais dans certain secteur on peut admettre un fond de roulement nul ou négatif dans le cas où les stocks tournent vite et les clients payent au comptant.²

- **Le besoin en fond de roulement :**

¹ AHMED, B, « Analyse financière », Edition Berti, Alger, 1996, P.27.

² ROLLANDE, L-B « Pratique de l'analyse financière, Edition DUNOD », Paris, 2009, P.11

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

Le besoin en fond de roulement est lié au décalage entre les recettes de l'entreprise et les dépenses nécessaires . C'est le concept pivot , pour deux raison .D'une part, il a un caractère inéluctables et prévisible car liée à la nature de l'activité sociale (longueur de cycle d'exploitation) et au chiffre d'affaire . Un rapport financier est généralement établir entre ce besoin récurrent et le niveau d'activité . D'autre part , le BFR fixe l'importance de fonds de roulement (FR) qui est un exés des capitaux permanants .¹

Il se compose de deux parties : BFR exploitation et BFR hors exploitation.

Il se calcule comme suite :

$$\text{BFR} = \text{VE} + \text{VR} - \text{DCT}$$

Le résultat de calcul du BFR peut présenter trois situations possibles, on trouve :

BFR>0 : les emplois d'exploitation sont supérieur aux ressources de la même nature. Il existe un besoin en fonds de roulement ;

BFR<0 : les emplois d'exploitation sont inférieurs aux ressources d'exploitation, il n'existe aucun besoin de financement de l'exploitation et l'excédent des ressources dégagées va permettre d'alimenter la trésorerie nette de l'entreprise.

BFR= 0 : Cela signifie que l'actif circulant et le passif circulant s'équilibrent , il n'ya pas de besoin de financement à court terme .

- **La trésorerie nette :**

La trésorerie nette (TN) d'une entreprise s'obtient par différence entre la trésorerie active (TA) composée des comptes de disponibilités et la trésorerie passive (TP) constituée notamment des dettes financières à court terme telles que les concours bancaires courants. La TN représente la conséquence du financement du BFR .L'entreprise dégage une trésorerie positive si le FRN couvre la totalité du BFR. La TN se calcule par différence, soit d'une part, entre le FRN et le BFR ou d'autre part, entre la TA et la TP.²

2.2.1.2. L'analyse financière par la méthode des ratios :

La technique des ratios est un moyen de mesurer occasionnellement les soldes des actifs et des passifs présents au bilan en les comparant aux flux enregistrés pendant chaque exercice dans le compte de résultat.

¹SIMON ,P , « Analyse financière et évaluation d'entreprise » , Edition Pearson,Paris , 2013, P.13.

² OUDAI, M, « L'analyse financière et son importance dans le choix d'un bon contribuable du marché public 507 », 2022 ,Volume 11, Numéro 2, P. 488, P. 507, disponible sur <https://www.asjp.cerist.dz>, article 209800, consulter le 01/04/2024 à 13 :00h.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

- **Définition de ratios :**

Le ratio « C'est un rapport établi entre deux grandeurs significatives de la gestion, de l'exploitation ou du fonctionnement d'une entreprise ou d'un organisme, ayant pour objet de faire ressortir leur évolution relative ». ¹

- **Principaux ratios de l'analyse financière :**

Pour évaluer la situation financière d'une l'entreprise emprunteur , il existe de nombreux ratios : les ratios de structure financière, de solvabilité, de liquidité , et de la rentabilité financière. ²

- a) **Les ratios de structure financière :**

Se sont des ratios utilisé pour évaluer la santé financière de l'entreprise, ils comprends : le ratio de financement permanent, le ratio de financement propre des immobilisations et le ratio de financement totale.

- **Le ratio de financement permanent (R.F.P) :**

Il exprime le taux de couverture des emplois stables par les ressources stables, il exprime également le niveau de fond de roulement. Il se calcule par la formule suivante :

$$\text{Ratio de Financement Permanent} = \frac{\text{Capitaux Permanents (KP)}}{\text{Valeurs immobilisées}}$$

Ce ratio doit être supérieur ou égale à 1, il permet d'identifier la part des capitaux permanents dans le financement des immobilisations.

- **Le ratio de financements propres des immobilisations (R.F.P.I) :**

Il mesure la capacité de l'entreprise à financer ses investissements par ses propres Immobilisations qu'il doit être supérieur ou égale à 0.5. Il se calcule par la formule suivante :

$$\text{Ratio de Financements Propres des Immobilisations} = \frac{\text{Capitaux Propres (CP)}}{\text{Valeurs Immobilisées (VI)}}$$

- **Le ratio de financement total (R.F.T) :**

Ce ratio permet de mesurer la part des ressources de l'entreprise. Il doit être supérieur ou égale à 1/3. Il se calcule par la formule suivante:

¹ KHENDEK, S, « Analyse financière par les ratios : étude comparative -Cas de la société Saidal et la société Biopharm », 2022, Volume 6, Numéro 3, P.541, P.552, disponible sur [مجلة اقتصاد المال و الأعمال](https://www.asjp.cerist.dz) <https://www.asjp.cerist.dz>, consulter le 01/04/2024 à 19 :00h.

² ASLOUDJI, N , GOUTAL,W, « Analyse financière d'une entreprise : cas de la STH-DRC de Bejaia », Mémoire de Master , en Ssciencs Economiques, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de Gestions 2017, P. 56 , P. 58.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

$$\text{Ratio de Financement Total} = \text{Capitaux Propres (CP)} / \text{Somme des Passifs}$$

b) Les ratios de solvabilité :

Ils permettent d'apprécier le degré du risque financier et servent également de base à l'analyse financière pour estimer le financement qui sera nécessaire et les conditions dont il faudra l'assortir. Ils comprennent : le ratio d'autonomie financière, le ratio de solvabilité générale.

- Le Ratio d'autonomie financière (R.A.F) :

Il mesure la capacité de l'entreprise à s'endetter. Et aussi il indique le degré de l'indépendance de l'entreprise vis-à-vis ces créanciers. Ce ratio doit être supérieur ou égale à 1. Et il se calcule par la formule suivante :

$$\text{Ratio d'Autonomie Financière} = \text{Capitaux Propres (CP)} / \text{Somme des Dettes}$$

- Le ratio de solvabilité générale (R.S.G) :

Il mesure la capacité de l'entreprise à faire face à ces dettes à court et long terme. Il doit être supérieur ou égale à 1, car en cas de faillite ou liquidation, l'entreprise peut payer ces dettes par la vente de ces actifs comme dernière solution. Il se calcule selon la méthode suivante :

$$\text{Ratio de Solvabilité Générale} = \text{Somme des Actifs} / \text{Somme des Dettes}$$

c) Les ratios de liquidité :

Les ratios de liquidité indiquent si l'entreprise a suffisamment de (liquidités) pour payer ses dettes à court terme. Ils comprennent : le ratio de liquidité générale, le ratio de liquidité réduite et le ratio de liquidité immédiate.

- Le ratio de liquidité générale (R.L.G) :

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à faire face ces dettes à Court Terme. Il doit être supérieur ou égale à 1. Et il se calcule par :

$$\text{Ratio de Liquidité Générale} = \text{Actif Circulant (AC)} / \text{Dettes à Court Terme (CT)}$$

- Le ratio de liquidité réduite :

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ces dettes à CT par ces valeurs disponibles et la transformation de ces valeurs réalisables en liquidité, il doit être compris entre 0.3 et 0.5. Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de Liquidité Réduite} = (\text{Valeurs Disponibles} + \text{Valeurs réalisables}) / \text{Dettes à court terme}$$

- Le ratio de liquidité immédiate (R.L.I) :

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

Il traduit la capacité de l'entreprise à partir de ses seules liquidités, à l'état de payer l'ensemble de ses dettes à court terme dans l'immédiat. Ce ratio doit être compris entre 0.2 et 0.3. Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de Liquidité Immédiate} = \text{Valeur Disponible (VD)} / \text{Dettes à Court Terme (CT)}$$

d) Le ratio de la rentabilité financière (R.R.F) :

La rentabilité financière est un indicateur de mesure et de création de valeur pour l'actionnaire

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio Rentabilité Financière} = \text{Résultat Net (RN)} / \text{Capitaux Propres (CP)}$$

2.2.2. Elaboration du tableau emploi / ressources :

C'est un tableau élaboré dans le but de déterminer les flux de trésorerie en recensant les emplois et les ressources de l'investissement.:

2.2.2.1. Détermination de la CAF :

« La capacité d'autofinancement d'exploitation est égale aux recettes nettes d'exploitation après impôt. Elle est évaluée chaque année à partir de l'année 1 et pendant la durée de vie de l'investissement »¹

$$\text{CAF} = \text{Résultat net} + \text{Dotation aux amortissements}$$

2.2.2.2. Détermination du BFR et sa variation :

Le BFR représente le fonds de démarrage nécessaire au projet pour la couverture des charges engagées durant la période d'exploitation. Le BFR dépend du chiffre d'affaire avec l'évolution de l'activité de l'entreprise, les besoins de cette dernière évoluent, il y a donc nécessité de déterminer la variation du BFR qui va être anticipé et financé avant la mise en service du projet.

Au bout de la dernière année de vie du projet, le BFR restant à la disposition de l'entreprise représente une ressource supplémentaire devant être récupérée.²

¹ PIGET, P, « Gestion financière de l'entreprise », 2ème Edition, Edition Economica, Paris, 2005, P.104.

²RILI, A, SLAIM, T, Op cité, P.49.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

Tableau N°01 : Présentation du BFR et sa variation.

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
BFR					
Variation de BFR					

Source : établie par nous-mêmes à partir de documents fournis par la banque.

2.2.2.3. Détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI) :

« La valeur résiduelle des investissements correspond à la valeur restante de la revente des immobilisations corrigées des éventuelles incidences fiscales, autrement dit, elle représente la valeur nette comptable de l'investissement. Il s'agit, d'une rentrée de fonds supplémentaire dont il faut tenir compte en dernière année de la durée de vie du projet »¹

Elle est calculée par la méthode suivante :

$$\text{VRI} = \text{total immobilisation} - \text{total des amortissements}$$

2.2.2.4. Échéancier d'amortissement :

L'objectif est de calculer la somme des amortissements des investissements pour chaque année tout au long de la durée de vie du projet. Cela facilitera, entre autres, la détermination des fonds nécessaires aux amortissements annuels pour le TCR prévisionnel.

2.2.2.5. Elaboration des comptes du résultat prévisionnel (TCR) :

L'un des tableaux les plus cruciaux de la partie financière du business plan est le compte de résultat prévisionnel. Il reprend chaque exercice l'ensemble des produits et des dépenses prévues par le créateur d'entreprise afin d'atteindre le résultat prévisionnel, qui permet de déterminer les Soldes Intermédiaires de Gestion ainsi que la Capacité d'Autofinancement annuelle prévisionnel de l'entreprise .

¹ FRAIX, J, « Manuel d'évaluation des projets industriels », Edition BOECK, Paris, 1988 .P.103.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

Tableau N° 02 : Présentation du TCR prévisionnel :

Désignation	N	N+1	N+2	N+3
CA(1) Consommation de l'exercice (2)				
VA (1-2)				
Frais du personnel Impôts et taxes				
EBE				
Dotation aux amortissements Frais divers				
IBS				
Résultat net				
CAF				

Source : établie par nous-mêmes à partir des informations fournies par la BADR- Banque

2.2.2.6. Elaboration du tableau emplois/ressources :

Les éléments déterminés précédemment (La CAF, Echancier des amortissements, la VRI, variation du BFR et les comptes de résultat prévisionnels) permettent d'élaborer le tableau emploi ressource (tableau des flux net de trésorerie).

Tableau N° 03 : Présentation du tableau des flux nette de trésorerie.

Désignations	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année n
Ressources					
-CAF					
-VRI					
-Récupération du BFR					
Total ressources (1)					
Emplois					
-Investissement initial					
-Variation du BFR					
Total emplois (2)					
Flux de trésorerie (1)-(2)					

Source : établie par nous-mêmes à partir des informations fournies par la BADR- Banque.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

2.2.3. Etude des critères de rentabilité de l'investissement :

En termes d'évaluation financière d'un projet d'investissement, la rentabilité d'opération est la rentabilité financière appliquée à un projet d'investissement.

Les méthodes de mesure de la rentabilité d'une opération sont basées sur une optique financière consistant à comparer la mise de fonds initiale (dépenses d'investissement) avec les recettes futures générées par le projet d'investissement. Cette optique confère à l'opération d'investissement une dimension temporelle, selon laquelle investir consiste à renoncer à des liquidités présentes en vue d'obtenir dans le futur des liquidités supérieures. Il s'agit donc d'un pari sur l'avenir relevant de la stratégie de l'entreprise.¹

Les banques ou les institutions financière appliquent certain critères pour mesuer et évaluer la rentabilité de projet financier et s'assure que le projet dégage des rendements , ce qui lui permet de rembourser le prêt et les interets courus .ces critères d'évaluation sont :

- La valeur actuelle net (VAN)
- Le taux de rendement interne (TRI)
- Le délai de récupération (DR)
- L'indice de profitabilité (IP)

3. La prise de décision :

Le processus de traitement d'un dossier de crédit d'investissement se termine par la décision d'accorder ou de refuser le crédit (les décisions d'octroi de crédit peuvent impliquer des réunions manuelles de comités de crédit ou des appels téléphoniques entre les gestionnaires de crédit comme le service commercial, la direction des engagements, jusqu'au comité de crédit et l'accord du directoire de la banque pour discuter des demandes et évaluer les risques). +L'étape de la structuration du prêt suit, lorsque la décision est favorable. Les termes du prêt comprennent entre autres les composantes suivantes : le montant définitif du prêt, l'échéance, le taux d'intérêt et l'échéancier des remboursements ; les frais de gestion (si applicables) ; les garanties exigées (si nécessaires) et les restrictions imposées au clients .

Le taux d'intérêt exigé est fixé par le banquier à la lumière de l'évaluation du risque de crédit de l'entreprise. Plus il est grand, plus grand devrait être le taux d'intérêt exigé. Toutefois, lors de cette étape, l'analyste devrait aussi prendre en considération toutes les caractéristiques spéciales de chaque relation d'affaires comme l'ancienneté du client, son historique des prêts avec la banque, l'industrie dans laquelle il évolue, sa taille, etc. Les garanties (exemple : hypothèque d'une résidence ou d'une immobilisation) sont quant à elles exigées pour les prêts qui dépassent un certain montant et sont plus présentes pour les prêts à long terme. En plus d'exiger ces garanties, les banques pourraient se protéger contre d'éventuelles détreesses

¹ AYTAC, B, MANDOU, « Les principaux critères de choix d'investissement en avenir certain et la création de valeur. Dans, Chapitre 2: Investissement et financement de l'entreprise », Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur, 2015, P. 31, P. 50.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

financières en imposant à leurs clients des restrictions dans le contrat de prêt, qui devraient être respectées tout au long de la durée de celui-ci.

Quelques exemples de ces conditions pourraient être : ne pas contacter de nouvelles dettes à long terme sans l'avis du prêteur ; ne pas accepter d'éventuelles offres de fusions ou d'acquisitions ; maintenir un certain niveau de fonds de roulement, ne pas augmenter le niveau de dividendes pendant la durée de prêt, fournir au prêteur des états financiers trimestriels et le rapport annuel durant toute la durée de prêt ; etc. Une vérification d'usage permet de confirmer la validité de toute la documentation versée au dossier et des informations fournies par le client. Lorsque tout est correct le contrat de prêt est signé, et le montant définitif de prêt déboursé par la banque.¹

Section 03 : Gestion des risques de crédit bancaire et suivis des dossiers.

Toute activité comporte d'une manière ou d'une autre des risques et des dangers, On le retrouve à tous les niveaux de l'activité bancaire, qui est une activité à marge, autrement dit, la banque essaie d'utiliser l'intermédiation financière pour maximiser sa rentabilité. La rentabilité est également liée au risque. Par conséquent, nous pouvons affirmer que le risque est intrinsèque à l'activité bancaire.

1. Notions du risque de crédit bancaire :

La notion de risque, couramment utilisé dans la vie quotidienne, se révèle complexe et a évolué au fil du temps. Le mot risque est un mot emprunté à l'italien *risco*. Certains rapprochent le mot risque du latin *resicare*, qui signifie « ce qui coupe », d'autres d'une racine romane *rixicare*, élargissement du latin classique *rixare* « se quereller ». La notion du risque est définie selon l'ANAES, comme « une situation non souhaitée ayant des conséquences négatives résultant de la survenue d'un ou plusieurs événements dans l'occurrence est incertaine »².

Le risque est défini aussi comme suit : « un engagement portant une incertitude dotée d'une possibilité de gain ou préjudice, que celui soit une dégradation ou une perte ».³

Un banquier est chargé de préserver et d'optimiser divers équilibres, c'est-à-dire de vivre en harmonie avec les risques. Il est essentiel pour un banquier et il fait partie de sa vie quotidienne. Il est donc possible de mettre en danger le banquier. Le métier d'un banquier est de prendre des risques, quelle que soit la nature de l'opération effectuée avec le client.

Parmi les différents risques, **le risque de crédit**, qui est le premier risque évoqué lorsqu'on parle de la banque, qui est l'insolvabilité de l'emprunteur, avec ses conséquences évidentes : la perte totale ou partielle de la créance et des revenus associés.

¹GADHOUM, Y, GUEYIE, J, KARIM- SIALA, M, « La décision de crédit : Procédure et comparaison de la performance de quatre modèles de prévision d'insolvabilité », *La Revue des Sciences de Gestion*, 2007, P. 177-182, P.224-225, disponible sur, <https://doi.org/10.3917/rsg.224.0177>, consulter le 02/04/2024 à 11 :00h.

²BELMOKHTAR, F, BENHARRAT, H, *Revue Afak Ilmia*, septembre 2020, Vol12 Numéro: 04, P. 1, P. 19.

³ ROUACHE, M, NAULLEAU, G, « Le contrôle de gestion bancaire et financière », 3^{ème} Edition, Edition la revue banque , Paris, 1998, P.310.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

«La notion du risque de crédit est directement associée au risque de contrepartie ; pour un dossier donné, il est clair que le risque premier réside dans la volonté, mais aussi dans la capacité de l'emprunteur de faire face à ses engagements»¹.

« Le risque de crédit est le risque de défaut de remboursement de l'emprunteur, appelé aussi, risque de faillite ».²

2. Typologie du risque de crédit bancaire :

Le risque de crédit peut être décomposé en trois postes principaux :³

2.1 Risque de dégradation (voire supra): si la qualité de l'emprunteur se dégrade pendant la durée du crédit, (se traduit par une baisse de la valeur financière de la dette).

2.2 Risque de de défaut : qui correspond à la probabilité d'un manquement ou d'un retard du débiteur par rapport aux échéances fixées. (Comme tous management ou tout retard sur le paiement sur le principale ou et les intérêts qui se traduit par une perte omptable pour l'institution financière).

2.3. Risque de recouvrement: en cas de défaut qui concerne le montant effectivement recouvré par le créancier après le défaut.

3. Les paramètres du risque de crédit :

Chaque risque est mesuré à partir de certains paramètres. Pour le risque de crédit sont les suivants :⁴

3.1. La probabilité de défaut : La probabilité de défaut représente le risque de la faillite d'un emprunteur se trouvant dans l'impossibilité de rembourser ses créances. Elle peut être analysée et évaluée sur la base d'informations statistiques.

3.2. Le taux de perte en cas de défaut : Il correspond au taux de perte constaté en cas de défaillance du dit client. En d'autres termes, il constitue un rapport entre la perte subie sur une exposition en cas de défaut d'une contrepartie et le montant de l'exposition au moment du défaut.

3.3. L'exposition en cas de défaut : C'est un paramètre de risque de crédit, qui représente le montant de la créance exposé au risque de défaut. « Ce montant est en général défini comme

¹ AMROUCHE, R, « Régulation, risques et contrôle bancaires : une introduction », Edition, Bibliopolis, Alger, 2004. P.117.

² DIESTSCH, M, PETEY, J, « Mesure et gestion du risque de crédit dans les institutions financières », Edition, Revue Banque, Paris, 2008. P. 23.

³ CECILE, KH, PHILIPPE, TH, « analyse du risque de crédit », 2ème Edition, Edition RB, Paris, 2016, P.14.

⁴BENCHERIET, Z, BENSAPLA, T, « La Gestion Du Risque De Crédit Bancaires : Cas D'une banque publique Algérienne », Volume 8, Numéro 3, 2022 P. 479, P.494, disponible sur [مجلة البشائر الاقتصادية](https://www.asjp.cerist.dz) <https://www.asjp.cerist.dz>, article 209414, consulter le 03/04/2024 a 14 :00h.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

le coût de remplacement d'un actif ou d'un engagement, multiplié par le montant initial. Dans le cas d'un prêt, cette notion est simple puisqu'il s'agit du montant nominal non encore remboursé. Ce montant peut être constaté à un instant donné ou évalué par une simulation du montant maximum sur lequel l'établissement peut être en risque. De nombreuses banques appliquent des pondérations sur le montant nominal par catégorie de produits.

3.4. Perte attendue « Expected Loss »: Elle fait référence à la perte susceptible d'être encourue compte tenu de la qualité du montage de la transaction et de toutes mesures prises pour atténuer le risque, telles que les sûretés réelles. Dans la méthode IRBA, l'équation suivante résume le rapport entre ces variables : $EL = PD \times EAD \times LGD$. Concrètement, la perte potentielle au niveau individuel est égale à la probabilité que la contrepartie fasse défaut multipliée par ce que la contrepartie doit au moment du défaut et par le taux de perte. S'agissant du niveau de portefeuille, cette perte est caractérisée par la somme des pertes attendues sur l'ensemble des crédits le composant et dont la couverture se fait en théorie par des provisions.

3.5. La perte inattendue « Unexpected Loss »: « UL » : Les pertes effectives ont parfois tendance à dépasser les pertes attendues, ce qui crée un gap faisant référence à la volatilité de la perte future par rapport à la moyenne de la perte attendue. Ces pertes potentielles doivent être couvertes non pas par des provisions comme ce qui était le cas de la perte attendue, mais par les fonds propres.

3.6. L'échéance effective (Effective Maturity) : Il s'agit du paramètre de risque crédit qui permet de connaître l'échéance effective des expositions considérées.

4. La gestion du risque de crédit :

L'appréciation du risque de crédit a été toujours le sujet le plus important pour les banques et les établissements financiers dans l'opérations d'octroi de crédit, et depuis longtemps ces établissements cherchent des méthodes (approches) efficaces afin de répondre à leurs besoins dans le but de diminuer le mieux possible du risque de crédit et par conséquent de maximiser leurs profits.

Il existe deux approches, une approche traditionnelle et une nouvelle approche initiée par le comité de Bale.

4.1. Approche traditionnelle :

Elle est basée sur le bilan financier de l'entreprise, comprenant ses trois étapes courantes, dont la dernière, la prise de décision, a déjà été abordée dans la section précédente.

4.1.1. La collecte d'information sur l'emprunteur :

Cette collecte ne se limite pas aux comptes annuels, elle inclut également la connaissance des marchés et produits sur lesquels le client opère et la compréhension de la stratégie qu'il développe. Et il faut insister à nouveau sur l'avantage de la relation de long terme dans la

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

collecte de ces informations qui permet notamment au banquier d'apprécier les qualités de compétence et de moralité des dirigeants de l'entreprise.¹

4.1.2. L'analyse de la situation financière de l'emprunteur :

Il s'agit probablement de la méthode à la fois la plus ancienne et la plus utilisée en analyse de risque. L'établissement de crédit va établir différents ratios et calculs pour vérifier la Performance de l'entreprise à travers son compte de résultat et son bilan. Selon (Ndaynou, 2001), cette analyse se concentre **sur deux éléments** :²

4.1.2.1. Le flux de liquidité futur : est calculé par la différence entre les entrées et les sorties de flux réalisés par l'activité de l'entreprise. Il permet de constater la capacité du débiteur à rembourser ses engagements sans mettre en péril son activité durant un emprunt. Le banquier peut suivre l'évolution des bénéfices et s'assurer qu'elles sont suffisantes par rapport au besoin en fonds de roulement.

4.1.2.2. Le fonds de roulement : permet d'apprécier l'équilibre financier de l'organisation. Il indique si l'entreprise est pérenne et si elle pourra assurer ses engagements. Pour le calcul, il existe deux méthodes : soit par le haut du bilan avec la différence entre les ressources stables (capitaux propres et dettes à long terme) moins les emplois stables (actif immobilisé net), soit par le bas du bilan avec la différence entre l'actif circulant d'exploitation et les dettes à court terme.

Cette méthode ne permet pas d'avoir une information parfaite au sujet des causes menant à la défaillance des emprunteurs. Sa perception à travers des indicateurs fournis par l'entreprise, demeure insuffisante pour la prise de décision car elle se base sur des états comptables passés. D'autres méthodes peuvent être utilisées par les banques pour compléter cette analyse à savoir des méthodes qualitatives. Elles doivent d'abord examiner les activités de la société, l'environnement et la concurrence sur les marchés où elle opère, pour apprécier le contexte dans lequel vit l'entreprise. La stratégie doit être détaillée, aussi bien sous l'angle du diagnostic stratégique (position de la société au moment du diagnostic) qu'en termes de choix d'une stratégie de développement (politique et tactique).

L'analyse est bien sur comptable au sens de l'examen des choix opérés c'est à-dire les opérations retenues et leur impact sur les données, dans le cadre du référentiel applicable. Il est nécessaire de vérifier leur cohérence avec les choix des autres opérateurs du secteur et de justifier des pratiques originales. Il faut détecter les changements de politique comptable dans le temps, qui peuvent biaiser les comparaisons.

¹ SYLVIE , D-C, GAUTIER ,B, Et , THOMAS, P, « Gestion de la banque », 8^{ème} Edition, Edition, Dunad, 2017, P.192.

²CHIBEL , Z, BAMOUSSE, Z, EL KABBOURI , M, « Etude de différentes méthodes d'analyse de risque crédit : Revue de littérature », *Revue du contrôle, De La Comptabilité Et De l'audit*, 2(4), 2020, disponible sur <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/292>, consulter le 04/04/2024 à 12 :00h.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

4.1.3. Le crédit scoring :

La méthode du scoring présente plusieurs atouts pour le secteur bancaire. Ces avantages concernent l'outil lui-même et l'établissement qui l'utilise. Les atouts spécifiques sont essentiels, premièrement, **la simplicité**: l'utilisation du score s'obtient généralement à partir d'un certain nombre d'informations (de 6 à 12 en général), de ce fait, elle est utilisable en très peu de temps (Verdier, 1986). Cette rapidité dans la prise de décision présente un double avantage: un avantage interne de charge de travail dans la mesure où la tâche de l'exploitant et le processus de décision sont considérablement accélérés d'une part; et d'autre part, un avantage commercial, il s'agit le fait que le client reçoit une réponse en quelques minutes. Deuxièmement, **l'homogénéité**: avec le diagnostic financier, un client refusé aujourd'hui par l'exploitant pourrait être accepté demain ou inversement. Dans ce contexte, il est difficile de définir une politique de crédit homogène. Par contre, le crédit scoring donne la même décision quelque soit l'agence ou le temps de la prise de décision. Troisièmement, **la diminution des impayés** : la méthode du scoring est fondée sur une analyse statistique et objective des critères de risque, elle se révèle d'une efficacité supérieure aux méthodes classiques. Quatrièmement, **la politique de cautionnement** : les établissements de crédits, pour se couvrir contre un risque de crédit, recourent généralement à la politique de cautionnement. Toutefois, le cautionnement est un procédé soit coûteux, soit anticommercial, soit les deux. Devant cette situation, la méthode du scoring permet à l'établissement de crédit d'accepter sans cautions les dossiers jugés comme des « dossiers sans problèmes » et ne demande d'une caution que pour les dossiers tangents. Cinquièmement, **la**

productivité: la méthode du scoring permet une appréciation rapide et relativement fiable (Ramage, 2001), et donc permet en quelques minutes de traiter un grand nombre de cas qui ne présentent aucun problème et laisser les techniques traditionnelles opérer les dossiers tangents. En fin, **La délégation des décisions** : un personnel moins qualifié, et moins coûteux que le personnel capable à mener à terme le processus traditionnel de décision, peut facilement utiliser la méthode du scoring pour la plupart des dossiers. Cette méthode permet donc la délégation des décisions. Les organismes bancaires s'intéressent à évaluer le risque de la détresse financière avant l'octroi d'un crédit.¹

4.2. Nouvelles approches d'évaluation du risque de crédit :

Le comité de Bale a établi des règles prudentielles qui obligent les institutions de crédit à mettre en place des systèmes d'évaluation du risque de contreparties basés sur l'une des **deux** méthodes proposées, soit la notation externe ou bien la notation interne.

4.2.1. La notation externe (méthode standard) : Dans le ratio de solvabilité, le recours à des notation externes est appelée méthode standard et cette méthode par défaut consiste à utiliser les notes indiquées par des organismes spécialisé dans la notation financière pour

¹ BEN AHMED DAHO, R, BENYAMINA, K, « La gestion des risques de crédit bancaire avec la méthode de scoring », Revue des Etudes Economiques Approfondies, 1(1), P. 133, P. 150, 2016, disponible sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/7536>, consulter le 04/04/2024 à 20 :00h.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

évaluer le risque de contrepartie. Avec la méthode standard, l'évaluation de la probabilité de défaillance s'appuie sur des classifications de risques établies par des spécialistes du traitement des informations financières extérieures à la banque comme les agences de notation. Cette méthode est principalement utilisée par les établissements bancaires de petite et moyenne tailles.

4.2.1.1. Les notations des agences de notation (le rating) : «Les agences de notation sont des sociétés spécialisées dans l'évolution du risque présenté par un émetteur d'instruments financiers, qu'il s'agisse d'une société d'un Etat, d'une collectivité territoriale ou encore d'un établissement de crédit»¹. Le rating «est une notation sur une échelle fermée qui s'interprète en termes de risque de défaut. Il est fixé par l'entreprise au terme d'une procédure établie de traitement d'un ensemble de données. Cette note traduit la qualité globale de crédit de l'emprunteur, elle a pour objectif d'apprécier et de classer le risque de crédit».²

Autrement dit, Le rating « est un processus d'évaluation du risque attaché à un titre de créance, synthétisé en une note, permettant un classement en fonction des caractéristiques particulières du titre proposé et des garanties offertes par l'émetteur » (Karyotis.D). La notation constitue la méthode empirique la plus aboutie. L'analyse se base sur des modèles alimentés par des données qualitatives sur la stratégie et des données quantitatives (ratios financiers) et attribue une note sur une échelle fermée se traduisant par une probabilité de défaut.³

Le système de notation les plus connus comportent de l'ordre de 10 notes représentées par 2 ou 3 lettres ou 2 lettres et le signe + ou - .Exemple :⁴

- AAA ou AA+ : capacité extrêmement forte de respecter ses engagements financiers.
- AA ou A+ : capacité très forte de respecter ses engagements financiers.
- B : capacité à respecter ses engagements financiers sur le court terme.
- CC : souvent en défaut.
- D : en défaut sur une ou plusieurs obligations financières.

Les notes sont mises à jour régulièrement. La banque s'abandonne à une agence de notation pour disposer des notes de ses clients. Elle peut être abonnée à plusieurs agences.

4.2.2. Les notations internes : Les deux méthodes proposées (FIRB et AIRB) pour le calcul de l'exigence de fonds propres au titre du risque de crédit s'appuient sur un système de notation interne.⁵

4.2.2.1. Les notations internes selon la méthode de base (IRB de base) : Cette méthode nécessite un travail de recherche en interne ainsi que des équipes dédiées, et qui

¹ SYLVIE, D-C, GAUTIER ,B, Et THOMAS, P, Op cité, P.196.

² CECILE, KH , PHILIPPE,TH, Op cité, P.71.

³ BENCHERIET, Z, BENSANHLA, T, Op cité.

⁴FRANCOIS ,D, « Pratique de l'activité bancaire », 2^{ème} Edition, Edition Dunod, Paris,2007,P.284.

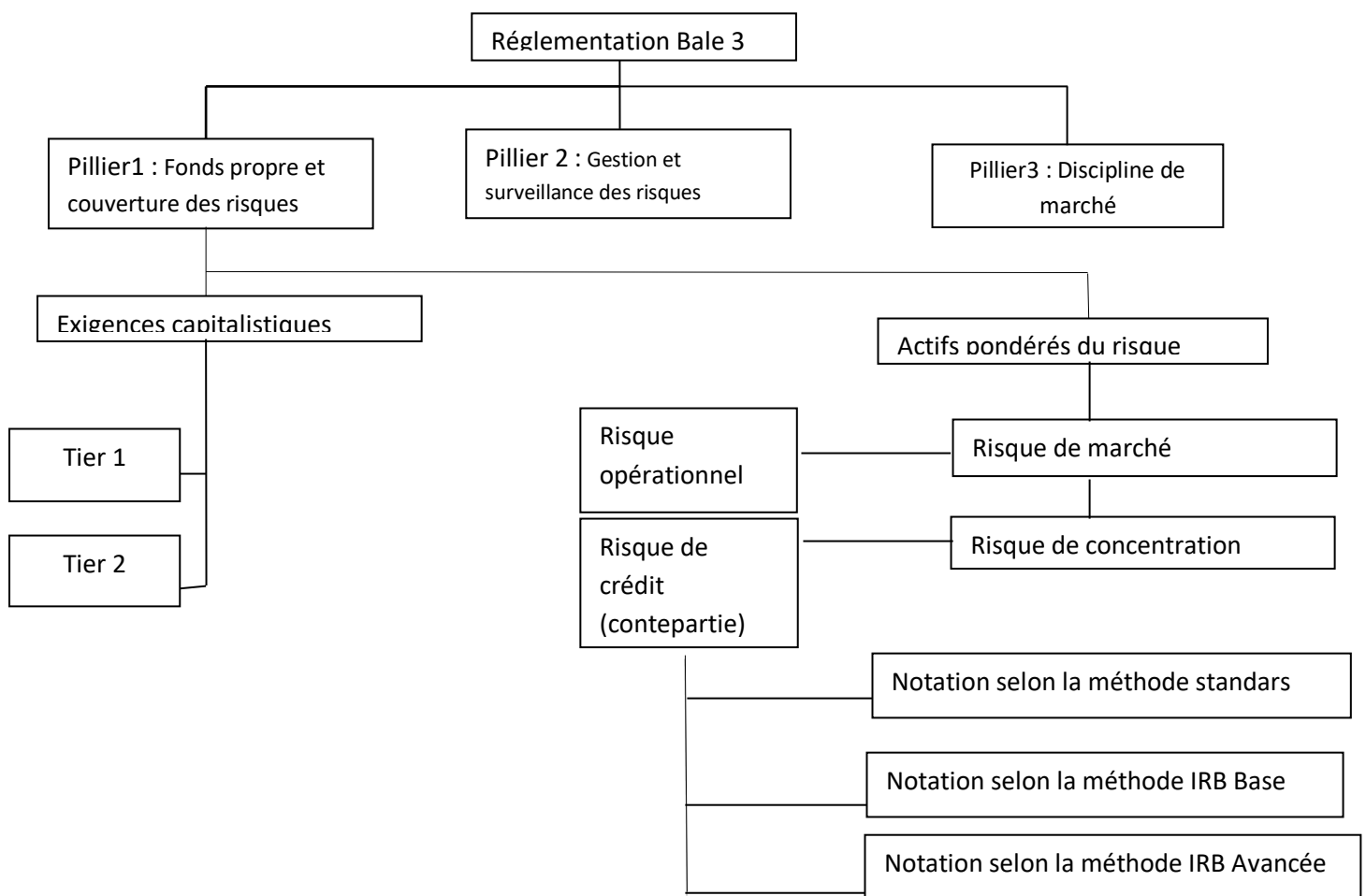
⁵ SYLVIE, D-C, GAUTIER ,B, Et THOMAS, P, Op cité, P.197, P. 200.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

débouchent sur des modèles internes de risque de crédit plus ou moins complexe. Ces deux méthodes impliquent la maîtrise de procédures parfaitement balisées et validées par la tutelle que le comité de balle désigne sous le nom d'exigence minimales, d'où la nécessité pour les banques, à l'occasion de l'application de cette nouvelle réglementation, de mettre en adéquation leurs procédures d'évaluation de risque et celles requises par la tutelle.

4.2.2.2. Les notations internes selon la méthode avancée (IRB avancée) : Un modèle interne de risque de crédit est un modèle dont l'objectif est d'évaluer les probabilités de pertes engendrées par la détention d'encours de crédits. La méthode avancée est un prolongement de la méthode de base. En effet, l'évaluation du risque s'effectue à partir d'un portefeuille, et non de contreparties individualisées, d'où la prise en compte d'effets de diversification et de corrélations de détérioration de situation financière entre contreparties. De surcroît, la probabilité de défaut est considérée comme une variable aléatoire dont il convient de déterminer la fonction de densité des pertes.

Figure n 07: la notation de la contrepartie selon Bale 3



Source : SYLVIE, de C, GAUTIER, B, THOMAS, P « Gestion de la banque », 8^{ème} édition, édition, Dunod, 2017, P.198.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

possible de constater, d'après des recherches antérieures menées par d'autres chercheurs, et malgré que il existe d'autres méthodes statistiques tel que le RAROC et VAR (value risk), les banques utilisent des méthodes traditionnelles pour faire face au risque de crédit, principalement en utilisant des outils d'analyse financière associés à des prises de garantie.

5. La prévention du risque de crédit :

Les banques doivent fournir des garanties pour se prémunir en cas de défaillance de l'emprunteur, et elles le font de différentes manières. On peut décomposer les sûretés entre les garanties réelles et les garanties personnelles :

5.1. Les garanties réelles :

Une sûreté réelle peut porter sur un bien détenu par l'emprunteur ou appartenant à un tiers (on parle alors de cautionnement réel). Si ces garanties semblent à première vue plus solides que certaines sûretés personnelles, elles n'en présentent pas au moins certains inconvénients, notamment un formalisme assez lourd au niveau des documents justificatifs à produire une certaine rigidité en termes de délai à respecter, sous peine de nullité des garanties, et un coût parfois non négligeable.¹

5.1.1. L'hypothèque :

L'hypothèque est un droit réel sur un immeuble qui est affecté à l'acquittement d'une obligation, en l'espèce au remboursement d'une dette spécifiée. L'hypothèque n'entraîne pas le dessaisissement du propriétaire du bien qui conserve le droit d'en jouir et d'en disposer. En cas de cession du bien, l'hypothèque suit celui-ci et s'impose au nouvel acheteur. Le créancier possède le droit de saisir et de vendre le bien hypothéqué. Il est payé en priorité sur le prix de réalisation de la vente selon le rang de son hypothèque.²

Il existe plusieurs types d'hypothèques :³

5.1.1.1. L'hypothèque légale :

L'article 179 de la loi relative à la monnaie et crédit institue « une hypothèque légale sur biens immobiliers au profit des banques et organismes financiers garantie de recouvrement de leurs créances et des engagements consenties envers eux ». L'hypothèque légale relevant du droit, n'a pas besoin de donner lieu à un acte. Il y a par conséquent, gain de temps et d'argent pour le client sachant que les actes authentiques sont extrêmement onéreux.

5.1.1.2. L'hypothèque judiciaire :

¹ DENIS, D, « Analyse-crédit des PME », Edition economica, Paris, 1999, P.86.

² HUBERT, de la B, Op cité, P.317.

³ MOULAY-KHATIR, R, « La gestion du risque crédit : Considérations théoriques », Les cahiers du mecas, Volume 2, Numéro 1, 2006, P. 155, P. 172.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

cette hypothèque garantit certaines créances ayant fait l'objet de décision de justice. Elle est alors de plein droit. Lorsque le bénéficiaire d'une telle hypothèque, dépendant d'un jugement à venir, le créancier peut demander au juge de lui accorder, à titre conservatoire, le droit d'inscrire, immédiatement une hypothèque spéciale sur les biens du débiteur. Il s'agit d'une hypothèque judiciaire conservatoire.

5.1.1.3. L'hypothèque conventionnelle :

L'hypothèque conventionnelle est instituée par une convention conclue entre le titulaire d'une créance et un constituant qui affecte un immeuble en garantie de sa dette. Ce constituant est en général le débiteur, mais parfois un tiers, qualifié alors de caution réelle. Cette hypothèque est la plus commune car elle est très utilisée pour garantir les crédits. Elle est particulièrement appréciée par les banquiers en raison de la facilité de son établissement, de sa stabilité et en absence de dépossession. Elle est constituée sous forme d'un acte sous seing privé- ou parfois par acte notarié.

5.1.2. Le nantissement (Le gage) :

Ce type de garantie consiste à affecter en gage d'une créance, des actions ou des parts sociales. Le nantissement limité en nom collectif ou en commandite simple apparaît peu intéressant compte tenu de l'agrément nécessaire de l'acquéreur en cas de vente forcée. Dans le cas d'actions, les titres nantis sont inscrits sur un compte spécial ouvert au nom du débiteur, qui reste propriétaire des titres, et continue donc à exercer les prérogatives qui y sont attachées. Ce dernier établit une déclaration mentionnant le montant de la créance garantie, la nature des titres nantis, et les caractéristiques du compte où ils sont inscrits. Cette déclaration fait naître le nantissement et le rend opposable aux tiers. Un acte sous seing privé ou notarié n'est donc pas obligatoire. Enfin, le teneur du compte, qui peut être un intermédiaire spécialisé ou la société émettrice des titres elle-même, établit une attestation de nantissement en faveur du créancier. Dans le cas de part sociale, le nantissement doit être établi par un acte sous seing privé ou notarié, qui est ensuite notifié à la société.¹

Il convient d'analyser la force de la garantie offerte par le gage et le nantissement en fonction du droit de rétention auquel ils donnent éventuellement accès. Le droit de rétention attaché à un bien permet au créancier de refuser de restituer ce bien tant qu'il n'est pas payé.²

Il existe plusieurs formes de gages qui sont attachés au droit de rétention : le gage sur marchandises, le gage automobile, et le warrant agricole.

5.2. Les garanties personnelles :

La personne est la base de la garantie personnelle, elle représente toujours un tiers. Il existe deux catégories de garanties personnelles, Le cautionnement et l'aval. (sont cités dans la 3^{ème} section du chapitre 2).

¹ DENIS ,D, Op cité, P.323

² HUBERT, de la Br, Op cité , P.323.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

Les banques peuvent utiliser des assurances comme des **garanties complémentaire** afin de couvrir les risques liés à des événements imprévus, tel que :

- les assurances incendie.
- les assurances tout risque pour le matériel roulant.
- les assurances multirisques professionnelles pour les équipements, les marchandises, Etc...

6. Le suivi du remboursement des crédits octroyés :

Une fois le crédit accordé, une gestion active de la relation de clientèle est un élément de prévention de la dégradation du risque. Les scores de comportement sont un moyen pour les banques d'anticiper le risque de défaillance, tant en ce qui concerne les entreprises que les particuliers. Ils permettent de prendre simultanément en considération toutes les variables susceptibles d'alerter sur l'évolution du risque. En ce qui concerne plus spécifiquement les entreprises, la comptabilité et une source essentielle d'information, par son existence même ; tout retard dans la remise des documents comptables est en soi un indicateur d'alerte.

La recherche par les banquiers des causes de ces retards ou des informations contenues dans le rapport du commissaire aux comptes peut permettre de déclencher un travail plus approfondi de traitement des difficultés à venir. Ainsi, « vaut mieux prévenir que guérir ». Cet adage de bon sens convient parfaitement pour décrire l'esprit du dispositif de prévention des difficultés des entreprises. Ce dernier est à la fois organisé et cohérent. Il s'appuie sur une logique à trois volets : Détecter, Alerter, traiter. La détection est permise par la mise à disposition d'informations obligatoires, passés ou futurs, qui doivent amener leurs destinataires à réagir.¹

A ce effet plusieurs outils peuvent être exploités pour réduire le risque de non - remboursement :+++++++

- **Contrôle** des états financiers : permet de repérer une diminution de la liquidité.
- **Suivi** des opérations : permet de détecter une dégradation de la situation.
- **Gestion** des dossiers d'impayés et d'incidents de paiement.
- **Analyse** des opérations potentielles.
- **Accroissement** des découverts occasionnels.

¹MOULAY -KHATIR, R, Op cité, P.172.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

Section 04 : Les innovations en matière de financement des investissements au niveau des banques.

L'innovation financière peut être perçue comme un procédé par lequel les banques ou les intermédiaires financiers, de manière régulière, cherchent à augmenter leurs profits, réduisent les risques liés à l'intermédiation financière, contournent les contraintes imposées par les autorités financières en matière de prêts, et affrontent la concurrence des autres intermédiaires financiers. A ce jour, l'innovation financière peut amener un apport plus important de capitaux pour permettre de réaliser les dépenses d'investissement et peut aider à ouvrir les canaux par lesquels l'épargne peut financer les dettes souscrites pour financer les investissements.¹

1. Les innovations à l'échelle mondiale:

L'innovation joue depuis plusieurs années un rôle moteur dans le secteur bancaire. Les progrès technologiques les plus récents ont apporté des changements majeurs dans la façon dont les banques opèrent, interagissent avec leurs clients, gèrent leurs risques et développent de nouveaux produits et services. A ce titre, la crise sanitaire a représenté un accélérateur grâce à la digitalisation massive des usages.²

1.1. La définition de l'innovation :

L'innovation est un concept relativement ancien formalisé pour la première fois par Schumpeter (1935). Cet auteur définit l'innovation comme l'introduction réussie sur le marché d'un produit nouveau, d'un nouveau processus de fabrication ou encore d'une nouvelle forme organisationnelle de l'entreprise. Les travaux pionniers de Schumpeter ont permis par la suite d'ouvrir des voies d'investigation nouvelles sur la problématique de l'innovation.³

L'innovation peut être définie aussi comme suit : « l'innovation s'inscrit dans une approche « marché » et constitue la valorisation économique ou commerciale d'une idée ou d'un concept. Elle est synonyme de création de valeur pour la compétitivité de l'entreprise par une amélioration de processus ou de procédé, un enrichissement, une différenciation ou un élargissement de l'offre existante »⁴.

¹SOBREIRA, R, « Innovation financière et investissement: Le cas de la titrisation. *Innovations* », volume 19, numéro 1, P.115, P.129, disponible sur <https://doi.org/10.3917/inno.019.0115>, consulter le 10/04/2024 à 11 :00h.

² THIBAUT, B, « Les 5 innovations qui révolutionnent le secteur bancaire en 2023 », 02 août 2023, disponible sur <https://www.youdge.com>, consulter le 11/04/2024 à 12 :30h.

³BENAMAR, B, CHERIET, F « Les déterminants de l'innovation dans les entreprises émergentes en Algérie ». *Innovations* 39, 2012, P.125, P. 144, disponible sur <https://doi.org/10.3917/inno.039.0125>, consulter le 11/04/2024 à 13 :00h.

⁴CHELALI, R, « Le dispositif public de financement de l'innovation comme moyen d'émergence et de croissance des PME en Algérie », Volume 17, Numéro 3, 2023, Pages 159-179, *دراسات اقتصادية*, disponible sur <https://www.asjp.cerist.dz>, consulter le 11/04/2024 à 18 :00h.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

1.2. L'évolution des pratiques relatives au financement : Depuis la crise économique de 2008, la confiance des clients envers leurs banques a considérablement diminué, ce qui a engendré l'émergence de nouveaux acteurs qui utilisent exclusivement la technologie pour proposer des services financiers pratiques, rapides, sécurisés et abordables.

La technologie a toujours été employée par les banques pour renforcer leurs liens avec leurs clients, améliorer les produits et services qu'elles proposent, améliorer leurs opérations et moderniser leurs systèmes informatiques. En dépit de l'accélération des avancées technologiques, qui pose de nouveaux défis, les banques poursuivront leur engagements à répondre aux évolutions des préférences des clients en proposant des technologies financières appelée **Fin-Techs** qui réunis un ensemble des innovation tel que :

1.2.1. La technologie numérique et l'intelligence artificielle : L'essor des technologies numériques révolutionne le secteur bancaire, ou l'intelligence artificielle et le big data prennent une place prépondérante, notamment à travers des applications telles que les chatbots, qui améliorent l'expérience clients et l'efficacité opérationnelle.

1.2.1.1. L'intelligence artificielle : L'année 2023 a été marquée par l'essor de l'intelligence artificielle, qui a fait prendre conscience au grand public de la richesse des possibilités offertes par cette technologie. L'industrie bancaire est un des secteurs les plus en pointe dans le déploiement de l'intelligence artificielle et cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir.

Cette technologie est déjà largement déployée pour automatiser certaines fonctions et ainsi améliorer l'expérience utilisateur et l'efficacité opérationnelle. L'utilisation la plus connue et la plus visible se retrouve dans le déploiement des *chatbots* (agents virtuels utilisant l'intelligence artificielle). Elle permet aux banques de proposer une assistance en temps réel à leurs clients et de répondre 24h/24 aux questions et aux problèmes les plus courants. Les banques peuvent ainsi automatiser les tâches les plus répétitives et concentrer leurs ressources humaines sur des fonctions à plus forte valeur ajoutée.

Au cours des prochaines années, l'intelligence artificielle devrait se déployer dans d'autres domaines. Des solutions sont notamment en cours de développement pour améliorer la prise de décision des gestionnaires d'actifs. Les robots-traders existent déjà depuis longtemps et il s'agit aujourd'hui de tirer parti de l'intelligence artificielle pour améliorer les stratégies d'investissement et identifier plus facilement des opportunités d'investissement.

Des outils basés sur les machine learning pourraient également permettre d'accélérer la durée de traitement des demandes de crédit. L'intelligence artificielle pourra notamment faciliter l'analyse des données des demandeurs et évaluer plus rapidement et plus précisément leur solvabilité.¹

¹THIBAUT, B, Op cité.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

Il est essentiel que les banques gèrent les risques liés à l'utilisation de l'Internet grâce à l'intelligence artificielle afin de garantir la sécurité des opérations en ligne. Par exemple, il est essentiel de surveiller régulièrement et de prendre des mesures préventives face aux cyber attaques et aux fraudes en ligne. Grâce aux progrès de l'intelligence artificielle, les banques peuvent analyser en temps réel de grandes quantités de données afin de repérer tout comportement suspect et éviter les fraudes.

1.2.1.2. La numérisation :

La numérisation est une chance également pour les banques et non uniquement une contrainte. Cette nouvelle orientation implique ainsi plusieurs autres chantiers de longue haleine : réétudier les outils pour mieux aider les commerciaux ou encore revisiter les process en utilisant le numérique pour revoir les parcours clients, du front-office jusqu'au back-office. Il s'agit, par exemple, de faciliter la vie des clients et des collaborateurs de la banque tout en maîtrisant toujours mieux les coûts, de faire participer les clients, qui y trouveront avantage, à l'élaboration même des contrats, de développer la signature électronique, etc.

Une véritable réforme organisationnelle est en marche. C'est aussi ce que peuvent permettre les nouvelles technologies. Elles ne sont pas qu'une menace car dans un environnement où le revenu bancaire a tendance à baisser indéniablement macroéconomiquement, le défi majeur d'un tel modèle est stratégique. Si nous n'étions pas à la hauteur des attentes du client et si nous ne savions pas utiliser la révolution numérique pour revoir nos propres modes d'organisation, le client irait naturellement vers des pures banques en ligne moins chères, sans état d'âme.¹

1.2.1.3. Le big data : Le big data est un terme qui désigne une énorme quantité de données numériques, il est employé dans les banques afin d'analyser ces grandes quantités de données provenant de différentes sources, comme les transactions des clients, les interactions en ligne, les données démographiques, les modèles de dépenses, et ainsi de suite. Cette étude offre aux banques une meilleure compréhension du comportement de leurs clients, une personnalisation des offres de produits et services, une optimisation des opérations et même une gestion plus efficace des risques, et grâce au big data, les banques ont la possibilité d'améliorer l'expérience des clients et de maintenir leur compétitivité sur le marché.

1.2.1.4. Les chatbots : Les chatbots sont probablement l'avenir de la banque. Ce sont des logiciels qui peuvent simuler des conversations en ligne avec des personnes via différents canaux tels que des sites web et des applications mobiles.²

La mise en place de chatbots propulsés par l'intelligence artificielle a bouleversé le service client dans le domaine bancaire. Ces auxiliaires virtuels ont la capacité de répondre

¹ KLEIN, O. (2015) « Banque et nouvelles technologies : la nouvelle donne », *Revue d'économie financière*, 120, 2015, P. 17, P.22, disponible sur <https://doi.org/10.3917/ecofi.120.0017>, consulté le 12/04/2024 à 10 :00h.

² XAVIER, DALLOZ, « Les 10 innovations digitales qui vont profondément modifier le métier de la banque », 03 octobre 2022, disponible sur <https://www.latribune.fr>, consulté le 12/04/2024 à 12 :00h.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

immédiatement aux interrogations courantes, d'orienter les clients dans l'utilisation des services en ligne et même de réaliser des transactions simples. Les conseillers humains peuvent se concentrer sur des questions plus complexes grâce à cette automatisation des tâches, ce qui renforce la disponibilité du support client 24h/24.

1.2.2. La Blockchain et les Cryptomonnaies : La technologie de la blockchain, également appelée chaîne de blocs, est un système de stockage et de transmission d'informations qui fonctionne sans un ordinateur central de contrôle. Sa fonction est de maintenir la trace d'un ensemble de transactions de façon décentralisée, sécurisée et transparente.

La technologie de blockchain est au cœur d'une révolution dans le secteur bancaire. Cette technologie de registre décentralisé offre une sécurité et une transparence accrues des transactions financière. Les cryptomonnaies, telles que le Bitcoin, Bthereum et bien d'autres, sont des produits de cette technologie révolutionnaire. ¹

Face à l'émergence de cette technologie, le secteur bancaire est aujourd'hui expert dans son utilisation. La blockchain a par exemple le potentiel de révolutionner le système des paiements internationaux en réduisant fortement les détails, les coûts et la sécurité des opérations. Elle permet également d'envisager la création de nouveaux produits en s'inspirant des solutions de la finance décentralisée. Grâce aux smart contacts (contrat intelligents) déployés sur certaines blockchain. En 2023 de nombreux acteurs financiers (BlackRock, Fidelity, Société Générale, etc.) cherchent à diversifier leurs offres dans la conservation d'actifs numérique ou le développement de solutions basées sur la blockchain et cette tendance devrait s'implifier dans les prochaines années.²

1.2.3. La collaboration avec les Fintechs : Le môt « fintech » est formé en combinant "finance" et "technologie". Les startups fintech sont des entreprises qui créent des technologies numériques novatrices pour améliorer les services financiers, visant à offrir des solutions plus efficace et moins coûteuses grâce à des innovations technologiques.

Les banques prennent de plus en plus conscience de l'importance de collaborer avec ses startups fintech afin de créer de nouveaux services et maintenir leur compétitivité. « Ces startups technologiques utilisent des applications mobiles conviviales et des plateformes en ligne pour offrir une large gamme de services bancaires, tels que le transfert d'argent, les prêts peer-to-peer, les conseils en investissement et la gestion de patrimoine.

Parmi les exemples les plus frappants, nous trouvons les applications de paiement sans contact qui facilitent les transactions rapides, les robo-advisors qui fournissent des conseils en investissement automatisés et personnalisés, ainsi que les plateformes de financement participatif qui permettent aux entreprises d'accéder plus facilement aux capitaux ».³

¹« Les innovations dans le secteur bancaire : vers une révolution financière », 19 septembre 2023, disponible sur <https://exchange-college.com>, consulté le 15/04/2024 à 09 : 00h.

²THIBAUT, B, Op cité.

³« Les innovations dans le secteur bancaire : vers une révolution financière », Op cité.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

Les fintechs sont des acteurs clés de la transformation numérique du secteur financier, apportant des solutions innovantes pour répondre aux besoins des consommateurs et des entreprises tels que : le paytech, le roboadvisor ; le regtech , les néobanque,....

1.2.4. Les autres thécnologies :

les nouvelles technologies en matière de financement joue un rôle important, voici quelques exemples, des possibilité offertes par les nouvelles briques technologique :¹

- Les applications « low-code » créés peuvent être modifiée plus rapidement que les méthodes high-code. Elles nécessitent moins de maintenance et permettent de créer de nouvelles applications avec beaucoup moins d'efforts.
- Les logiciels open source, l'architecture sans serveur et les logiciels en tant que service (SaaS) sont devenus des incontournables dans les institutions financières. Avec l'informatique sans serveur, le fournisseur de cloud est non seulement responsable de la gestion de l'infrastructure, mais aussi de la mise à l'échelle des applications. Les applications sans serveur sont déployées dans des conteurs qui démarrent automatiquement sur simple demande.
- L'edge computing permet d'effectuer localement des analyses des données de la banque ce qui est indispensable pour les prises de décisions en quasi temps réel, de plus, l'edge computation réduit le risque d'exposition des données sensibles, car les opérations de traitement sont effectuées localement.

2. Les innovations en matières de financement en Algérie :

Pour faire face à la concurrence mondiale, il est nécessaire que les banquiers algériens puissent avoir une formation bancaire d'un niveau Occidentale et qui s'avère indispensable. Les banquiers doivent se former dans les différentes techniques afférentes aux nouvelles "technologies bancaires mondiales", tel que les formations dans les techniques de financement des investissements.²

La réunion trimestrielle entre la banque d'Alger , les banques et les établissements financiers sur la période 2022 à fin mars 2023 a mis en lumière l'importance du financement de l'économie. Les discussions ont porté sur le renforcement du financement économique, malgré des conditions favorables en termes de liquidité et de solvabilité des banques. Bien que la croissance des crédits soit notée, elle est jugée insuffisante par rapport aux capacités de financement disponibles. Des échanges constructifs ont en lieu pour dynamiser l'utilisation optimale des capacités de financement bancaire en mettent l'accent sur l'adaptation aux innovations technologiques et à l'évolution réglementaire. L'objectif est de favoriser une

¹ XAVIER, DALLOZ, Op cité.

²DJOHIDDIH, DJ-T, LAZREG, M, « Réforme et modernisation du secteur bancaire et financier en Algérie: un enjeu majeur face aux défis de l'avenir », 2018, P. 490-451, disponible sur [دراسات اقتصادي](https://www.asjp.cerist.dz/en/article/62898) <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/62898>, consulter le 12/04/2024 à 13 :00h.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

concurrence accrue, d'élargir l'offre de produits et de services bancaires, et de contribuer à un développement durables.¹

2.1. La nouvelle loi monétaire et bancaire :

L'expert en économie Kamel Kheffache a indiqué, à ce propos, qu'après la récession qu'a connue l'économie algérienne en 2014, suite à la chute des prix du pétrole, suivie de la crise politique qu'a traversée le pays en 2019 et aggravée par la crise sanitaire mondiale subie en 2020, en raison de la propagation de la pandémie Covid-19, les pouvoirs publics ont pris des mesures pour améliorer le climat des affaires en Algérie, en introduisant des réformes profondes, notamment à travers la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement et la nouvelle loi monétaire et bancaire. Depuis l'avènement de ces mesures, il faut avouer que le climat des affaires en Algérie commence à connaître une nette amélioration, soutient l'économiste. La loi monétaire et bancaire visant à moderniser le système bancaire, à renforcer ses missions de réglementation et de contrôle, et à lui permettre d'être au diapason des méthodes en vigueur au plan international. Le texte de loi porte sur plusieurs nouveautés, dont le renforcement de la gouvernance de la Banque d'Algérie (BA).

Effectivement, la loi 23-09 du 21 juin 2023, qui vient d'être publiée au Journal officiel N°43, vise à renforcer le nouveau code des investissements en modernisant le système bancaire et en renforçant les missions de la banque d'Algérie en matière de réglementation et de contrôle. Grâce à cette nouvelle "loi", notre pays pourra s'ajuster au contexte international en ce qui concerne les méthodes et les pratiques bancaires, ainsi que les réglementations d'échanges du commerce extérieur. Plusieurs innovations ont été apportées par cette nouvelle loi, comme le renforcement de la gouvernance de la Banque d'Algérie, l'extension des pouvoirs accordés au Conseil de la monnaie et du crédit, ainsi que la mise en place d'une commission nationale chargée de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la stratégie nationale de développement des moyens de paiement. La création de nouveaux comités, en particulier pour la stabilité financière, est prévue dans cette nouvelle loi pour renforcer les mécanismes de suivi et de contrôle. Cet expert a pour mission d'assurer le contrôle macro-prudentiel et la gestion des crises, en élaborant un rapport annuel à soumettre au Président de la République. De plus, cette nouvelle loi prévoit « l'élaboration du financement islamique et de la finance verte, et la création d'une monnaie numérique, la monnaie digitale de banque centrale (Dinar Algérien Digital) et qui sera créée, émise, gérée et contrôlée par la Banque d'Algérie ».

2.2. Les répercussions de l'évolution technologique sur le secteur bancaire Algérienne :

Le secteur bancaire Algérien prend une place de plus en plus prépondérante, de ce fait il a connu une transformation technologique significative ces dernières années, entraînant des améliorations dans les services bancaires et le confort des clients, parmi lesquelles on peut

¹« Le financement de l'économie au centre de la réunion trimestrielle avec les banques et établissements financiers », Publié le mercredi, 31 mars 2023, sur, <https://www.aps.dz>, Banque d'Alger, consulter le 12/04/2024 à 18 :00h.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

citer la monnaie numérique, la vulgarisation de l'utilisation des produits de la finance islamique, et la finance verte

2.2.1. La monnaie numérique :

La monnaie numérique c'est une forme de monnaie qui existe uniquement dans un format numérique et qui est échangée par le biais de technologies numérique, contrairement aux monnaie fiduciaire, les monnaies numériques ne sont pas émises par une autorité centrale, parmi les formes de cette monnaie : la crypto-monnaies, la monnaie numérique de la banque centrale et la monnaie stable.

« La loi monétaire et bancaire, publiée récemment dans le Journal officiel (JO), permet à la banque d'Alger d'introduire la monnaie numérique de la Banque centrale, appelée "dinar numérique algérien", qui est développée, mise en circulation, gérée et contrôlée par la Banque centrale. Le texte prévoit aussi la création de banques numériques et d'instances appelées "Prestataires des services de paiement (PSP)", et consacre et encadre la dématérialisation des échanges avec les banques, les établissements financiers et les prestataires de services de paiement ».¹

2.2.2. La vulgarisation de l'utilisation des produits de la finance islamique :

La finance islamique est un système financier qui adhère aux principes de la charia, la loi islamique interdit les activités considérées (haram) par la charia, telles que le prêt à intérêt, l'investissement dans des entreprises liées à l'alcool ou aux jeux d'argent, et la spéculation excessive. Les prêts doivent être basés sur un partage des profits et des pertes, plutôt que sur le paiement d'intérêt, ainsi les investisseurs et les emprunteurs partagent les risques et les avantages des investissements.

La banque d'Alger entame 2024 par le lancement de quatre nouveaux produits conformes à la charia. Elle donne ainsi le signal d'une année sans doute riche pour la finance islamique dans le pays, avec l'offre de nouveaux produits et la création des banques uniquement dédiées à ce segment de marché. Ces nouveaux produits concernant principalement : Salam, Istina's-promotion immobiliers, le certificat d'investissement et Istina'a Dari :²

- **Salam** : salam est destiné aux commerçants, professionnels et entreprises ayant une activité commerciale ou de production. Le financement de ce type de produit bancaire peut atteindre 100% des besoins en financement exprimés par le client.».

- **Istina'a-promotion immobilière** : ce produit il est réservé aux promoteurs immobiliers. « Cette formule est dédiée au financement de la réalisation des projets immobiliers, de

¹ « Finance islamique : l'expérience algérienne, une réussite trois ans après son lancement », lundi, 17 juillet 2023, disponible sur <https://www.aps.dz>, consulté le 14/04/2024 à 11 :00h.

² AFRICAN, B, « La finance islamique s'installe en Algérie », 2 janvier 2024, disponible sur <https://www.magazinedelafrique.com>, consulté le 14/04/2024 à 12 :00h.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

promotions immobilières, d'extension, d'aménagement, de rénovation de biens immobiliers », détaille un communiqué la BNA.

- **le Certificat d'investissement** : le certificat d'investissement est un produit de placement « permettant aux entreprises, aux particuliers et aux professionnels d'investir dans le panier de projets de financement engagés par la banque ». Ce placement peut offrir une rémunération nulle.

- **Istisna'a Dari** : istisna's dari c'est un véhicule de financement des opérations de construction, d'extension ou d'aménagement d'une habitation pour des particuliers. « Le montant de financement peut atteindre 100% du coût des travaux avec une durée de remboursement pouvant s'étaler jusqu'à l'âge de 75 ans ».

2.2.3. La finance verte :

La finance verte, également connue sous le nom de la finance durable, est un domaine d'investissement qui se concentre sur le financement des projets environnementaux et l'économie verte. Cette approche d'investissement durable vise à soutenir des projets qui contribuent à la transition écologique vers une économie à faible émission de carbone. Les instruments de la finance verte comprennent les obligations vertes, les prêts verts, les fonds verts et les indices verts, tous axés sur l'énergie renouvelable et d'autres initiatives respectueuses de l'environnement. La finance verte a pour objectif de soutenir des initiatives qui contribuent à la transition écologique vers une économie à faible émission de carbone. Ces initiatives peuvent aller de l'énergie renouvelable à l'efficacité énergétique, en passant par la gestion durable des déchets et de l'eau. En outre, la finance verte cherche à attirer des investissements privés vers des projets qui peuvent ne pas être financièrement viables sans un soutien financier supplémentaire. La banque verte joue également un rôle crucial dans le financement des projets environnementaux, tels que la construction d'infrastructures résistantes aux inondations ou la restauration de forêts pour absorber le CO₂. Enfin, la finance verte peut contribuer à la lutte contre la perte de biodiversité en finançant la conservation et la restauration des habitats naturels.¹

2.2.4. Le financement participatif –crowdfunding :

« Le financement participatif est un mécanisme de financement de projets permettant de collecter des sommes – parfois très petites – d'un très grand nombre de personnes. Cette approche propose des méthodes et des outils de transaction financière basés sur une désintermédiation des acteurs traditionnels de la finance. Il s'agit d'offrir la possibilité à chaque membre de la communauté d'investir une certaine somme d'argent qui, cumulée à celle des autres membres, permet de financer un projet. Contrairement au système bancaire

¹SOLUTIONS, LES ECHOS, « La finance verte : son impact et son importance dans l'économie durable », 11 octobre 2023.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

classique, la philosophie du financement participatif n'est pas de tirer seulement un profit de son investissement, mais d'aider et/ou de soutenir un porteur de projet à concrétiser son idée.¹

Mollick et Alicia (2016) décrivent le crowdfunding comme un marché qui permet la démocratisation de l'accès à des capitaux légers, en donnant la possibilité à toute personne (physique ou morale) d'investir ou de solliciter des financements. Dans ce marché, plusieurs acteurs se côtoient, des experts et non-experts financiers, des entrepreneurs chevronnés et des moins expérimentés. De manière brève, le CF est une nouvelle forme de financement qui permet de soutenir le développement de l'entrepreneuriat en apportant de nouvelles solutions de levée des fonds Ziegler et Al. (2021).²

Le ministre des Finances a annoncé la fin de l'année 2023, le lancement officiel du financement participatif (crowdfunding) au profit des start-up qui permettra à ces dernières d'entrer en liaison, depuis des plateformes dédiées, avec les investisseurs souhaitant contribuer à l'approvisionnement en ressources financières, et ce dans une démarche visant à encourager les initiatives entrepreneuriales. Une déclaration qui a été prononcée à l'occasion de la réunion annuelle de la commission d'organisation et de Surveillance des opérations de Bourse (COSOB), qui a été dédié au lancement officiel du financement participatif en tant que mécanisme novateur mis à disposition des start-up .

¹MADJID, G, « Financement participatif : mécanisme d'appui et d'accompagnement des projets de développement ». L'expérience algérienne , 2019, P.26, P.08, disponible sur , *مجلة السلام للعلوم الإنسانية و الاجتماعية*, <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/155076>.

²JOSEPH, D, NJAYOU, O, « Études des décisions d'investissement sur le marché du financement participatif par capital : une approche par la finance comportementale ». Gestion et management. Université d'Orléans, Français.2023.

Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire

Conclusion :

Au bout de ce chapitre, nous avons présenté les notions de base liées au crédits bancaire et les quatres importantes démarches à savoir le montage d'un dossier de crédit, l'étude de la viabilité et la faisabilité du projet, l'analyse de la rentabilité et finalement la prise de décision qui est le but de ce travail.

La constitution d'une demande de crédit d'investissement va lui permettre d'évaluer la rentabilité du projet de même que sa capacité de remboursement du crédit. Mais peu importe les études faites par le banquier lors de sa procédure d'octroi, aussi, il doit pris en compte les risques liés à un crédit. D'où l'exigence des garanties pour prémunir les risques que pourrait lui réserver l'avenir.

En fin , on a essayé de présenté les innovations en matière de financement qui peuvent facilliter l'activité de financement en général , et plus précisément le processus d'actroitre des crédits d'investissements.

Chapitre III

Financement et évaluation d'un projet d'investissement

au sein de GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Introduction :

L'introduction des nouvelles techniques de compensation bancaire a marqué un tournant décisif pour les banques algériennes. Les réformes initiées dans ces dernières années ont abouti à la mise en place de nouvelles méthodes de traitement des dossiers de crédit entre les institutions bancaires en Algérie. La banque de développement rural joue un rôle essentiel dans le traitement des dossiers de crédit, en particulier pour les activités agricoles et rurales. En tant qu'institution spécialisée, la BADR s'engage à faciliter l'accès au financement. Son processus de traitement des dossiers de crédits est conçu pour répondre aux besoins spécifiques des clients, en offrant des conditions et des modalités adaptées à leurs réalités économiques.

Dans ce dernier chapitre, nous allons examiner un dossier de crédit d'investissement pour illustrer les différents éléments théoriques liés aux projets d'investissement abordés dans le premier et le deuxième chapitre, qui ont abordé respectivement les différents types de crédits que la banque pourrait accorder à sa clientèle et les méthodes d'analyse des dossiers de crédit avec les nouvelles techniques utilisées au sein des banques.

Dans cette optique, nous avons opté pour un dossier de crédit d'investissement auprès de la BADR-Banque, une institution qui a mis à notre disposition les ressources nécessaires pour traiter ce dossier en utilisant les méthodes d'analyse financière.

Le présent chapitre est divisé en trois sections:

Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil BADR-banque.

Section 2 : Montage d'un dossier de crédit d'investissement.

Section 3 : Evaluation d'un projet d'investissement.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil BADR- banque

Cette première section a pour objet de présenter la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) d'une manière générale, sa forme juridique, ces missions et ces objectifs. Ainsi que son organisation.

1. Présentation, historique et évolution de la BADR-Banque (information fourni par la banque) :

La banque d'agriculture et du développement rural (BADR) est une banque commerciale algérienne. Son réseau compte actuellement près de 334 agences 41 directions régionales avec plus de 7800 employés. La BADR est considéré comme la première banque à réseau en Algérie en raison de sa densité et de son effectif important. Elle joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des plans et programmes visant à atteindre les objectifs fixés dans le secteur agricole. Afin d'accomplir cela, diverses mesures ont été prises en collaboration avec la banque de l'agriculture et de développement rural, qui a pour mission, de contribuer selon la politique du gouvernement au développement de l'ensemble du secteur agricole et à la promotion des activités agricoles artisanales et agro-industrielle.

1.1. Présentation de la Banque d'Agriculture et Développement Rural:

La banque d'agriculture et du développement rural (BADR) est une institution financière nationale créée par le décret N° 82-10 DU 13 mars 1982, dont l'objectif est de promouvoir le développement du secteur agricole et de favoriser la croissance rurale. la BADR avait pour objectif de financer les activités agricoles, agroalimentaires et de l'industrie mécanique agricole. La BADR est devenue au fil du temps, et notamment depuis la promulgation de la loi 90/10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, une banque universelle qui intervient dans le financement de tous les secteurs d'activité. C'est, également, une banque qui entretient des relations à travers le monde. Elle a la qualité de collecter des dépôts et d'octroi des crédits et a spécialement pour mission le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural.

La BADR est une société par action (SPA) au capital social initial de 2 200 000 000 DA,, chargée de fournir aux entreprises publiques économiques des conseils et une assistance dans le financement des projets d'investissement, son capital social atteint le seuil de 54 000 000 000 DA.

1.2. Historique et évolution de la BADR:

La BADR est un établissement à vocation agricole à sa création, la BADR-BADR est devenue au fil du temps et notamment depuis la promulgation de la loi 90/10, une banque universelle qui intervient dans le financement de tous les secteurs d'activité. Ainsi cette banque a connu trois grandes étapes qui caractérisent son évolution : de 1982 à 1990 à 1999 et de 2000 à 2002.

- La période de 1982- 1990 :

Au cours de ces huit années, la BADR a eu pour objectif, d'asseoir sa présence dans le monde rural en ouvrant de nombreuses agences dans les zones à vocation agricole. Elle a acquis une

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

notoriété et une expérience certaine dans le financement de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de l'industrie mécanique agricole. Cette spécialisation s'inscrivait, alors, dans un contexte d'économie planifiée où chaque banque publique avait son champ d'intervention.

- La période de 1991-1999 :

La loi 90/10 ayant mis en terme à la spécialisation des banques, la BADR a élargie son champ d'intervention vers les autres secteurs d'activités, et notamment, vers les PME/ PMI, tout en restant un partenaire privilégié du secteur agricole.

- La période à partir de 2000:

L'étape actuelle se caractérise par l'implication intéressante des banques publiques dans la relance des investissements productifs et la mise en adéquation de leurs activités et du niveau de leurs prestations avec les principes de l'économie du marché.

Ces dernières années la BADR – banque a intégré la finance islamique au niveau des agences.

2. Missions et objectifs de la BADR :

2.1. Les missions de la BADR

La BADR a été créée pour répondre à une nécessité économique, née d'une volonté politique afin de restructurer le système agricole, assurer l'indépendance économique du pays et relever le niveau de vie des populations rurales. Ses principales missions sont :

- Le traitement de toutes les opérations de crédit, de change et de trésorerie.
- L'ouverture des comptes à toute personne faisant la demande.
- La réception des dépôts à vue et à terme.
- La participation à la collecte de l'épargne.
- La contribution au développement du secteur agricole.

2.2. Les objectifs de la BADR :

L'augmentation des ressources aux meilleurs coûts et rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs et diversifiés dans le respect des règles.

- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devises.
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activités la concernant.
- L'extension et le redéploiement de son réseau.
- La satisfaction de ses clients en leur offrant des produits et services susceptibles de répondre à leurs besoins.
- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement.
- Le développement commercial par l'introduction de nouvelles techniques managériales telles que le marketing, et l'insertion d'une nouvelle gamme de produits.

3. L'organisation de la BADR :

La BADR est organisée en deux (2) directions, à savoir : la direction centrale et la direction régionale :

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

3.1. La direction centrale :

La direction centrale de la BADR est probablement responsable de la gestion et de la coordination des opérations de la banque à l'échelle nationale. La BADR est organisée en six (6) directions générales adjointes.

3.2. La direction générale :

La direction générale est composée d'un conseil d'administration et d'un Président Directeur Générale (PDG). La direction générale est chargée de déterminer et de coordonner la mise en place de la stratégie de la banque et de veiller sur sa réussite.

3.2.1. Les directions générales adjointes :

Les directions générales adjointes sont au nombre de six (6) :

- Direction Générale Adjointe (DGA) administration et moyens ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) recouvrement ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) exploitation ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) informatique comptabilité et trésorerie ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) opération internationales ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) engagements.

Toutes les directions générales adjointes sont regroupées sous la même autorité hiérarchique et sont chargées d'une tâche spécifique confiée et contrôlée par la DGA dont elle dépendait. Au milieu de la hiérarchie, entre la direction générale et les différentes directions. La direction de l'inspection générale est responsable de superviser l'activité du réseau sur le territoire national, avec des adjointes et des directions régionales.

4. Le réseau de la BADR :

Le réseau de la BADR est caractérisé comme suit :

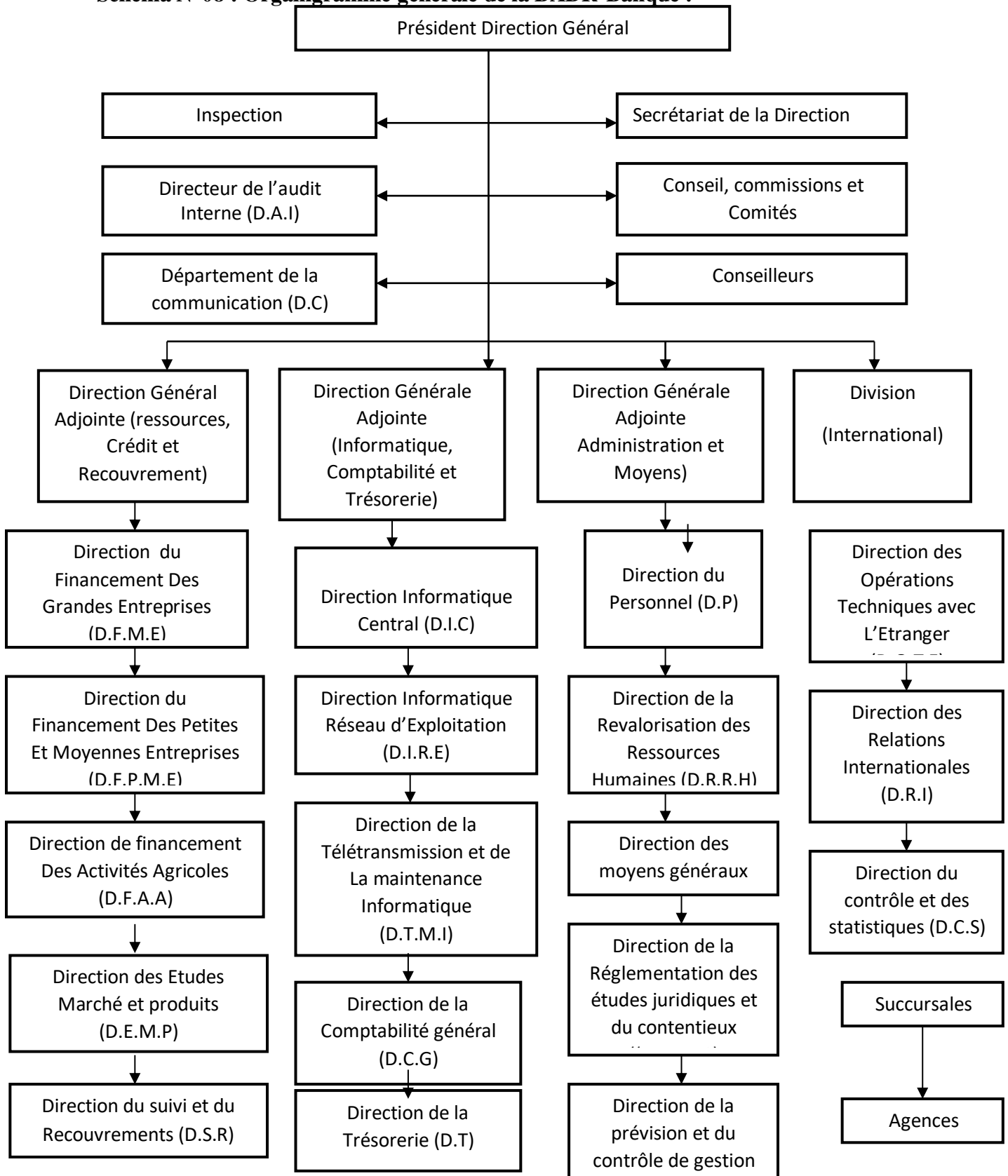
- Rattaché à la direction générale adjointe de l'exploitation, le groupe régional d'exploitation est la structure hiérarchique supérieure au niveau de la wilaya. Il dirige un groupe d'agences installées dans la même wilaya.
- L'agence bancaire est la force de frappe de toute la structure et l'initiatrice de toute opération.

5. Organigramme de la BADR-Banque :

La BADR- banque est organisé selon les schémas suivant :

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

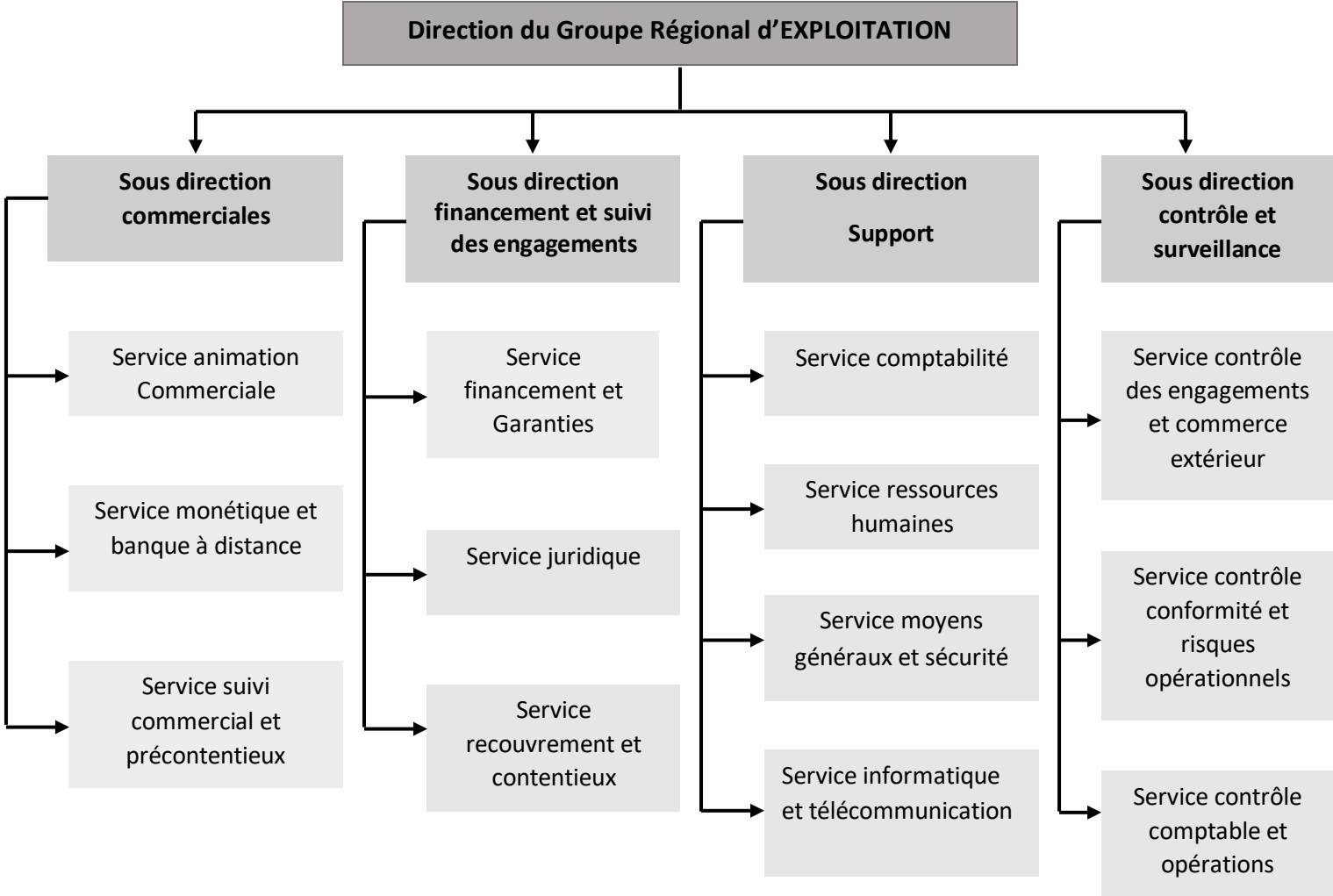
Schéma N°08 : Organigramme générale de la BADR-Banque :



Source : Document interne de la BADR- Banque

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Schéma N°09 : Organigramme de la direction du Groupe Régional d'Exploitation



Source : Document interne de la BADR

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Section 02 : Montage d'un dossier de crédit d'investissement :

Le montage de ce dossier est réalisé au niveau de l'agence, puis il est envoyé à la direction régionale d'exploitation pour le traitement car le montant sollicité dépasse le seuil autorisé dans l'agence de la BADR-banque qui est à 10 000 000 DA pour les crédits d'investissement.

Avant de procéder à l'établissement d'un dossier de crédit d'investissement, le banquier doit d'abord vérifier si les renseignements concernant le demandeur correspondent aux critères requis avant d'accorder un prêt.

La première partie de cette section est basée sur la présentation générale de l'entreprise et du projet, la deuxième partie portera sur l'étude technico économique (la viabilité et la faisabilité du projet,) et la troisième sur l'analyse financière.

1. Présentation générale du dossier :

1.1. Description de la demande de crédit :

L'SARL " X " a adressé une demande en 2023 à la BADR-banque où il a sollicité la demande d'un crédit d'investissement (démarrage d'un projet d'extension d'une fromagerie unité de production de mozzarella) en indiquant le montant de ce projet qui est de cent quarante-sept million deux cent quinze mille deux cent seize et vingt-quatre Dinars Algérien (147 215 216.24 DA). Cette demande de crédit présente des informations personnelles du client tel que son numéro de compte bancaire au sein de la BADR.

1.2. Constitution du dossier de crédit :(informations fournis par la banque) :

L'emprunteur doit déposer une demande de crédit écrite avec un ensemble des documents qui sont les suivants :

- Une carte d'identité nationale du gérant.
- Une copie des actes de possession;
- L'étude technico-économique du projet détaillé.
- Une copie du registre de commerce.
- Une facture pro-forma des équipements à financer.
- Une attestation fiscale et parafiscale dûment apurées.
- Le bilan et TCR prévisionnel.
- Une copie des bilans fiscaux des trois dernières années.
- La situation comptable au 31/12/N-1.
- La mise à jour CNAS, CASNOS récentes et extrait de rôle récent.
- Une demande d'autorisation de consultation de la centrale des risques de la banque.

1.3. Présentation de l'entreprise :

- Dénomination : Entreprise X.
- Forme juridique : Société à responsabilité limitée (SARL).
- Statut juridique : Personne morale.
- Gérant : Monsieur Y.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

- Capital social : 10 000 000 DA.
- Activité principale : Production et transformation du lait cru.
- Code d'activité principale : 201 502.
- Activité secondaire : Production marchandise.
- Activité secondaire : Fromagerie.
- Localisation du projet : Tizi-Ouzou.
- Registre de commerce N° 17/05- 0058425 A05.
- Extrait de rôle : Apuré.
- Situation CNAS et CASNOS : à jour.
- Autorisation des services de l'environnement : N° 20 du.

La SARL X spécialisée dans la production et transformation du lait cru. Elle active depuis 2013, avec un effectif à ce jour de 17 salariés.

Les bilans fiscaux affichent le taux d'activité avec des résultats positifs.

1.4. Présentation du gérant :

- Nom et Prénom : Monsieur Y.
- Né le : 02/04/1979 à Tizi-Ouzou.
- Adresse personnelle : Centre-ville, Tizi-Ouzou.
- Mobile : 06 58 02 45 88.

Le gérant est diplômé d'une Licence en science de Gestion de la Faculté de Tizi-Ouzou. Il possède une large maîtrise des techniques de production de fromages à pâte molle, pâte pressée et pate filée. Il a été formé par un technologue italien.

Le Co gérant est ingénieur en Electronique de (ENITA). Il est également formé sur les techniques de production de fromage.

1.5. Présentation du projet :

Le projet consiste en l'extension d'une fromagerie déjà existe tante par l'acquisition d'une unité de production de mozzarella, par la mise en place d'un espace d'une production dédié, l'acquisition des équipements nécessaires tels que des cuves à fermentation, des émotteurs et des moules à fromage, et la formation d'un personnel qualifié pour la fabrication de la mozzarella.

L'unité, objet de l'extension, se concentra sur des variétés de mozzarella innovants et de qualité supérieure pour se démarquer sur le marché, avec la mise en place de stratégies de marketing efficaces pour promouvoir les produits et atteindre les consommateurs ciblé.

2. L'étude techno-économique :

Cette étude techno-économique a pour objectif de déterminer la faisabilité et la rentabilité de l'extension d'une fromagerie par l'acquisition d'une unité de fabrication de mozzarella dans la région de Tizi-Ouzou.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

L'étude comprend une analyse technique, l'analyse de la demande du marché, une évaluation des coûts de production et des investissements nécessaires.

Les résultats de cette étude serviront à informer le décideur quant à la viabilité d'investir dans une unité de fabrication de mozzarella, et fourniront une base solide pour les prochaines étapes de planification et de mise en œuvre.

Dans cette étape le spécialiste doit faire une : présentation général du projet, Analyse technique, étude de marché, et l'Analyse des coûts et structure de financement.

2.1. L'analyse technique du projet :

Cette analyse comporte : la présentation des produits prévus, la description de la zone du projet, l'impact du projet, le processus de fabrication de la mozzarella et le planning de réalisation :

2.1.1 La présentation des produits prévus :

La mozzarella est un fromage italien frais et délicieux, populaire dans le monde entier, originaire de la région de compagnie en Italie, le mozzarella est traditionnellement fabriqué à partir du lait de bufflonne, mais peut également être faite à partir du lait de vache.

La mozzarella est douce et crémeuse, avec une texture lisse et ferme. Elle est souvent utilisée pour garnir les pizzas, les salades et les plats de pâtes. Elle peut également être dégustée seule, accompagnée de tomates fraîches et de basilic, pour une salade caprese classique.

Le processus de fabrication de la mozzarella est un art en soi. Le lait est chauffé jusqu'à ce qu'il soit caillé, puis le caillé est tiré à la main pour lui donner sa texture caractéristique. La mozzarella peut être achetée sous forme de boules individuelles, de blocs ou de ficelles, et est disponible dans de nombreuses épiceries et magasins d'aliments spécialisés.

2.1.2. La description de la zone du projet :

La Wilaya de Tizi-Ouzou s'étend sur 2 992,96 km². La population résidente telle qu'évaluée lors du recensement de 2008 est de 1 127 607 habitants. La densité atteint 381,21 habitants au km².

L'industrie matière dans la wilaya de Tizi-Ouzou peut être considéré comme performante au vu nombre de laiterie et fromageries qui ne cessent d'augmenter, pour transformer un input qui ne se conserve par très longtemps.

La wilaya de Tizi-Ouzou se situe en deuxième position à l'échelle nationale en matière de collecte de lait ainsi que du nombre d'entreprise de transformation du lait, noyau de la filière lait.

La filière lait allant de la période 2010 à 2018 n'a cessé d'attirer de plus en plus d'éleveurs ce qui a engendré une évolution considérable de la production laitière (135 millions de litres en 2018 de lait) et de collecte (86 de lait en 2018).

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

2.1.3. L'impact du projet :

Le promoteur est de plus en plus conscient de l'impact de ses choix sur l'environnement .mais également sur l'économie locale .En utilisant des matières premières locales. Il pourra contribuer à réduire les coûts de transport et à renforcer l'économie de la région.

Dans ce cadre, le projet a pour objectif d'identifier et de sélectionner des matières premières de qualité provenant de producteurs locaux (essentiellement le lait). Il travaillera en étroite collaboration avec les acteurs de la région, pour créer des partenariats durables et responsables, tout en favorisant la production locale.

En utilisant des matières premières locales, il réduira la dépendance de notre économie à l'importation, tout en contribuant à la croissance économique de la région0 de fabrication.

Le promoteur est convaincu que cela peut avoir un impact positif sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la consommation.

2.1.4. Le processus de fabrication de la mozzarella :

Le processus de production de la mozzarella est un processus qui implique plusieurs étapes :

L'emprésurage : Il consiste à ajouter de la présure au lait pour faire cailler et obtenir un caillé solide.

Le découpage : Il consiste à découper le caillé en petits morceaux et à les égoutter pour éliminer le petit-lait.

Le trempage : Il consiste à plonger le caillé dans l'eau très chaude (entre 80 et 90C) pour le ramollir et le rendre filant.

Le filage : Il consiste à étirer et à malaxer le caillé avec une écuelle et un bâton pour obtenir une pâte homogène et élastique.

Le mozzage : Il consiste à couper la pâte en morceaux de la taille désirée, en forme de boules ou de tresses, et à les saler légèrement.

Le conditionnement : Il consiste à mettre les morceaux de mozzarella dans des récipients remplis d'eau ou de saumure pour les conserver au frais.

2.1.5. Planning de réalisation :

Le promoteur possède toutes les autorisations requises pour la réalisation de son projet.

Ce dernier est déjà en activité, il s'agit d'une extension. Par ailleurs, les travaux d'extension sont à un taux d'avancement de 61 %

De ce fait, le planning de réalisation comprendra les étapes suivantes :

- Réalisation des travaux de construction restants, durée : 4 mois.
- Acquisition et installation des équipements, durée : 8 mois.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

La durée totale de réalisation estimée à 12 mois.

2.2. L'étude de marché :

Dans le contexte de notre étude, la mozzarella est un produit laitier populaire dans le monde entier, et il existe une demande croissante pour ce type de fromages. Cependant l'Algérie est encore sous-équipée en matière de production de mozzarella. Il y a donc des opportunités pour développer une unité de production locale.

Le marché de mozzarella en Algérie est un marché en développement qui offre des opportunités aux producteurs locaux et aux importateurs. Selon le rapport, la consommation de fromage en Algérie a augmenté de 6 % par an entre 2016 et 2020, atteignant 120 000 tonnes en 2020. La mozzarella représente environ 10 % de ce marché, soit 12 000 tonnes. La mozzarella est principalement utilisée pour la fabrication de pizza, qui est très populaire en Algérie.

La production locale de mozzarella est assurée par des artisans fromageries qui utilisent du lait de vache ou de chèvre et qui proposent des produits naturels et de qualité.

Le marché de mozzarella en Algérie présente des défis mais aussi des opportunités pour les acteurs locaux et étrangers. La demande devrait continuer à croître avec l'augmentation du pouvoir d'achat et du niveau d'éducation des consommateurs, qui cherchent des produits de qualité variés.

2.3. L'analyse des coûts et le financement de projet :

2.3.1. La structure de financements :

La structure des financements représente le montant des fonds avec lequel l'entreprise va financer le projet.

Afin de pouvoir réaliser ce projet d'extension, le financement de l'entreprise est estimé à

344 352 101.86 DA dont 57 % d'un apport du promoteur soit 197 163 885.62 DA et 43% du financement bancaire soit 147 215 216.24.

Tableau n° 04: présentation de la structure des financements

Rubrique	Montant en DA	%
Apport personnel	197 163 885.62	57 %
Crédit bancaire	147 215 216.24.	43%
Total	344352 101.86	100 %

Source : Document interne de la BADR

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

2.3.2 .L'analyse des coûts du projet : Elle implique l'examen de tous les coûts associés à la réalisation du projet, ce qui permet de prendre des décisions éclairées sur la viabilité financière du projet.

2.3.2.1. La structure d'investissement : L'estimation globale du projet, objet de la présente demande de crédit de financement de 344 379 102 DA, se décompose comme suit :

Tableau N ° 05 : Présentation de la structure d'investissement

Désignation des investissements	Quantité	Montant en DA
Travaux de construction déjà réalisé 61%		125 740 000.00
Travaux de construction réalisée		32 178 478.00
Equipements déjà acquis		39 245 407.62
Ligne de production de mozzarella	1	48 000 000.00
Toiture en charpente métallique	1	7 471 200.00
Pose de chape en béton, carrelage.....	1	2 263 000.00
Adoucisseur, duplex, charbon, arqua box...	1	1 762 000.00
Carrelage anti acide + colle Epoxy + joints	1	7 460 787.00
F/P d'un poste détente 250 m ² /H	1	2 544 000.00
F/P D4UN POSTE 630 KVA	1	4 850 000.00
Chaudière à vapeur	1	5 620 375.00
Conditionneuse, compresseur d'air, thermo formeuse....	1	24 785 895.00
Groupe électrogène 400 KVA	1	5 252 100.84
Câblage, fi, gaine....	1	2 521 008.40
Echangeur pompe et tube	1	4 673 550.00
F/P des panneaux sandwich	1	7 739 800.00
Fabrication de groupe d'eau glacé	1	13 776 500.00
Centrale de traitement d'air et groupe de production d'eau glacé	1	8 495 000.00
TOTAL		344 379 101.86

Source : Document interne de la BADR- banque.

2.3.2.2. Les paramètres de calcul des produits d'exploitation :

Il s'agit d'un projet de création d'une unité de production de mozzarella d'une capacité 25000 à 30000 litres/jour.

Le calcul du chiffre d'affaire escompté est calculé comme suit :

- Une capacité de production de 25000 litres/jour.
- Nombre de jours de travail par an : 250jours.
- Les prix pratiqués sont la moyenne de ce que nous avons constaté sur le marché actuellement.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

L'unité tournée avec une cadence de 60 % à partir de la première année avec une augmentation de production de 10 % chaque année (avec un maximum de 90 % à partir de la quatrième année).

- **Chiffre d'affaire :**

Tableau N° 06 : paramètre de calcul du chiffre d'affaire

Catégorie	Proportion de production	Capacité de production kg/j	Nombre de j /Année	Prix de vente Da/ sachet	Chiffre d'affaire annuelle
Sachet de 250 grams	60%	1500	250	400	600000000
Sachet de 500 grams	30%	750	250	760	285000000
Sachet de 1 kg	10%	250	250	1400	87500000
TOTAL	100%	2500			972500000

Désignation	Première année	Deuxième année	Troisième année	A partir de la Quatrième année
Taux	60%	70%	80%	90%
Chiffre d'affaire annuelle	583500000	680750000	778000000	875250000

Source : Document interne de la BADR- banque.

2.3.2.3. Paramètres de calcul des charges d'exploitations :

Les frais liés à ce type d'unité peuvent varier en fonction de nombreux facteurs, tels que la taille de l'unité, les types d'équipements utilisés, les matières première utilisées, les coûts de main-d'œuvre, les coûts de transport, etc. Cependant, certains des coûts les plus couramment incluent ce qui suit :

a) **Les consommations :**

La mozzarella est produite essentiellement à partir du lait de vache, ce dernier compose la quasi-totalité de la matière première avec quelques additifs.

Les prix pratiqué sont la moyenne de ce que nous avons constaté sur le marché actuellement.

Tableau N° 07 : calcul des charges d'exploitations

Désignation	Capacité L/J	Nombre de J/Année	Cout d'achat	Montant
Achat de lait	25000	250	70	437500 000.00
TOTAL				437500 000.00

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Désignation	Première année	Deuxième année	Troisième année	A partir de la quatrième année
Taux	60%	70%	80%	90%
Coût d'achat du lait	262 500 000.00	306 250 000.00	350 000 000.00	393 750 000.00

Désignation	Première année	Deuxième année	Troisième année	A partir de la quatrième année
Taux moyenne	60%	70%	80%	90%
Chiffre d'affaire	583 500 000.00	680 750 000.00	778 000 000.00	875 525 000 .00

% services	10%	10%	10%	10%
Autre consommations	583 500 000.00	680 750 000.00	778 000 000.00	875 525 000.00

Total des consommations	320 850 000.00	374 325 000.00	427 800 000.00	481275 000.00
--------------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------

Source : Document interne de la BADR- banque.

b) Les services :

Ces dernier regroupent principalement les coûts de marketing et de publicité destinés à la promotion et à la vente des produits, tel que les coûts de publicité, les coûts de voyage, les coûts de participation à des salons commerciaux, etc.

Compte tenu des normes généralement admises au niveau du secteur, les services représentent près de 3 % du chiffre d'affaire réalisé toutes prestations confondues.

Tableau N°08 : Présentation des services consommés

Désignation	Première année	Deuxième année	Troisième année	A partir de la quatrième année
Taux moyen	60%	70%	80%	90%
Chiffre d'affaire	583 500 000.00	680 750 000.00	778 000 000.00	875 250 000.00
Total	583 500 000.00	680 750 000.00	778 000 000.00	875 250 000.00

% services	3%	3%	3%	3%
Service	17 505 000.00	20 422 500.00	23 340 000.00	26 257 500.00
Total des services	17 505 000.00	20 422 500.00	26 340 000.00	26 257 500.00

Source :_Document interne de la BADR.

c) Les frais personnel :

Les coûts de main-d'œuvre incluent les salaires des employés, les avantages sociaux, les charges sociales, etc.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Les niveaux de rémunération retenus sont ceux pratiqués dans le secteur. Le salaire moyen par catégorie socioprofessionnelle toutes charges comprise se présente comme suit :

Tableau N°09 : Les frais personnel

Désignation	Salaire moyen	Charges patronale	Montant de la masse salariale mensuelle	Effectif prévu	Masse salariale annuelle
Cadre	120 000.00	36 000.00	156 000.00	2	3 744 000.00
Maitrise	75 000.00	22 500.00	97 500.00	5	5 850 000.00
Exécution	40 000.00	12 000.00	52 000.00	10	6 240 000.00
TOTAL	235 000.00	70 500.00	305 500.00	17	15 834 000.00

Source : Document interne de la BADR

d) **Les frais divers** : Cette rubrique inclus ce qui suit :

- Coûts de transport : les coûts de transport incluent principalement le coût du carburant et les pièces de rechange ;
- Energie et utilités : ce paramètre peut inclure les coûts d'électricité, de gaze, d'eau, etc. nécessaires à la production d'aliments pour animaux.
- Coûts administratifs et généraux : les coûts administratifs et généraux incluent les coûts liés à la gestion de la fabrique, tels que les coûts liés à la comptabilité, à la fiscalité, aux assurances, etc.

Compte tenu des normes généralement admises au niveau du secteur, les frais divers représentent près de 10% du chiffre d'affaire réalisé toutes prestations confondues.

Tableau N°10 : Présentation de Total des frais divers

Désignations	Première année	Deuxième année	Troisième année	A partir de la quatrième année
Taux moyen	60%	70%	80%	90%
Chiffre d'affaire	583 500 000	680 750 000	778 000 000	875 250 000
TOTAL	583 500 000	680 750 000	778 000 000	875 250 000

% Services	10%	10%	10%	10%
Autre frais	58 350 000	68 075 000	77 800 000	87 525 000
TOTAL des frais divers	58 350 000	86 075 000	77 800 000	87 525 000

Source : Document interne de la BADR- banque.

e) **Les frais d'assurance** :

Les frais d'assurance représentent un montant de 3.32 % du chiffre d'affaire sur une durée de 2 mois au chiffre d'affaire (stock produit fini).

3. L'analyse financière :

L'analyse financière c'est une démarche qui consiste à examiner les états financiers d'une entreprise pour évaluer sa santé financière, sa performance et sa viabilité à long terme.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

3.1. Présentation des bilans financiers en grandes masse : L'actifs et passifs du bilan financiers en grandes masses des années 2020/2021/2022 sont présentés dans les tableaux suivants :

Tableau N°11 : Bilan financiers en grandes masses actifs 2020/2021/2022 :

Actif	2020	%	2021	%	2022	%
	Montant		Montant		Montant	
Actif non courant (VI)	46 164 669.48	31.52	42 121 469.20	38.98	43 682 283.70	38.34
VE	9 861 613.30	9.8	7 816 882.55	11.85	6 586 691.53	9.3
VR	72 647 065.40	72.43	24 931 340.80	37.80	28 170 654.40	40.11
VD	17 778 552.98	17.72	33 190 683.32	50.33	35 464 769.31	50.50
Σ Actif courant	100 287 231.7	68.47	65 938 906.7	61.03	70 222 115.21	61.65
Σ Actif	146 451 901.18	100	108 060 376	100	113 904 398.88	100

Source : établie par nous-même sur la base des bilans fournie par la BADR.

- **Interprétation :**

-Actif non courant (ANC): De l'analyse des trois derniers bilans de l'entreprise on constate que les immobilisations de l'entreprise pour les années 2020/2021/2022 représente respectivement 31.52%, 38.98%, 38.34%. Les immobilisations représente l'équivalent de 30% du total actif ce qui signifie que l'activité de l'entreprise est industriel, et qui est augmenté à 38 % pour les années 2021 et 2022 ce qui indique que l'entreprise à renouveler ces équipements.

-Valeur d'exploitation (VE) : Les valeurs d'exploitation sont on nette diminution durant les trois années 2020/2021/2022, ce qui justifie la bonne rotation des stocks et la bonne gestion des dirigeants, tout fois on les comparent avec le chiffre d'affaire on trouve qu'il est légèrement diminuer en 2022, cela signifie que l'entreprise est dans les normes vu que son secteur d'activité est industriel , surtout durant cette période du (COVID 19) qui a connu des conditions difficiles pour toutes les populations du monde.

-Valeur réalisable (VR) : Les valeurs réalisables sont en diminution du 2020 au 2021 et qui ont connu ensuite une augmentation en 2022, tout fois on les compare aux fournisseurs on trouve que le délai fournisseurs sont largement supérieurs au délai clients donc ça va pas poser des problèmes de trésorerie.

-Les valeurs disponibles (VD) : Les valeurs disponibles sont largement supérieures à 5 % du total bilan durant les trois années 2020, 2021,2022, donc on conseille l'entreprise de les investir ou faire des placements au niveau des banques ou sur le marché financiers.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Tableau N° 12: Bilan financiers en grandes masses passif 2020/2021/2022.

Passif		2020		2021		2022	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
Passif non Courant	Capitaux propres	11 627 488.17	28.92	18 050 996.18	38.79	26 835 871.73	46.64
	DLMT	28 569 163.64	71.07	28 482 327.28	61.20	30 700 596.50	53.35
Σ Passif non courant		40 196 651.8	27.44	46 533 323.48	43.06	57 536 468.23	50.51
Passif courant (DCT)		106 255 249.37	72.55	61 527 052.39	56.93	56 367 930.65	49.48
Σ Passif		146 451 901.18	100	108 060 376	100	113 904 398.88	100

Source: établie par nous-même sur la base des bilans fournie par la BADR.

• **Interprétation :**

-Les capitaux propres (CF) : De l'analyse des fonds propres on constate que l'entreprise X dispose des fonds propres suffisant pour couvrir ces charges au cours des années 2020/2021 respectivement 28.92% , 38.79% du passif du bilan , et qui est à augmenter à 46.64% en 2022 24% du passif du bilan suite au résultat dégagé en 2021, ce qui reflète une amélioration de la situation et la stabilité financière de l'entreprise, ils dépassent 20% du total bilan ce qui signifie que l'entreprise X est solvable.

-Les dettes à long et moyen terme (DLMT) : Les DLMT sont augmenter en 2022 cela indique que l'entreprise X a contracté un crédit à long et à moyen terme pour financer ses investissements.

-Les dettes à court terme (DCT) : Les DCT sont en nette diminution pour les trois dernière années, tout fois on les compare aux clients, on trouve que les délais clients sont largement inférieur aux délais fournisseurs.

3.2. Analyse des indicateurs d'équilibre financiers : Il s'agit de l'analyse de la structure financière du bilan de l'entreprise X, ainsi que l'évaluation des grandes masses du bilan.

3.2.1. Calcul le fond de roulement :

Le fond de roulement par le haut du bilan se calcul par la formule suivante :

FRNG :(Fonds propres – Actifs immobilisé)

Tableau N° 13: calcul du fond de roulement net global.

Désignation	2020	2021	2022
Capitaux permanant	40190651.81	46533323.46	57536468.23
Actif immobilisé	46164669.48	42121469.20	43682283.67
Fonds de roulement	-5974017.67	44118454.25	13854184.56

Source : établie par nous-même sur la base des bilans fournie par la BADR.

3.2.2. Calcul du besoin en fond de roulement (BFR) :

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Le BFR se calcul par la formule suivante :

$$\text{BFR} = (\text{valeur d'exploitation} + \text{valeur réalisable}) - \text{DCT}.$$

Tableau N°14 : Calcul de BFR

Désignation	2020	2021	2022
VE	9861613.30	7816882.55	6586691.53
VR	72647065.42	24931340.80	28170654.40
DCT	106255249.4	61527052.39	56367930.65
BFR	-23746570.68	-28778829.04	-21610584.72

Source : Etabli par nous même à partir des données de la BADR- banque.

3.2.3. Calcul de la trésorerie nette (TN) :

La trésorerie nette se calcul par les deux manières suivante :

$$\text{TN} = \text{TN actif} - \text{TN passif}.$$

$$\text{TN} = \text{FRNG} - \text{BFR}.$$

Tableau N°15 : Le calcul de la trésorerie nette :

Désignation	2020	2021	2022
FRNG	-5974017.67	44118454.26	13854184.56
BFR	-23746570.68	-28778829.04	-21610584.72
TN	17772553.01	33190683.26	35564769.28

Source : Etabli par nous même à partir des données de la BADR- banque.

- **Interprétation :**

-De l'analyse de l'équilibre financier on constate que le FR est positive, cela veut dire que les ressources stables financent totalement les emplois stables, et il dégage une marge de sécurité pour financer le cycle d'exploitation.

-Le BFR est négative ce qui indique que les dettes à court terme finance les besoins à court terme.

-La TN est positive ce qui signifie que le FR couvre le BFR et il dégage un excédent, donc l'entreprise est en sur liquidité car elle n'a pas un besoin en FR à financer par la marge de sécurité.

3.3. L'analyse financière par la méthode des ratios :

Il y a lieu de souligner qu'il existe des ratios exigés par la BADR et d'autre pour renforcer l'analyse.

3.3.1. Les ratios de structure :

3.3.1.2. Le ratio de financement permanent (R.F.P) :

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Ratio de Financement Permanent=Capitaux Permanents(KP) / Valeurs immobilisées

Pour l'année 2020 :

$$R.F.P = 40\,196\,651.81 / 46\,164\,669.48 = \mathbf{0.87} < 1$$

Pour l'année 2021 :

$$R.F.P = 46\,533\,323.46 / 42\,121\,469.20 = \mathbf{1.10} > 1$$

Pour l'année 2022 :

$$R.F.P = 57\,536\,468.23 / 43\,682\,283.70 = \mathbf{1.32} > 1$$

- **Commentaire :**

Pour l'année 2020 le ratio de financement permanent est inférieur à 1 veut dire que les capitaux propres ne peut pas financer l'actif immobilisé, pour les années 2021 et 2022 le ratio est supérieur à 1 ce qui indique que l'entreprise possède des capitaux permanents supplémentaires et que les capitaux propres permettent de financer l'actif immobilisé.

3.3.1.2. Le ratio de financements propres des immobilisations (R.F.P.I) :

Ratio de Financements Propres des Immobilisations = Capitaux Propres (CP) / Valeurs Immobilisées (VI)

Pour l'année 2020 :

$$R.F.P.I. = 11\,627\,488.17 / 46\,164\,669.48 = \mathbf{0.25} < \mathbf{0.5}$$

Pour l'année 2021 :

$$R.F.P.I = 18\,050\,996.18 / 42\,121\,469.20 = \mathbf{0.42} < \mathbf{0.5}$$

Pour l'année 2022 :

$$R.F.P.I = 26\,835\,871.73 / 43\,682\,283.70 = \mathbf{0.61} > \mathbf{0.5}$$

- **Commentaire :**

Dans les deux premiers exercices la capacité de financement de l'investissement par ses moyennes internes est faible, mais pour l'exercice de l'année 2022 le ratio est supérieur à 0.5 donc l'entreprise à la capacité de financer ses investissements par ses propres immobilisations.

3.3.1.3. Le ratio de financement total (R.F.T) :

Ratio de Financement Total = Capitaux Propres (CP) / Somme des Passifs

Pour l'année 2020 :

$$R.F.T = 11\,627\,488.17 / 146\,451\,901.18 = \mathbf{0.079} < \mathbf{0.5}$$

Pour l'année 2021 :

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

$$\text{R.F.T.} = 18\,050\,996.18 / 108\,060\,376 = \mathbf{0.167} < \mathbf{0.5}$$

Pour l'année 2022 :

$$\text{R.F.T} = 26\,835\,871.73 / 113\,904\,398.88 = \mathbf{0.23} < \mathbf{0.5}$$

- **Commentaire :**

Au cours des trois années le ratio de financement total est inférieur à 1/3, ce qui signifie que l'entreprise utilise plus de ressources externe dans le fonctionnement de son activité et utilise moins ses fonds propres.

3.3.2. Les ratios de solvabilité :

3.3.2.1. Ratio d'autonomie financière (R.A.F) :

Ratio d'Autonomie Financière = Capitaux Propres (CP) / Somme des Dettes

Pour l'année 2020 :

$$\text{R.A.F} = 116\,274\,488.17 / 134\,824\,412.9 = \mathbf{0.86} < \mathbf{1}$$

Pour l'année 2021 :

$$\text{R.A.F} = 18\,050\,996.18 / 90\,009\,379.67 = \mathbf{0.20} < \mathbf{1}$$

Pour l'année 2022 :

$$\text{R.A.F} = 26\,835\,877.73 / 97\,068\,527.15 = \mathbf{0.27} < \mathbf{1}$$

- **Commentaire :**

Le ratio d'autonomie financière est inférieur à 1 durant les trois derniers exercices comptables ce qui signifie que l'entreprise n'est pas autonome financièrement. Autrement dit, la SARL se base sur les ressources externes pour le fonctionnement de son activité ce qui justifie la demande de crédit. Le banquier apprécie le fait que l'entreprise préserve ses capitaux propres et utilise l'argent des autres pour la réalisation de ses projets.

3.3.2.2. Le ratio de solvabilité générale (R.S.G) :

Ratio de Solvabilité Générale = Somme des Actifs / Somme des Dettes

Pour l'année 2020 :

$$\text{R.S.G} = 146\,451\,901.18 / 134\,824\,737.5 = \mathbf{1.08} > \mathbf{1}$$

Pour l'année 2021 :

$$\text{R.S.G} = 108\,060\,376 / 90\,009\,379.67 = \mathbf{1.2} > \mathbf{1}$$

Pour l'année 2022 :

$$\text{R.S.G} = 113\,904\,398.88 / 97\,068\,527.15 = \mathbf{1.17} > \mathbf{1}$$

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

- **Commentaire :**

Dans les trois années d'exercice, le ratio est supérieur à 1 donc l'entreprise en cas de faillite ou liquidation, l'entreprise peut payer ces dettes par la vente de ces actifs comme dernière solution.

3.3.3. Les ratios de liquidité :

3.3.3.1. Le ratio de liquidité générale (R.L.G) :

Ratio de Liquidité Générale = Actif Circulant (AC) / Dettes à Court Terme (CT)

Pour l'année 2020 :

$$\text{R.L.G} = 100\,287\,231.7 / 106\,255\,249.37 = \mathbf{0.94 < 1}$$

Pour l'année 2021 :

$$\text{R.L.G} = 65\,938\,906.7 / 61\,527\,052.39 = \mathbf{1.07 > 1}$$

Pour l'année 2022 :

$$\text{R.L.G} = 70\,222\,115.21 / 56\,367\,930.65 = \mathbf{1.24 > 1}$$

- **Commentaire :**

Dans l'exercice de 2020 le ratio est inférieur à 1 donc l'entreprise elle n'a pas la capacité de faire face ces dettes à court terme mais pour l'exercice de 2021 et 2022 le ratio de liquidité générale est supérieur à 1 durant les deux derniers exercices comptables, ce qui signifie que l'entreprise peut faire face à ses dettes à court terme par son actif circulant.

3.3.3.2. Le ratio de liquidité réduite :

Ratio de Liquidité Réduite = (Valeur Disponible (VD) + Valeur Réalisable) / Dettes à Court Terme (CT)

Pour l'année 2020 :

$$\text{R.L.R} = 90\,425\,618.38 / 106\,255\,249.37 = \mathbf{0.85 < 1}$$

Pour l'année 2021 :

$$\text{R.L.R} = 58\,122\,024.12 / 61\,527\,025.39 = \mathbf{0.94 < 1}$$

Pour l'année 2022 :

$$\text{R.L.R} = 63\,636\,423.71 / 56\,367\,930.65 = \mathbf{1.12 > 1}$$

- **Commentaire :**

Le ratio de liquidité réduite est inférieur à 1 pour les années 2020 et 2021, cela signifie que la SARL X ne peut pas honorer ces dettes à court terme par ses valeurs réalisables et ses disponibilités durant les deux années 2020 et 2021, pour l'année 2022 Le ratio de liquidité

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

réduite à court terme est supérieur à 1, ce qui signifie que la SARL peut faire face à ces dettes à court terme par ces valeurs réalisables et ces disponibilités.

3.3.3.3. Le ratio de liquidité immédiate (R.L.I) :

Ratio de Liquidité Immédiate = Valeur Disponible (VD) / Dettes à Court Terme (CT)

Pour l'année 20210 :

$$\text{R.L.I} = 17\,778\,552.98 / 106\,255\,249.37 = \mathbf{0.16} < 1$$

Pour l'année 2021 :

$$\text{R.L.I} = 33\,190\,683.32 / 61\,527\,052.39 = \mathbf{0.53} < 1$$

Pour l'année 2022 :

$$\text{R.L.I} = 35\,464\,769.31 / 56\,367\,930.65 = \mathbf{0.62} < 1$$

- **Commentaire :**

Le ratio de liquidité immédiate est inférieur à 1 pendant les trois exercices comptables, ce qui indique que la trésorerie de l'entreprise est inadéquate pour faire face à toutes les dettes à court terme. Si nécessaire, elle doit faire appel aux valeurs réalisables et aux stocks en cours.

3.3.4. Le ratio de la rentabilité financière (R.R.F) :

Ratio Rentabilité Financière = Résultat Net (RN) / Capitaux Propres (CP)

Pour l'année 2020 :

$$\text{R.F.F} = 5\,946\,456\,026 / 11\,627\,488.17 = \mathbf{0.51} = \mathbf{51\%}$$

Pour l'année 2021 :

$$\text{R.F.F} = 6\,423\,508.01 / 18\,050\,996.18 = \mathbf{0.35} = \mathbf{35\%}$$

Pour l'année 2022 :

$$\text{R.F.F} = 8\,784\,875.55 / 26\,835\,871.73 = \mathbf{0.32} = \mathbf{32\%}$$

- **Commentaire :**

Pendant les trois dernières années comptables, l'entreprise utilise, à raison de 51%, 35% et 32%, ses propres fonds pour générer les bénéfices de ces années. On peut affirmer qu'elle fait davantage appel à ses ressources externes pour atteindre ses objectifs, ce que le banquier considère comme positif.

3.4. L'analyse des soldes intermédiaires de gestion :

L'analyse des soldes intermédiaires de gestion (SIG) est parmi les méthodes d'analyses financières utilisées par le banquier pour évaluer les performances d'une entreprise. Elle consiste à décomposer le compte de résultat en différents étapes pour mieux comprendre la création de valeur et les sources de profitabilité de l'entreprise. Les SIG comprennent

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

généralement ; la valeur ajoutée d'exploitation, la marge brute, le résultat d'exploitation, le résultat d'exploitation et le résultat net.

Tableau N°16 : Présentation du compte de résultat 2020/2021/2022

Désignation	2020	2021	2022
Chiffre d'affaire	81 475 562.74	81 775 372.13	80 635 997.69
Consommation intermédiaires	61 104 074.95	56 584 041.24	53 491 970.91
Valeur ajoutée d'exploitation	22 428 159.02	24 248 690.58	25 004 066.78
Frais personnel	11 774 322.52	11 552 154.85	12 504 005.74
Frais divers	-	-	-
Impôt et taxes	748 879.12	869 712.17	215 871.91
Excédent brute d'exploitation	9 904 957.38	11 826 823.56	12 284 189.13
Dotations aux amortissements	3 589 393.10	1 939 790.82	2 552 351.81
Résultat brute d'exploitation	6 317 864.28	8 355 974.01	• 10 838 191.58
IBS	371 408.02	1 932 466	1 780 506
Résultat nette	5 946 456.26	6 423 508.01	8 784 875.55
Capacité d'autofinancement (CAF)	9 533 549.36	9 894 357.56	10 503 683.13

Source : établie par nous-mêmes sur la base des comptes des tableaux de résultat fournie par la BADR.

- **Interprétation :**

- **La valeur ajoutée (VA) :** La VA c'est la richesse créée par l'entreprise X. De l'analyse des trois derniers TCR on constate que la valeur ajoutée est positive et en il est en augmentation durant les trois années 2020/2021/2022.
- **L'excédent brut d'exploitation :** L'excédent brut d'exploitation est positif et il est en augmentation durant les trois années ce qui signifie que l'entreprise à la capacité de couvrir ces charges.
- **-Le Résultat brute d'exploitation :** Le résultat d'exploitation est positif et en augmentation suite aux résultats bénéficiaires dégagé par l'entreprise durant ces trois années, cela signifie que l'entreprise dégage des bénéfices avant la déduction des charges d'exploitation, qui est un signe de rentabilité qui permet à l'entreprise de s'autofinancer.
- **Le résultat net :** On constate que l'entreprise X dégage un résultat net positif durant toute la période étudiée, ce que veut dire que l'entreprise est performante, et elle arrive à dégager des bénéfices durant ces exercices.
- **La capacité d'autofinancement (CAF) :** Le calcul de la capacité d'autofinancement s'est soldé par un résultat positif, par conséquent nous pouvons conclure que l'entreprise dégage un surplus monétaire qui lui permettra de faire face à ses engagements.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Section 3 : L'évaluation d'un projet d'investissement :

Après avoir confirmé la faisabilité et la viabilité du projet, nous examinons sa rentabilité pour déterminer s'il est bénéfique ou non. Pour confirmer la rentabilité de ce projet il faut calculer les flux net de trésorerie prévisionnel et les critères de choix d'investissement.

D'abord on précise que l'étude de rentabilité se fera sur 10 ans d'exploitation.

1. Présentation de l'échéancier de remboursement :

Tableau N °17 : tableau des frais financiers et échéancier de remboursement

Année	Trimestre	Capital restant	Remboursement	Intérêts
Année 1	T1	147 215 216.24	0.00	1 840 190.20
	T2	147 215 216.24	0.00	1 840 190.20
Année 2	T1	147 215 216.24	0.00	1 840 190.20
	T2	147 215 216.24	0.00	1 840 190.20
Année 3	T1	147 215 216.24	9 200 951.02	1 840 190.20
	T2	138 014 265.23	9 200 951.02	1 725 178.32
Année 4	T1	128 813 314.21	9 200 951.02	1 610 166.34
	T2	119 612 363.20	9 200 951.02	1 495 154.54
Année 5	T1	110 411 412.18	9 200 951.02	1 380 142.65
	T2	101 210 461.17	9 200 951.02	1 265 130.76
Année 6	T1	92 009 510.15	9 200 951.02	2 530 261.53
	T2	82 808 559.14	9 200 951.02	2 277 235.38
Année 7	T1	73 607 608.12	9 200 951.02	2 024 209.22
	T2	64 406 657.11	9 200 951.02	1 771 183.07
Année 8	T1	55 205 706.09	9 200 951.02	1 518 156.92
	T2	46 004 755.08	9 200 951.02	1 265 130.76
Année 9	T1	36 803 804.06	9 200 951.02	1 012 104.61
	T2	27 602 853.05	9 200 951.02	759 078.46
Année 10	T1	18 401 902.03	9 200 951.02	506 052.31
	T2	9 200 951.02	9 200 951.02	253 026.15
TOTAL			147 215 216.24	30 593 162.12

Source : Document interne à la BADR- banque.

2. Calcul de l'échéancier d'amortissement de l'investissement :

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Tableau N° 18: Plan d'amortissement de l'investissement :

Désignation des investissements	Montant	Taux	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Travaux de construction à réaliser	125 740 000	6.66%	8 374 284	8 374 284
Travaux de construction déjà réalisé 61%	32 178 478	6.66%	2 143 087	2 143 087
Equipements déjà acquis	39 245 408	12.50%	4 905 676	4 905 676
Linge de production de fromage mozzarella	48 000 000	12.50%	6 000 000	6 000 000
Toiture en charpente métallique	7 471 200	6.66%	497 582	497 582
Pose de chape en béton, carrelage.....	2 263 000	6.66%	150 716	150 716
Adoucisseur, duplex, charbon, arqua box....	1 762 000	6.66%	117 349	117 349
Carrelage anti acide + colle Epoxy-joint	7 460 787	6.66%	496 888	496 888
F/P d'un poste détente 250 m ² /H	2 544 000	20.00%	508 800	508 800
F/P d'un poste 630 KVA	4 850 000	20..%	970 000	970 000
Chaudière à vapeur	45 620 375	12.50%	702 547	702 547
Conditionneuse, compresseur d'air, thermo formeuse...	24 785 895	12.50%	3 098 237	3 098 237
Groupe électrogène 400 KVA	5 252 101	20..%	1 050 420	1 050 420
Câblage, fil, gaine...	2 521 008	12.50%	315 126	315 126
Echanger pompe et tube	4 673 550	2.50%	584 194	584 194
F/P des panneaux sandwich	7 739 800	12.50%	967 475	967 475
Fabrication de groupe d'eau glacé	13 776 500	12.50%	1 722 063	1 722 063
Centrale de traitement d'air et groupe de production d'eau glacé	8 495 000	12.50%	1 061 875	1 061 875
TOTAL	344 379 102		33 666 318	33 666 318

3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	7 ^{ème} année	8 ^{ème} année	9 ^{ème} année	10 ^{ème} année
8 374 284	8 374 284	8 374 284	8 374 284	8 374 284	8 374 284	8 374 284	8 374 284
2 143 087	2 143 087	2 143 087	2 143 087	2 143 087	2 143 087	2 143 087	2 143 087
4 905 676	4 905 676	4 905 676	4 905 676	4 906 676			
6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000			
497 582	497 582	497 582	497 582	497 582	497 582	497 582	497 582
150 716	150 716	150 716	150 716	150 716	150 716	150 716	150 716
117 349	117 349	117 349	117 349	117 349	117 349	117 349	117 349
496 888	496 888	496 888	496 888	496 888	496 888	496 888	496 888
508 800	508 800	508 800		0	0	0	0
970 000	970 000	970 000		0	0	0	0
702 547	702 547	702 547	702 547	702 547		0	0
3 098 237	3 098 237	3 098 237	3 098 237	3 098 237	0	0	0
1 050 420	1 050 420	1 050 420		0		0	0
315 126	315 126	315 126	315 126	315 126		0	0
584 194	584 194	584 194	584 194	584 194		0	0
967 475	967 475	967 475	967 475	967 475		0	0
1 722 063	1 722 063	1 722 063	1 722 063	1 722 063		0	0
1 061 875	1 061 875	1 061 875	1 061 875	1 061 875		0	0
33 666 318	33 666 318	33 666 318	31 137 098	31 137 098	31 137 098	31 137 098	31 137 098

Source : Document interne à la BADR- banque.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

3. Elaboration des comptes du résultat prévisionnel (TCR) :

Tableaux N°19: compte de résultat prévisionnel :

Désignations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Vente et produits annexes	583 500 000	680 750 000	778 000 000	875 250 000	875 250 000	875 250 000	875 250 000	875 250 000	875 250 000	875 250 000
Variation stocks produits fini et encours										
Production immobilisé										
Subvention d'exploitation										
I. Production de l'exercice	583 500 000	680 750 000	778 000 000	875 250 000	875 250 000	875 250 000	875 250 000	875 250 000	875 250 000	875 250 000
Achats consommés	320 850 000	374 325 000	427 800 000	481 275 000	481 275 000	481 275 000	481 275 000	481 275 000	481 275 000	481 275 000
Service extérieurs et autres consommations	75 855 000	88 497 500	101 140 000	113 782 500	113 782 500	113 782 500	113 782 500	113 782 500	113 782 500	113 782 500
II. Consommation de l'exercice	396 705 000	462 822 500	528 940 000	595 057 500	595 057 500	595 057 500	595 057 500	595 057 000	595 057 000	595 057 500
III. Valeur ajoutée de l'exercice (I-II)	186 795 000	217 927 500	249 060 000	280 192 500	280 192 500	280 192 500	280 192 500	280 192 500	280 192 500	280 192 500
Charge de personnel	15 834 000	15 834 000	15 834 000	15 834 000	15 834 000	15 834 000	15 834 000	15 834 000	15 834 000	15 834 000
Impôts, taxes et versement assimilés	11 670 000	13 615 000	15 560 000	17 505 000	17 505 000	17 505 000	17 505 000	17 505 000	17 505 000	17 505 000
IV. Excédent brute d'exploitation	159 291 000	188 478 500	217 666 000	246 853 500	246 853 500	246 853 500	246 853 500	246 853 500	246 853 500	246 853 500
Autres produits opérationnels										
Autres charges opérationnelles	3 228 700	3 766 817	4 304 933	4 843 050	4 843 050	4 843 050	4 843 050	4 843 050	4 843 050	4 843 050
Dotations aux amortissements, P.P.V	33 666 318	33 666 318	33 666 318	33 666 318	33 666 318	31 137 098	31 137 098	11 779 906	11 779 906	11 779 906
Reprise sur perte de valeurs et provisions										
V. Résultat opérationnel	122 395 982	151 045 365	179 694 749	208 344 132	208 344 132	210 873 352	210 873 352	230 230 544	230 230 544	230 230 544
Produits financiers										
Charges financière	3 680 380	3 680 380	3 565 369	3 105 321	2 645 273	4 807 497	3 795 392	2 783 288	1 771 183	759 078
VI. Résultat financiers	-3 680 380	-3 680 380	-3 565 369	-3 105 321	-2 645 273	-4 807 497	-3 795 392	-2 783 288	-1 771 183	-759 078
VII. Résultat ordinaire avant impôt V+VI	118 715 601	147 364 985	176 129 380	205 238 811	205 698 858	206 065 855	207 077 960	227 447 256	228 459 361	229 471 466
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	22 555 964	27 999 347	33 464 582	38 995 374	39 082 783	39 152 512	39 344 812	43 214 979	43 407 279	43 599 578
Impôts différés (variation) sur résultats o										
VII. Résultat net des activités ordinaires	96 159 637	119 356 638	142 664 798	166 243 437	166 616 075	166 913 343	167 733 147	184 232 278	185 052 082	185 871 887
Eléments extraordinaire (produits)										
Eléments extraordinaires (charges)										
IX. Résultat extraordinaire										
X. Résultat net de l'exercice	96 159 637	119 365 638	142 664 798	166 243 437	166 616 075	166 913 343	167 733 147	184 232 278	185 052 082	185 871 887

Source: Document interne de la BADR- banque.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

4. Elaboration de tableau des flux nette de trésorerie (emploi ressources) :

Le tableau des flux net de trésorerie va nous permettre d'apprécier la rentabilité du projet, en se basant sur les données prévisionnelles mise à notre disposition par la BADR. Pour calculer le tableau des flux nette de trésorerie, on doit d'abord trouver la CAF, la valeur résiduelle et la variation du BFR.

4.1. Détermination de la capacité d'autofinancement :

La CAF c'est la capacité de ce projet de générer des ressources, il se calcul par la formule suivante : CAF = Résultat net de l'exercice + Dotations aux amortissements

Tableau N° 20: Calcul de la capacité d'autofinancement.

Désignation	1	2	2	4
Résultat net de l'exercice	96 159 637.18	119 365 637.68	142 664 797.81	166 243 436.82
Amortissements	33 666 318.14	33 666 318.14	33 666 318.14	33 666 318.14
CAF	129 825 955.32	153 031 955.82	176 331 115.95	199 909 754.96

5	6	7	8	9	10
166 616 075.34	166 913 342.65	167 733 147.39	184 232 277.64	185 052 082.38	185 871 887.11
33 666 318.14	31 137 098	31 137 098	11 779 906	11 779 906	11 779 906
200 282 393.48	198 050 440.62	198 870 245.36	196 012 183.61	196 831 988.35	197 654 793.08

Source : Etabli par nous même à partir des données de la BADR- banque.

4.2. Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement:

La valeur résiduelle c'est la valeur réelle du projet à la fin de la durée de vie de l'investissement, il se calcule comme suit :

VRI = Montant de l'investissement - Montant des amortissements cumulés

VRI = 344 379 102 – 265 945 504

VRI = 78 443 598

4.3. Détermination du BFR et sa variation :

Le calcul du BFR sera à partir de la matière première, les salaires et les services prévisionnels :

BFR = 20 jours de la (MP + les salaires + les services).

BFR = 20 * (MP+ salaires + services)/360.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Tableau N° 21: Le besoin en fond de roulement

Désignation	0	1	2	3	A partie de la 4 ^{ème} année
MP/salaires et services		25 839 000	342 506 500	389 174 000	435 841 500
BFR		16 435 500	190 281 39	21 620 778	24 213 417
Variation de BFR	16 435 500	2 592 639	2 592 639	2 592 639	0

Source : Etabli par nous même à partir des documents fournis par la BADR- banque.

4.4. Elaboration du tableau des flux nette de trésorerie :

Tableau N°22 : calcul des flux net de trésorerie

Désignation	0	1	2	3	4
CAF					
Valeur résiduelle		129 825 955	153 031 956	176 331 116	199 909 755
Récupération du BFR					
Total des ressources		129 825 955	153 031 956	176 331 116	199 909 755
Investissement	344 379 102				
Variation BFR	16 435 500	2 592 639	2 592 639	2 592 639	0
Total des emplois	360 814 602	2 592 639	2 592 639	2 592 639	0
Cash-flow (FNT)	-360 814 602	127 333 316	150 439 317	173 738 477	199 909 755

5	6	7	8	9	10
200 282 393					197 654 793
	198 050 441	198 870 245	196 012 184	196 831 988	78 443 598
					24 213 417
200 282 393	198 050 441	198 870 245	196 012 184	196 831 988	300 311 808
0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0
200 282 393	198 050 441	198 870 245	196 012 184	196 831 988	300 311 808

Source : Etabli par nous même à partir des documents de la BADR- banque.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

4.5. Calcul des flux net de trésorerie actualisés (cash-flow):

Tableaux N° 23 : calcul des flux net de trésorerie actualisé

Année	-1	1	2	3	4
FNT non actualisés	-360 814 602	127 333 316	150 439 317	173 738 477	199 909 755
Coefficient d'actualisation	1	0.909	0.826	0.751	0.683
FNTA	-360 814 602	115 745 984	124 262 876	130 477 596	136 538 363
FNTA cumulés	-360 814 602	-245 068 618	-120 805 742	9 671 854	146 210 217

5	6	7	8	9	10
200 282 393	198 050 441	198 870 245	196 012 184	196 831 988	300 311 808
0.621	0.564	0.513	0.467	0.424	0.386
124 375 366	111 700 449	102 020 436	91 537 690	83 456 763	115 920 358
270 585 583	382 286 032	484 306 468	575 844 158	659 300 921	775 221 279

Source : établie par nous-même sur la base des documents fournis par la BADR.

4.5.1. Calcul des critères de rentabilité :

4.5.1.1. La valeur actuelle nette (VAN) :

VAN = La somme des FNTA – Capital investi

VAN = 1136035881 – 360 814 602

La VAN = **755 221 279 > 0.**

- **Commentaire :**

La VAN de ce projet est positive après la récupération de ces fonds et les coûts des ressources, cette entreprise enregistrera un gain financier de 755 221 279 DA, ce qui montre que la rentabilité du projet est satisfaisante. Donc le projet est bien rentable.

4.5.1.2. Le délai de récupération (DR) :

Le délai de récupération c'est le temps nécessaire pour récupérer le capital investi par le biais des flux de trésorerie générés par ce projet.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Nous prévoyons de récupérer notre investissement initial (344 379 102) entre la 5^{ème} et la 6^{ème} année. Nous suivons cette approche pour le calcul :

$$\text{DR} = \text{dernière année donnant un flux négatif} + \frac{\text{dernier flux négatif} * 12}{\Sigma \text{ des deux dernier flux}}$$

DR = 5 ans + x mois avec :

$$\text{DR} = 5 \text{ ans} + (120805742 * 12) / (130477596)$$

DR = 5 ans et 11 mois

- **Commentaire :**

Avec l'actualisation des flux de trésorerie, le DRA est inférieur à la durée de vie du projet, et il ne dépasse pas 5 ans de différé, ce qui prouve que le projet est liquide.

4.5.1.3. L'indice de profitabilité :

L'indice de profitabilité c'est le profit induit par une unité de capital investie. L'IP se calcul par la formule suivante :

$$\text{IP} = \text{sommes des FNTA} / \text{capital investi.}$$

$$\text{IP} = 1136035881 / 344 379 102$$

IP = 3.29 > 0

- **Commentaire :**

Chaque 1 DA investi rapportera 3.20 Da 0 la Durée de vie du projet, d'où le projet est rentable.

4.5.1.4. Le taux de rendement interne (TRI) :

C'est le taux annuel pour lequel la VAN des flux de trésorerie de l'investissement devient nulle.

$$\text{Pour un taux d'actualisation : } T1 = 50 \% \quad \text{La VAN} = 14 142 915$$

$$\text{Pour un taux d'actualisation : } T2 = 50.5 \% \quad \text{La VAN} = -59 657 133$$

Par interpolation linéaire :

$$\text{TRI} = 50 + [(50.5-50) * 14 142 915] / (14 142 915 + 59 657 133)$$

$$\text{TRI} = 50.09 \%$$

- **Commentaire :**

TRI = 50.5%, ce qui veut dire qu'il est largement supérieur au taux d'actualisation, donc tout financement dont le coût inférieur à ce taux permettrait de générer une VAN positif. Suite à notre analyse du projet, nous concluons que sa rentabilité intrinsèque est significative.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

5. L'étude des risques:

La SARLL X est une parmi les clients de la BADR Banque, c'est une entreprise fiable, Son activité se caractérise par une appréciation de la valeur ajoutée et une rentabilité certaine d'après les études en avant. Ainsi la situation de l'entreprise vis à vis des créanciers privilégiés elle est apuré, un extrait de rôle mis à jour. Ainsi le système de cotation nous a donner une note de 2 ce qui dit que ce projet est acceptable.

Le seul risque que la banque craint c'est le non remboursement (risque de crédit), le domaine de fromagerie reste en progressions et le montant de ce projet d'extension d'une fromagerie progresse aussi, en plus de ce fait le projet n'aura aucune difficulté à s'intégrer sur le marché. Alors il n y a pas de raison pour que cet emprunteur habitué de la BADR -Banque ne paye pas ses échéances.

6. Les garanties :

- Hypothèque de l'assiette de terrain à savoir une concession d'une superficie de 2 3888 m² élargie aux constructions expertisée par la SAE à : 221 250 000 DA.

- Le nantissement du matériel financé.

Une très forte rentabilité du projet démontrée par les données précédentes, fait de cet investissement une opportunité certaine pour la banque d'accompagner la relation dans son développement, dans un créneau porteur, et ainsi accroître les mouvements qui lui sont confiés.

7. L'avis :

Après l'examen des différents éléments dégagés de l'étude et l'analyse du dossier, le comité de crédit de la direction centrale a émet **un avis favorable pour :**

Un accord de principe pour le financement du projet de l' extension d'une fromagerie d'un montant de 147 215 216.24 DA, d'une durée de 10 ans dont 3 année de différé après entrée en exploitation, avec un taux d'intérêt de 5,5%.

Nous pouvons signaler que les méthodes d'analyse utilisées par le chargé d'étude et nous-mêmes sont totalement différentes, les chargés d'étude se contentent de répondre sur les supports normalisés, les données fournies par les documents comptable, les apprécier et de calculer quelques ratios tels que le ratio de la capacité de remboursement, bien que l'utilisation des ratios soit préconisée dans les études rétrospectives et non prévisionnelles.

A signaler que le manque d'information nous a induit à prendre des perspectives concernant ce projet nous-mêmes.

Chapitre III : Le financement et l'évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N°015 de la BADR Tizi-Ouzou

Conclusion :

Finalement, il est possible de conclure que le dossier de demande de crédit d'investissement est composé de divers documents requis pour fournir une description exhaustive du promoteur et de son projet, afin de les analyser à l'aide de techniques d'analyse comptable et financière. Ces méthodes sont souvent utilisées pour prévenir les risques de crédit bancaire et aider à prendre des décisions.

Les évolutions récentes dans le domaine de financement révèlent une intégration croissante des aspects de durabilité et des avancées technologiques dans les méthodes de financement, ce qui remet en question le paysage des investissements pour l'avenir. Nous citons quelques uns : Innovation financière Analyser l'impact des réglementations nationales et internationales sur les pratiques de financement bancaire. Comment les réglementations, telles que Bâle III, utiliser des techniques d'analyse de données avancées et d'apprentissage automatique pour modéliser les comportements financiers, explorer les initiatives de finance durable, telles que le financement vert, le financement social et le financement durable.

Ces perspectives offrent un aperçu des domaines de recherche actuels et émergents dans le domaine du financement bancaire, mais il existe de nombreuses autres avenues à explorer en fonction des intérêts spécifiques des chercheurs et des tendances

Conclusion générale

Conclusion général

En conclusion, le recours aux établissements bancaires est indispensable pour toute entreprise pour le financement de ces projets, car le financement bancaire des projets d'investissements est un levier efficace pour le développement des entreprises et, par extension, pour la croissance économique. Une gestion transparente, rigoureuse et responsable de ce financement est essentielle pour maximiser son impact positif et assurer le succès des initiatives entrepreneuriales. Ainsi pour le financement de ces projets, il est évident que les banques n'acceptent pas facilement toutes les demandes introduites par les entreprises. Le banquier doit étudier et analyser en détail la demande de ses clients afin d'apprécier notamment les capacités de ses clients à rembourser les crédits accordés.

Le traitement des dossiers de crédit se fait par au moins trois étapes essentielles ; la première est liée au montage du dossier de crédit où le banquier exige à ses clients un certain nombre de documents nécessaires, la seconde, c'est l'étude de la viabilité du projet et de son environnement, et enfin, la dernière étape porte sur l'aspect financier du projet ou l'étude de la rentabilité qui nous permet de calculer et d'analyser les critères de rentabilité qui facilitent la prise de décision du comité de crédit.

Les projets d'investissement financés par la BADR Tizi-Ouzou notamment, notre expérience à travers l'examen de la demande de crédit portant financement d'un projet d'extension d'une fromagerie, met en évidence différents aspects. Tout d'abord, il apparaît que ce processus est complexe et comporte plusieurs étapes qui nécessitent une coordination et une gestion rigoureuse ; de l'évaluation initiale du projet jusqu'à son financement final, chaque étape est essentielle et doit être réalisée dans les délais impartis. De plus, l'analyse met en évidence l'importance de la transparence et la responsabilité du banquier dans la gestion des financements, ainsi il est important de garantir que les fonds utilisés de manière efficace et dans l'intérêt des bénéficiaires. Pour cela, des mécanismes de contrôle sont mis en place afin de prévenir les risques associés aux projets d'investissements, ces mécanismes incluent des audits réguliers, des évaluations des performances, et des systèmes de suivi rigoureux, assurant ainsi une utilisation optimale des ressources et minimisant les risques de détournement ou de mauvaise gestion.

Cette étude démontre que le financement bancaire des projets d'investissements par la BADR ont un impact positif et significatif sur les performances des projets soutenus, ainsi il joue un rôle essentiel dans le soutien et la dynamisation de l'économie locale, les financements de la BADR ont permis de stimuler divers secteurs économiques, contribuant ainsi à la croissance et au développement régional.

Cependant avant de conclure et de résumer nos conclusions, il nous semble nécessaire de rappeler les différentes étapes qu'on a suivi et de confirmer nos hypothèses initiales qui ont contribué à faciliter notre compréhension du financement bancaire du cycle d'investissement des entreprises.

Premièrement nous avons posé l'hypothèse que le crédit bancaire est un moyen de financement privilégié auquel recourent les entreprises. Notre étude nous montre que le financement bancaire constitue une source essentielle de capital pour la réalisation des projets

Conclusion général

d'investissement, permettant aux entreprises de concrétiser des initiatives de croissance, d'innovation et de modernisation.

Deuxièmement l'hypothèse formulée c'est que les procédures de traitement des demandes de crédits d'investissements mises en place par les banques Algérienne, notamment au niveau de la BADR, permettent d'apprécier l'opportunité des projets et les capacités de remboursement des entreprises. Nos recherches ont montré que ces procédures incluent une analyse approfondie des études de faisabilité, des projections financières, ainsi qu'une solvabilité des entreprises demandeuses. En suivant des critères de décisions structurés basés sur des analyses des risques, la BADR vise à minimiser les risques et à s'assurer que les projets financés ont des chances élevées de succès, ce qui confirme l'efficacité des procédures.

Il convient de noter que notre recherche présente certaines limitations, en particulier, elle aurait bénéficié de l'inclusion d'entretiens qualitatifs avec divers intervenants, notamment les responsables et acteurs clés impliqués dans le financement bancaire des projets d'investissements au sein de la BADR Tizi-Ouzou. En effet, les données relatives à ces financements sont sensibles et soumises à des restrictions d'accès, ce qui peut entraver la collecte d'informations complète et détaillée. De plus, des contraintes de temps, particulièrement pendant les mois de mars et avril, ont limité notre capacité à mener ces entretiens. Cette absence de données qualitatives a restreint la profondeur de notre recherche notamment en ce qui concerne l'étude après le financement et le suivi du dossier, et aurait pu apporter des éclairages précieux sur la situation. Enfin, le processus de financement des projets d'investissement est complexe, impliquant de nombreuses étapes et acteurs, et la compréhension de l'ensemble du processus dans sa globalité ce qui peut être un défi.

A la lumière des résultats de notre étude, plusieurs opportunités de recherche émergent. Il serait avantageux de mener des enquêtes plus approfondies sur les mécanismes de financement des projets d'investissements au sein de la BADR Tizi-Ouzou, en se penchant sur les détails des procédures administratives, des mécanismes de contrôle et de coordination entre les différentes unités administratives. Par ailleurs, des recherches futures pourraient se concentrer sur la conception de programmes de sensibilisation et de formation visant à renforcer les compétences des banquiers, afin de réduire les délais de traitement des dossiers et d'améliorer l'efficacité globale du financement des projets.

En outre d'après les entretiens menés avec les fonctionnaires de la BADR- Banque, l'étude des dossiers de demandeurs de crédit se fait par des fonctionnaires affectés spécialement à l'étude des dossiers en deux groupes, le premier s'occupe du volet environnemental de l'entreprise, le deuxième intervient dans l'évaluation de la rentabilité financière du projet, ainsi pour les durée de traitement des dossiers c'est de 30 à 45 jours pour les crédits d'exploitation, et environs de 60 jours pour les crédits d'investissements. Et concernant les innovations en matière de financement de projets, les banques Algériennes et plus précisément la BADR reste toujours avec les mêmes méthodes traditionnelles. Cependant il y a des petits changements en matière d'analyse financière qui se fait par un logiciel ainsi

Conclusion général

l'intégration d'un nouveau système de cotation (risque emprunteur) qui donne des notes aux projets. Dons Pour l'instant le traitement des dossiers se fait suivant des procédures relativement anciennes ce qui pose des contraintes et qui méritent d'être revues pour améliorer l'accès au financement et la facilitation du traitement des dossiers.

Dans l'ensemble cette étude marque une étape importante dans la compréhension de la problématique des procédures suivies par les banques pour financer un projet d'investissement. Elle offre des informations essentielles pour les entreprises, les gérants et tous les acteurs impliqués dans la gestion du financement des projets d'investissements à l'échelle locale, malgré ses limitations, cette recherche ouvre la voie à des futures investigations visant à optimiser ce processus essentiel.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

1. CYRILLE, M, BEYSÜL, A, « Procédures de choix d'investissement», Edition, De Boeck université, Paris, 2009.
2. TRAVERDET, P, «Guide du choix d'investissement», Edition d'organisation, Paris, 2006.
3. HUSSON, B, JORDAN, H, « le choix des investissements», Edition, Masson, Paris, 1998.
4. FRANCK, B., ALBAN, R, «Les choix d'investissement méthodes traditionnelles, flexibles et analyse stratégique», Edition, Economica, Paris, 2002.
5. JEAN-LOUIS, A, «l'essentiel à connaître en gestion financière», 3ème Edition revue et augmentée, Edition Maxima, paris, 2002.
6. JACQUES B, YVES, L, Et JEAN-CLAUDE T, «le choix d'investissements», Edition public-union, Paris, 1976.
7. BRUNO, S, « Gestion financière», 3^{ème} Edition, Fernand Nathan, 1988.
8. BOUAGHABA, A, « Analyse et évaluation de projets», Edition, Berti, Alger, 1998.
9. ROBERT, H., « Projets d'investissement, Guide d'évaluation financière», Edition, Economica, Paris, 2002.
10. ARNAUD. T, « évaluation d'entreprise», 4ème édition, Edition Economisa, Paris.
11. JEAN, B, JACQUELINE, D, FLORENCE, D, «Gestion Financière», 14ème édition, Edition, Dunod, paris, 2005.
12. JEAN –Etienne, P, CELINE, B, «Gestion financière», Edition Magnard Vuibert, Paris, 2017.
13. SKANDER, Ben A, PATTTER, T, «Evaluation financière de projet», Edition, JFD, 2023.
14. FAOUZI, R, «Gestion financiers à long terme», Edition, presses de l'université du Québec, 2008.
15. FAROUK, H, Bounab, M, « Technique de gestion», 3ème édition, Edition, Dunod, Paris, 2012.
16. MARCOUX, M, « Organisation et activité comptable», 2ème Edition, édition Bréal, France, 2003.
17. ALBERT, C, MAPPA, M, «les fondements de gestion financière» ,3^{ème} édition, édition de l'université de liège, Belgique, 2008.

Bibliographie

18. CLAIRE-AGNES, «Gestion à bloc», 2ème édition, édition Ellipses, Paris, 2022.
19. PAUL-JACQUES, L, ARNAUD, C, FRANCOIS, P, «Tout la gestion de l'entreprise», Edition de Boeck, Paris, 2020.
20. JACKY, K, «Les choix d'investissement», Edition Dunod, Paris, 2003.
21. PIERRE, C, « La gestion financière de l'entreprise», 6ème Edition, Edition Dunod, Paris, 1981.
22. THIERRY, D., «Améliorer vos prises de décision», Edition, Bod - Books on demande, Allemagne, 2023.
23. BOUGHABA, A, « Analyse et évaluation de projets», 2ème édition, Berti, Alger, 2005.
24. NORBERT, G, « Finance d'entreprise »,2^{ème} Edition, D'organisation, Paris, 2004.
25. ROBERT, H, « Projets d'investissement Guide d'évaluation financière », Edition Economica, Paris, 2006.
26. BERNET, R, « Principe et technique bancaire», 23^{ème} Edition, Dunod, Paris, 2004.
27. BERNARD, D., HENRI, R. « Finance et développement de l'entreprise », Edition, ouvrière, Paris.
28. BERNET-ROLLANDE, LUC « Principe et technique bancaire» ,23^{ème} Edition, Dunod, Paris, 2004.
29. JEAN-GUY, DE, STEPHANE, G, « Gestion financière, De l'analyse à la stratégie », Edition, D'organisation, Paris, 2011.
30. ARMAND, D, ALAN, B, Et All, « Manuel de gestion », 2^{ème} Edition, Ellipses édition Marketing, Paris, 2004.
31. JEAN, BA, JACUELINE, D, « Gestion financière ; Enseignement supérieur Formation continue », Edition, Dunod, Paris, 1991.
32. SYLVIE, D, GRDEAUTIER, B, Et, THOMAS, P, « Gestion de la banque »,8^{ème} Edition, Dunod, Paris, 2017, P.6.
33. AMELIE, C, STEPHANE, M, et, ETIENNE, R, « Le financement des entreprises »,2^{ème} édition, Economica, Paris, 2014.
34. BELAID, H, MOKHTARI, S, « Comprendre la banque », Edition, Page bleues international, Algérie, 2015.

Bibliographie

35. HADJ- SADOK, T, « Les risques de l'entreprise et de la banque », Edition, Dahlab, 2007.
36. PATAT, JP, « Monnaie institution financière et politique monétaire », Edition, Economica, Paris, 1993.
37. JEAN-MARC, T, « Guide pratique des relations banque entreprise », Edition, Groupe Ellyrolles, Paris, 2011.
38. BELAID, MC, HADDA, S, Et GUENANE, S, « Comprendre la banque, organisation et fonctionnement », Edition, Nouvelle édition augmentée, Pages bleues international, Algérie, 2021
39. HASSOUNE, A, « La gestion des risques dans les banques islamique » Edition, Moody's investors, 2008.
40. MICHEL, S, « Gérer la trésorerie et la relation bancaire », 4^{ème} Edition, Dunod, Paris, 2006.
41. PERTIT, D, « Le risque de crédit bancaire », Edition d'organisation, Paris, 2006.
42. EDITH, G, « Gestion financière de l'entreprise », Edition, Dalloz, Paris, 1991.
43. PATRICK, P, « Gestion financière de l'entreprise », Edition, Economica, Paris, 1998.
44. MICHEL, S, « Gérer la trésorerie et la relation bancaire », 6^{ème} Edition, Dunod, Paris, 2015.
45. GASTON, D, « La gestion financière des entreprises », Edition, Presses université de France, Paris.
46. FRANCOIS, L, « La gestion des crédits à court terme », Edition, Dunod, Paris, 1980
47. PATRICK, P, « Gestion financière de l'entreprise », Edition, Economica Paris, 1995.
48. HURBERT, de la B, « Analyse financière et risque de crédit », Edition, Dunod, Paris, 1999.
49. BOUYAKOUB.F, « L'entreprise et le financement bancaire », édition Casbah, Alger.
50. LENDREVIE, J, LINDON- DENIS, M, « théorie et pratique du marketing », 5^{ème} édition, Edition, Dalloz, 1990.
51. LASARY, « Evaluation et financement de projet, la collection de l'étudiant », Edition, Dar el Othmania, Alger.2007.
52. AHMED B, « Analyse financière », édition Berti, Alger, 1996.

Bibliographie

53. BERNAND-ROLLANDE, LUC, « pratique de l'analyse financière », Edition, Dunod », Paris, 2009.
54. SIMON, P, « Analyse financière et évaluation d'entreprise », Edition, Pearson, Paris , 2013.
55. PI FRAIX, J, « Manuel d'évaluation des projets industriels », Edition BOECK, Paris, 1988.
56. PIGET.P, « Gestion financière de l'entreprise », 2ème Edition, Edition Economica, Paris, 2005.
57. ROUACHE, M, NAULLEAU, G, « Le contrôle de gestion bancaire et financière », 3ème édition, Edition la revue banque, Paris, 1998.
58. AMROUCHE, R. « Régulation, risques et contrôle bancaires : une introduction », Edtion, Bibliopolis, Alger, 2004.
59. DIESTSCH, M, PETEY, J, Mesure et gestion du risque de crédit dans les institutions financières, Revue Banque, Paris, 2008.
60. CECILE, KH, PHILIPPE, TH, « analyse du risque de crédit », 2ème Edition, Edition RB, Paris, 2016.
61. DENIS, D, « Analyse-crédit des PME », Edition, Economica, Paris, 1999.

Articles et revues

1. SOUAR, Y, REFAFA, A, « Evaluation d'investissements incertain par la Simulation De Monte Carlo, avec, Cristal Ball», Etude de cas d'un projet de l'ANSEJ, Journal of Economics and Human Développements, Volume 11, Numéro 1.
2. Kereit, Z, « Contribution à l'étude des méthodes quantitatives d'aide à la décision – appliquées aux indices du marché d'actions ». Sciences de l'Homme et Société. Université Montesquieu - Bordeaux IV, 2007.
3. BELHADJ, F, « Les méthodes et les outils quantitatifs d'aide à la prise de décision », Revue Algérienne des Sciences Juridiques et Politiques, volume.54, N°01.
4. TARI, M-L, REDDA, KH, « L'évaluation financière des projets et son impact sur le choix d'investissement opportun », 2016, P549-568, (1)7, مجلة الدراسات المالية والمحاسبية. Disponible sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/40327>, Consulter le 28/03/2024 .

Bibliographie

5. OUDAI, M, « L'analyse financière et son importance dans le choix d'un bon attributaire du marché public 507 », 2022, Volume 11, Numéro 2, P. 488, P. 507, disponible sur <https://www.asjp.cerist.dz>, article 209800, consulter le 01/04/2024
6. KHENDEK, S, « Analyse financière par les ratios : étude comparative -Cas de la société SAIDAL et la société BIOPHARM », 2022, Volume 6, Numéro 3, P.541, P.552, disponible sur *مجلة اقتصاد المال و الأعمال* <https://www.asjp.cerist.dz>, consulter le 01/04/2024.
7. AYTAÇ, B, MANDOU, « Les principaux critères de choix d'investissement en avenir certain et la création de valeur. Dans, Chapitre 2: Investissement et financement de l'entreprise », Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur, 2015.
8. GADHOUM, Y, GUEYIE, J, Karim-SIALA, M, « La décision de crédit : Procédure et comparaison de la performance de quatre modèles de prévision d'insolvabilité », *La Revue des Sciences de Gestion*, 2007, P. 177-182, P.224-225, disponible sur, <https://doi.org/10.3917/rsg.224.0177>, consulter le 02/04/2024.
9. BENCHERIET, Z, BENSAPHLA, T, « La Gestion Du Risque De Crédit Bancaires : Cas D'une banque publique Algérienne », Volume 8, Numéro 3, 2022 P. 479, P.494, disponible sur *مجلة البشائر الاقتصادية* <https://www.asjp.cerist.dz>, article 209414, consulter le 03/04/2024.
10. CHIBEL, Z, BAMOUSSE, Z, EL KABBOURI, M, « Etude de différentes méthodes d'analyse de risque crédit : Revue de littérature », *Revue du contrôle, De La Comptabilité Et De l'audit*, 2(4), 2020, disponible sur <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/292>, consulter le 04/04/2024 .
11. BEN AHMED DAHO, R, BENYAMINA, K , « La gestion des risques de crédit bancaire avec la méthode de scoring », *Revue des Etudes Economiques Approfondies*, 1(1), P. 133, P. 150, 2016, disponible sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/7536>, consulter le 04/04/2024.
12. MOULAY KHATIR, R, « La gestion du risque crédit : Considérations théoriques », *Les cahiers du mecas*, Volume 2, Numéro 1, 2006.
13. SOBREIRA, R, « Innovation financière et investissement: Le cas de la titrisation. *Innovations* », volume 19, numéro1, P.115, P.129, disponible sur <https://doi.org/10.3917/inno.019.0115>, consulter le 10/04/2024 .
14. THIBAUT, B, « Les 5 innovations qui révolutionnent le secteur bancaire en 2023 », 02 août 2023, disponible sur <https://www.youedge.com>, consulter le 11/04/2024.
15. BENAMAR, B, CHERIET, F « Les déterminants de l'innovation dans les entreprises émergentes en Algérie ». *Innovations* 39, 2012, P.125, P. 144, disponible sur <https://doi.org/10.3917/inno.039.0125>, consulter le 11/04/2024.

Bibliographie

16. CHELALI, R, « Le dispositif public de financement de l'innovation comme moyen d'émergence et de croissance des PME en Algérie », Volume 17, Numéro 3, 2023, Pages 159-179, دراسات اقتصادية, disponible sur <https://www.asjp.cerist.dz>, consulter le 11/04/2024.
17. KLEIN, O. (2015) « Banque et nouvelles technologies : la nouvelle donne », *Revue d'économie financière*, 120,2015, P. 17, P.22, disponible sur <https://doi.org/10.3917/ecofi.120.0017>, consulter le 12/04/2024.
18. XAVIER, DALLOZ, « Les 10 innovations digitales qui vont profondément modifier le métier de la banque », 03 octobre 2022, disponible sur <https://www.latribune.fr>, consulter le 12/04/2024.
19. DJOHIDDIH, DJ-T, LAZREG, M, « Réforme et modernisation du secteur bancaire et financier en Algérie: un enjeu majeur face aux défis de l'avenir », 2018, P. -451, 490 disponible sur [دراسات اقتصادي, https://www.asjp.cerist.dz/en/article/62898](https://www.asjp.cerist.dz/en/article/62898), consulter le 12/04/2024.
20. Madjid, G, « Financement participatif : mécanisme d'appui et d'accompagnement des projets de développement ». L'expérience algérienne, 2019, P.26, P.08, disponible sur, مجلة السلام للعلوم الإنسانية و الاجتماعية <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/155076>.
21. JOSEPH, D, NJAYOU, O, « Études des décisions d'investissement sur le marché du financement participatif par capital : une approche par la finance comportementale ». Gestion et management. Université d'Orléans, Français.2023.

Mémoires et thèses

1. ASSOUS, N, « L'impact des décisions financières sur la création de valeur au sein des entreprises publiques Algérienne cotée à la bourse d'Alger : Cas SAIDAL ET L'E .G. H-AURASSI », Thèse de doctorat, UMMTO, en Sciences de Gestions, 2015.
2. MARC, D, « Modèles d'évaluation des actifs financiers, anomalies et notation extra-financière. Gestion et management », thèse de doctorat, Sciences de Gestion, Université de Paris-Est, 2019.
3. CHABHA, CH, SAMIRA, B, « Evaluation et choix d'un projet d'investissement : Cas de l'entreprise ELECTRO- Industries AZAZGA », Mémoire de Master, UMMTO, Sciences financières et comptabilité, 2019.
4. RILI, A, SLAIM, T, « Démarches et procédures d'octroi d'un crédit d'investissement au niveau de la BADR de Sidi-Aich Agence N° 362 », Mémoire de master, Université

Bibliographie

ABDERRAHANE MIRA BEJAIA, Comptabilité et audit Sciences, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de Gestions, 2021.

5. MALENGUE-PEMBE, R- A, « Crédit d'investissement : Présentation et analyse - Cas du CPA de Bejaia », Mémoire de master, UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA, En Finance d'entreprise, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de Gestions, 2023.

6. ASLOUDJI, N, GOUTAL, W, « Analyse financière d'une entreprise : cas de la STH-DRC de Bejaia », Mémoire de Master, en Sciences Economiques, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de Gestions 2017.

Webographie

- <https://www.asjp.cerist.dz>
- <https://www.doi.org/10.3917/rsg>.
- <https://www.revuecca.com>.
- <https://www.youjudge.com>.
- <https://www.latribune.fr>.
- <https://.exchange-college.com>.
- <https://www.aps.dz>.Banque d'Alger.

Loi et codes :

- L'article 66 la loi bancaire Algérienne, l'ordonnance n°03 /11 du 26 aout 2003.
- L'article 68 de la loi bancaire Algérienne, l'ordonnance n°03/11 du 26 aout 2003.
- La nouvelle loi 23-09 du 21 juin 2023, relative à la monnaie et à la banque, publiée au Journal officiel N°43.

Support de cours

- GUENDOUDI, Mohammed, « Module Gestion obligataire, Finance d'entreprise », Master 2 Finance d'entreprise, UMMTO, 2023-2024.

Autre document

- Document interne à la BADR.

Annexes

Annexes

Annexe N°01: pièces constitutives d'un dossier de crédit d'investissement ou d'exploitation

PIÈCES CONSTITUTIVES D'UN DOSSIER DE CRÉDIT : CRÉDIT D'INVESTISSEMENT OU D'EXPLOITATION.

A) DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES :

- Demande de crédit signée par une personne habilitée ;
- Copie dûment légalisée des statuts (pour les personnes morales) ;
- P.V délibération désignant et autorisant le gestionnaire à contracter des emprunts ;
- Copie dûment légalisée du registre de commerce ou toute autres documents justifiant l'autorisation d'exercice de l'activité projetée ou exercée (agrément, autorisation d'exploitations, carte fellah, carte d'artisan... etc) ;
- Copie dûment légalisée du BOAL (Bulletin Officiel des Annonces Légales) ;
- Copie dûment légalisée de l'acte de propriété, de concession ou de bail des locaux professionnels.

B) DOCUMENTS COMPTABLES ET FISCAUX :

- Bilan et T.C.R. des trois (03) derniers exercices ;
- Rapport du commissaire aux comptes pour les entreprises concernées ;
- Bilans et T.C.R. prévisionnels ;
- Plan de financement et/ou de trésorerie ;
- Situations fiscales et parafiscales récentes ou échéanciers éventuels.

C) DOCUMENTS ECONOMIQUES ET FINANCIERS :

- Étude technico-économique (en particulier pour les demandes d'investissement)
- Facture pro forma, devis, contrats des équipements à acquérir ;
- Plan des charges, carnet de commandes, contrats, conventions, ... etc.

D) DIVERS:

- Avantages obtenus : ANDI, concessions, avantages liés à l'exportation ;
- Tout document jugé utile par le client pour appuyer sa demande de financement ;
- Tout document nécessité par la mise en place des dispositifs spécifiques.

Annexes

Annexe N°02: accuse de réception d'un dossier de crédit

BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ACCUSE DE RECEPTION D'UN DOSSIER DE CREDIT

....., le

Groupe Régional d'Exploitation de : Indice :

Agence Locale d'Exploitation de Indice :

- Reçu de : (1)
- Pour le compte de : (2)

Nature du crédit sollicité Exploitation Investissement

Montant du crédit sollicité : DA.

Délai de réponse fixé pour le dossier :

- 30 jours calendaires : dossiers relevant des pouvoirs Agences
- 35 jours calendaires : dossiers relevant des pouvoirs Régionaux
- 45 jours calendaires : dossiers relevant des pouvoirs Centraux

Cher client,

Le présent document vous permet de protester auprès de la Direction du Réseau d'Exploitation (DRE) en cas de non réception de la réponse de la Banque dans les délais fixés.

Coordonnées de la Direction :

Téléphone : 021- 98-92-04 Fax : 023-51-15-31

Il est précisé que les délais de réponse ne commencent à courir qu'à partir de la réception de l'intégralité des documents et informations réclamés (y compris les compléments).

L'accusé de réception ne vaut pas engagement, de quelque nature que ce soit, en matière d'octroi de crédit.

Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

1. Indiquer l'identité ou la raison sociale du demandeur du crédit
2. Préciser l'identité de la société émettrice de la demande.

Annexes

Annexe N°03: lettre de refus

BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
« LETTRE DE REFUS »

- Agence domiciliaire :
- Numéro du Compte client.....
- Nom ou Raison sociale de l'emprunteur :
- Adresse du siège social de l'emprunteur : à rajouter.....
- Activité.....

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande de financement, nous avons le regret de vous informer que notre Etablissement n'a pas convenance à vous octroyer le crédit demandé pour les motifs ci-après :

-
-
-
-

Pour toute information complémentaire, nous vous prions de bien vouloir vous rapprocher de nos services.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Annexes

Annexe N°04: lettre d'acceptation

AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

« LETTRE D'ACCEPTATION »

- Agence domiciliataire :
- Numéro du Compte client.....
- Numéro de dossier
- Nom ou Raison sociale de l'emprunteur :
- Adresse du siège social de l'emprunteur : à rajouter.....
- Activité.....

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande de financement, nous avons le plaisir de vous informer que notre Etablissement est disposé à vous octroyer le crédit suivant :

- Type de prêt :
- Montant :
- Taux :
- Date limite d'utilisation :
- Durée d'amortissement :
- Période de différé (éventuel) :

Cependant, nous attirons votre aimable attention, sur le fait que ce crédit ne pourra connaître un début d'utilisation, que lorsque les réserves bloquantes, citées ci-dessous, auront été levées :

-
-
-
-
-
-

Dans l'attente, de vous lire, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Annexes

Annexe N° 05 : Autorisation d'engagement.

AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Organe de décision ⁽¹⁾ : Date / / N° PV N°
 Structure émettrice ⁽²⁾ : Date du comité
 Emprunteur : N° de compte
 Agence domiciliataire : Activité Cote du Risque Emprunteur :
 Groupe d'appartenance : GRE de rattachement :

Type de prêt ou de crédit	Montant (4)	Validité "5"	Date limite d'utilisation "6"	Durée d'amortissement "6"	Différé partiel "7"	Différé total "7"	Taux ou marge "7"	Taux commission d'engagement

Garanties bloquantes :

.....

.....

Réserves bloquantes

.....

.....

Garanties non bloquantes :

.....

Réserves bloquantes

.....

Observations :

.....

.....

¹ Indiquer le comité ayant pris la décision
² Indiquer la structure ayant émis l'autorisation
³ Indiquer le nom du groupe auquel appartient le client, au sens de l'instruction 74/94 de la Banque d'Algérie, et indiquer au verso l'engagement total du groupe.
⁴ Lorsque le crédit est destiné à l'importation d'équipement, le montant en dinars est donné à titre indicatif, lors de la réalisation prendre en considération le cours du jour
⁵ A servir pour les crédits à court terme, à l'exception des crédits de campagne
⁶ A servir pour les crédits de campagne et les crédits d'investissement seulement, la durée d'amortissement comprend la durée du prêt moins la durée du différé.
⁷ A servir pour les crédits d'investissement

Réf : AUT 1

Signature (s) habilitée

Annexes

Annexe N° 06 : Procès verbal du compte de crédit.

ANNEXE N°6

PROCES VERBAL DU COMITE DE CREDIT

N° DU

- POSITIONS DES COMPTES AU :

COMITE : (1)

EMPRUNTEUR :

- COTE DE RISQUE

CODE ACTIVITÉ :

A.L.E. - N° COMPTE

- Groupe d'affaires :
Sté 1
Sté 2

AUTORISATION PRECEDENTE			ENCOURS DES CREDITS		AUTORISATION SOLLICITEE		
TYPE DE CREDIT	MONTANT	ECHEANCE	TYPE DE CREDIT	MONTANT	TYPE DE CREDIT	MONTANT	ECHEANCE
GARANTIES DETENUES EN PORTEFEUILLE				GARANTIES PROPOSEES :			
				GARANTIES EXIGEEES			

DECISION / AVIS DU COMITE DE CREDIT

Table des matières

Table des matières

Remerciement	I
Dédicace	II, III
Liste des abréviations	IV
Listes des figures	V
Liste des tableaux	VI
Introduction générale	2
Chapitre I : Aspects fondamentaux sur projets d'investissement	7
Introduction du chapitre I	7
Section 01 : Présentation et typologie des projets d'investissement	8
1. Notion de l'investissement	8
1.1. Définition de l'investissement	8
1.1.1. Approche comptable de l'investissement	8
1.1.2. Approche financière de l'investissement.....	8
1.1.3. Approche économique de l'investissement.....	8
1.1.4. Approche stratégique de l'investissement.....	9
1.2. Les caractéristiques de l'investissement.....	9
1.2.1. La durée de vie de l'investissement.....	9
1.2.2. Les dépenses d'investissement.....	9
1.2.3. Les recettes nettes de l'investissement.....	10
2. Typologies de l'investissement	10
2.1. Classification d'investissement selon leur nature	10
2.1.1. Les investissements incorporels	10
2.1.2. Les investissements corporels	10
2.1.3. Les investissements financiers.....	10
2.2. Selon l'objectif poursuivi par l'entreprise.....	10
2.2.1. Les investissements de renouvellement et de remplacement	11
2.2.2. Les investissements de modernisation.....	11
2.2.3. Les investissements d'expansion.....	11
2.2.4. Les investissements de prestige	11

Table des matières

2.2.5. Les investissements de sécurité	11
2.2.6. Les investissements sociaux.....	11
2.2.7. Les investissements stratégiques	12
2.3. Selon latitude de choix.....	12
2.3.1. Les investissements principaux et l'investissement d'accompagnement.....	12
2.3.2. Les investissements induits par le marché et l'investissement autonome.....	12
3. La décision d'investissement.....	12
3.1. La phase de perception.....	12
3.2. La phase de formulation.....	12
3.3. La phase d'évaluation.....	13
3.4. La phase du choix	13
3.5. La Phase de contrôle	13
4. Les cash-flows d'un projet d'investissement	13
Section 02 : Les critères d'évaluation des projets d'investissements	14
1. Les critères de choix d'investissement en avenir certain	14
1.1 Le principe d'actualisation.....	14
1.2 Les critères de choix en avenir certain	15
1.2.1. La valeur actuelle nette.....	15
1.2.1.1. Définition de la VAN.....	15
1.2.1.2. La règle de décision en matière de VAN.....	16
1.2.1.3. Les avantages et les inconvénients.....	16
1.2.2 Le Taux Interne de Rentabilité (TIR)	17
1.2.2.1. Définition de TIR.....	17
1.2.2.2. Règles de décision.....	17
1.2.2.4. Les avantages et les inconvénients	18
❖ La relation entre la VAN et le TIR.....	18
1.2.3: L'indice de Profitabilité (IP).....	19
1.2.3.1. Définition de l'IP	19
1.2.3.2. Règles de décision	20

Table des matières

1.2.4. le délai de récupération actualisé du capital investi (DRA)	20
1.2.4.1. Définition du DRA	20
1.2.4.2. Règles de décision.....	20
1.2.4.3. Les avantages et les inconvénients.....	20
2. Les critères de choix d'investissement en avenir incertain	21
2.1 Les méthodes fondées sur la théorie des jeux (en avenir incertain non probabiliste).....	21
2.1.1 .Le critère du maximin (Wald)	21
2.1.2 .Le critère du maximax.....	21
2.1.3 .Le critère d'Hurwicz.....	21
2.1.4. Le critère du Laplace	22
2.1.5. Le critère du Savage	22
2.2 .Les méthodes fondées sur la prise en compte des probabilités (en avenir aléatoire).....	22
2.2.1 L'espérance de rendement.....	23
2.2.1.1 Définition de l'espérance de rendement	23
2.2.1.2. La règle de décision	23
2.2.1.3. La variance de la VAN ou bien V (VAN)... ..	23
2.2.1.4. La règle de décision.....	24
2.2.1.5. L'écart-type de la VAN.....	24
2.2.2 Le MEDAF et la décision d'investissement.....	24
2.2.3 La méthode de l'arbre de décision.....	25
Section 3 : Les principales sources de financement de l'entreprise.....	26
1. Les sources de financement	26
1.1. Les sources de financement interne.....	26
1.1.1. Le financement par fonds propres	26
1.1.1.1. L'auto-financement	27
1.2. Les sources de financement externes	28
1.2.1. Le financement par l'augmentation du capital.....	28
1.2.1.1. Les conditions juridiques de l'augmentation du capital... ..	28
1.2.1.2. Les différentes formes d'augmentation du capital.....	28

Table des matières

1.2.2. Le financement par l'endettement.....	29
1.2.2.1. Les emprunts indivis	29
1.2.2.2. Les emprunts obligataires	30
1.2.2.3. Le crédit-bail.....	31
1.2.3. Le quasi fonds propres	31
1.2.3.1. Les prêts participatifs	31
1.2.3.2. Les titres participatifs.....	32
1.2.3.3. Les titres subordonnés	32
Conclusion du chapitre I.....	33
Chapitre II : Dynamique de financement des projets d'investissement par le crédit bancaire.....	34
Introduction du chapitre II	35
Section 01 : Définition et typologie des crédits bancaires.....	37
1. La définition de la banque	36
1.1. La définition juridique	36
1.1. La définition économique	36
2. Le rôle de la banque	36
2.1. L'intermédiaire financière	36
2.1.1. Agent à capacité ou à besoin de financement.....	37
1.1.1.1. La finance directe	37
2.1.1.2. La finance indirecte	37
2.1. La collecte des dépôts	37
2.2.1. Les dépôts à vue	38
2.2.1. Les dépôts à terme.....	38
2.3. La distribution des crédits.....	38
2.4. La gestion des moyens de paiements.....	38
3. Les types des banques.....	38
3.1. Selon le statut juridique	38
3.1.1. La banque centrale	39
3.1.2. La banque publique.....	39

Table des matières

3.1.3. La banque commerciale ou privée	39
3.1.4. La banque coopérative	39
3.2. Selon la nature d'activité	39
3.2.1. Les banques de dépôts	39
3.2.1.1. La banque de détail.....	39
3.2.1.2. La banque d'affaire	40
3.2.2. Les banques d'investissement	40
3.2.3. Les banques privées.....	40
3.2.4. Les banques islamiques	40
4. Les crédits bancaires	41
4.1. La définition du crédit bancaire.....	41
4.2. Typologies des crédits bancaires	41
4.2.1. Les crédits d'exploitation (à court terme).....	41
4.2.1.1. Les crédits de mobilisation des créances	41
4.2.1.2. Les crédits de trésorerie	42
4.2.1.3. Les autres crédits d'exploitation	43
4.2.2. Les crédits d'investissement.....	44
4.2.2.1 Les crédits à moyen terme	44
4.2.2.2. Les crédits à long terme.....	45
Section02 : Montage d'un dossier de crédit d'investissement.....	46
1. Introduction de la demande du financement des investissements	46
1.1. Dépôt et enregistrement de la demande de crédit d'investissement au niveau de la banque.....	46
1.2. La constitution de dossier du crédit d'investissement.....	46
1.2.1. Documents comptables et fiscaux	47
1.2.2. Documents administratifs et juridiques	47
1.2.3. Les documents économiques et financiers	47
2. L'étude de la demande du crédit d'investissement par la banque	47
2.1. Etude de la viabilité et la faisabilité d'un projet d'investissement.....	48
2.1.1 Présentation du projet et du promoteur	48

Table des matières

2.1.2. L'analyse de marché.....	48
2.1.2.1. L'étude qualitatives	48
2.1.2.2. L'étude quantitative	49
2.1.3. L'étude marketing et commercial.....	49
2.1.4. L'analyse technique	49
2.1.5. L'analyse des coûts	50
2.1.6. Evaluation socio-économique	50
2.2. Analyse de la rentabilité intrinsèque d'un projet d'investissement.....	50
2.2.1. Analyse financière	51
2.2.1.1. Analyse des indicateurs de l'équilibre financier.....	51
2.2.1.2. L'analyse financière par la méthode des ratios.....	52
a) les ratios de structure financière	53
b) les ratios de solvabilité	54
c) les ratios de liquidité.....	54
d) les ratios des rentabilités financières	55
2.2.2. Elaboration du tableau emploi / ressources	55
2.2.2.1. Détermination de la CAF.....	55
2.2.2.2. Détermination du BFR et sa variation.....	55
2.2.2.3. Détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI)	56
2.2.2.4. Échéancier d'amortissement de l'investissement.....	56
2.2.2.5. Elaboration des comptes du résultat prévisionnel (TCR)	56
3. Elaboration du tableau emplois/ressources	57
2.2.3. Etude des critères de rentabilité de l'investissement.....	58
3. La prise de décision	58
Section 03 : Gestion du risque de crédit bancaire et suivis des dossiers.....	59
1. Notions du risque de crédit bancaire	59
2. Typologie du risque de crédit bancaire	60
2.1 Risque de dégradation.....	60
2.2 Risque de de défaut.....	60
2.3. Risque de recouvrement	60

Table des matières

3. Les paramètres du risque de crédit	60
3.1 La probabilité de défaut.....	60
3.2. Le taux de perte en cas de défaut.....	60
3.3. L'exposition en cas de défaut.....	60
3.4. Perte attendue « Expected Loss »	61
3.5. La perte inattendue « Unexpected Loss »	61
3.6. L'échéance effective (Effective Maturity).....	61
4. La gestion du risque de crédit	61
4.1. Approche traditionnelle.....	61
4.1.1 La collecte d'information sur l'emprunteur	61
4.1.2. L'analyse de la situation financière de l'emprunteur	62
4.1.3. Le crédit scoring... ..	63
4.2. Nouvelles approches d'évaluation du risque de crédit.....	63
4.2.1. La notation externe (méthode standard).....	63
4.2.2. Les notations internes.....	64
5. La prévention du risque de crédit	66
5.1. Les garanties réelles.....	66
5.1.1 .L'hypothèque	66
5.1.2. Le nantissement (Le gage).....	67
5.2. Les garanties personnelles	67
6. Le suivi du remboursement des crédits octroyés	68
Section04 : Les innovations en matière de financement des investissement au niveau des banques	69
1. Les innovations à l'échelle mondiale	69
1.1. La définition de l'innovation.....	69
1.2. L'évolution des pratiques relatives au financement	70
1.2.1. La technologie numérique et l'intelligence artificielle	70
1.2.1.1. L'intelligence artificielle.....	70
1.2.1.2. La numérisation.....	71
1.2.1.3. Le big data.....	71

Table des matières

1.2.1.4. Les chabots	71
1.2.2. La Block Chain et les Crypto monnaies	72
1.2.3. La collaboration avec les Fintechs.....	72
1.2.4. Les autres technologies	73
2. Les innovations en matière de financement en Algérie	73
2.1. La nouvelle loi monétaire et bancaire.....	74
2.2. Les répercussions de l'évolution technologique sur le secteur bancaire Algérienne	74
2.2.1. La monnaie numérique	75
2.2.2. La vulgarisation des produits de la finance islamique	75
2.2.3. La finance verte	76
2.2.4. Le financement participatif –crowdfunding.....	76
Conclusion du chapitre II	78
Chapitre III : Financement et évaluation d'un projet d'investissement au sein du GRE N° 015 de la BADR Tizi-Ouzou.....	79
Introduction du chapitre III.....	80
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil BADR- banque.....	81
1. Présentation, historique et évolution de la BADR-Banque	81
1.1. Présentation de la Banque d'Agriculture et du Développement Rural.....	81
1.2. Historique et évolution de la BADR.....	81
2. Missions et objectifs de la BADR	82
3. L'organisation de la BADR	82
3.1. La direction centrale	83
3.2. La direction générale	83
3.2.1. Les directions générales adjointes	83
3.2.2. Le réseau de la BADR	83
4. Organigramme de la BADR-Banque	84
Section02 : Montage d'un dossier de crédit d'investissement.....	86
1. Présentation du dossier du client.....	86
1.1. Description de la demande de crédit.....	86
1.2. Constitution du dossier de crédit.....	86
1.3. Présentation de l'entreprise	86
1.4. Présentation du gérant	87

Table des matières

1.5. Présentation du projet	87
2. L'étude techno-économique	87
2.1. L'analyse technique du projet.....	88
2.1.1 La présentation des produits prévus.....	88
2.1.2. La description de la zone du projet.....	88
2.1.3. L'impact du projet	89
2.1.4. Le processus de fabrication de la mozzarella	89
2.1.5. Planning de réalisation.....	89
2.2. L'étude de marché	90
2.2. L'analyse des coûts le et le financement de projet	90
2.3.1. La structure de financements	90
2.3.2. L'analyse des coûts du projet	90
2.3.2.1. La structure de l'investissement.....	91
2.3.2.2. Les paramètres de calcul des produits d'exploitation.....	91
2.3.2.3. Paramètres de calcul des charges d'exploitations	92
a) Les consommations	92
b) Les services	93
c) Les frais de personnel	93
d) les frais divers	94
e) frais d'assurances	94
3. L'analyse financière	94
3.1 Présentation des bilans financiers en grandes masse	95
3.2. Analyse des indicateurs d'équilibre financiers	96
3.2.1. Calcul le fonds de roulement	96
3.2.2. Calcul du besoin en fond de roulement (BFR).....	97
3.2.3. Calcul de la trésorerie nette (TN).....	97
3.3. L'analyse financière par la méthode des ratios	97
3.3.1. Les ratios de structure	97
3.3.1.2. Le ratio de financement permanant (R.F.P)	97

Table des matières

3.3.1.3. Le ratio de financements propres des immobilisations (R.F.P.I)	98
3.3.1.4. Le ratio de financement total (R.F.T)	98
3.3.2. Les ratios de solvabilité	99
3.3.2.1. Ratio d'autonomie financière (R.A.F).....	99
3.3.2.2. Le ratio de solvabilité générale (R.S.G).....	99
3.3.3. Les ratios de liquidité	100
3.3.3.1. Le ratio de liquidité générale (R.L.G).....	100
3.3.3.2. Le ratio de liquidité réduite.....	100
3.3.3.3. Le ratio de liquidité immédiate (R.L.I)	101
3.3.4. Le ratio de la rentabilité financière (R.R.F).....	101
3.4 L'analyse des soldes intermédiaires de gestion... ..	101
Section 03 : L'évaluation d'un projet d'investissement	103
1. Présentation de l'échéancier de remboursement	103
2. Calcul de l'échéancier d'amortissement de l'investissement	104
3. Elaboration des comptes du résultat prévisionnel (TCR)	105
4. Elaboration de tableau des flux nette de trésorerie (emploi ressources	106
4.1. Détermination de la capacité d'auto financement	106
4.2. Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement.....	106
4.3. Détermination du BFR et sa variation.....	106
4.4. Elaboration du tableau des flux nette de trésorerie	107
4.5.. Calcul des flux net de trésorerie actualisés (cash-flow)	108
4.5.1. Calcul des critères de rentabilité	108
4.5.1.1. La valeur actuelle nette (VAN)	108
4.5.1.2. Le délai de récupération (DR).....	108
4.5.1.3. L'indice de profitabilité (IP).....	109
4.5.1.4. Le taux de rendement interne (TRI)	109
5. L'étude des risques	110
6. Les garanties	110
Conclusion du chapitre III	111

Table des matières

Conclusion générale	113
Bibliographie	117
Annexes	125
Résumé.....	143

Résumé :

Les banques jouent un rôle essentiel et crucial dans le système économique. Elles sont considérées comme l'un des principaux acteurs qui assurent la durabilité et la compétitivité de l'économie du pays, en particulier dans le domaine des affaires. Aujourd'hui, les entreprises ont besoin de financement pour leur croissance rapide. Elles font appel à des institutions bancaires pour obtenir du financement ou un refinancement, afin d'évaluer leur capacité à rembourser les fonds avec des intérêts. La décision d'octroi de crédit prise par le comité de crédit se passe par un processus d'évaluation de la situation financière et d'étude de la viabilité et de la faisabilité, et dans le deuxième stade, l'analyse de l'aspect financier en se focalisant sur les principaux indicateurs et les différents ratios tels que le ratio de liquidité, de structure... Pour le troisième stade, en analysant la rentabilité intrinsèque du projet par l'ensemble des critères de choix d'investissement qui assurent les rendements futurs, peut être réalisée. Dans cette étude, nous utiliserons ces méthodes afin d'évaluer une demande de crédit d'une SARL au niveau de la BADR, en examinant sa demande à la fois sur le plan technico-économique et financier.

Aujourd'hui, la banque algérienne lui a fait le premier pas pour faire une réforme sur le système bancaire interne et externe. L'interne concerne les méthodes et les techniques qui aident le banquier dans son évaluation, et l'externe rapproche les clients et leur facilite les opérations bancaires.

Les mots-clés : l'évaluation de projet, la décision d'octroi, comité de crédit, ratio, critères de choix d'investissement.

Summary :

Banks play an essential and crucial role in the economic system. They are regarded as one of the key players in ensuring the sustainability and competitiveness of the country's economy, especially in the business area. Today, need funding for their rapid growth. They use banking institutions to obtain financing or refinancing, to assess their ability to repay funds with interest. The credit decision taken by the credit committee takes place through a process of assessing the financial situation and studying the viability and feasibility, and in the second stage, the analysis of the financial aspect by focusing on the main indicators and the different ratios such as the ratio of liquidity, structure... For the third stage, by analyzing the intrinsic profitability of the project by the set of investment selection criteria that ensure future returns, can be achieved. In this study, we will use these methods to evaluate a loan application from a SARL at the BADR level, examining its application both technically-economically and financially.

Today, the Bank of Algeria has taken the first step towards reforming the internal and external banking system. The internal is about the methods and techniques that help the banker in its valuation, and the external brings customers closer and facilitates their banking transactions.

Keywords : Financement , financement bancaire, dynamique de financement, comité de crédit, ratio, investissement.